

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

DEUXIÈME CONFÉRENCE DE PRESSE DU SEPTENNAT

POMPIDOU : APPEL À LA CONFIANCE

Long effort à accomplir pour que la France devienne une véritable puissance économique

La seconde conférence de presse de M. Pompidou, c'est le début d'une tradition. La conférence de presse présidentielle n'est plus la grand-messe chantée devant 1500 personnes, mais un dialogue avec 150 journalistes seulement. Tout cérémonial est banni, la scène est devenue une estrade et, en moins de trois mois, elle a même perdu une marche.



Une attitude de M. Pompidou pendant sa conférence de presse. (Téléphoto AP)

Pompidou prend le risque de la transmission en direct sur l'O.R.T.F. (radio et télévision) et sur un poste privé. Les questions sont libres. Seul le sujet est délimité : la situation économique, financière et sociale. La conférence de presse n'est plus l'occasion d'annoncer au monde et parfois aux ministres eux-mêmes quelle sera la politique de la France; c'est un échange de questions et de réponses qui frisent la redoutable performance des émissions de TV du genre « Face à l'opinion » ou « Seul contre tous ». C'est une explication, la justification d'une politique.

LA CONFIANCE

Cette seconde conférence de presse aura également révélé comment M. Pompidou conçoit l'exercice du pouvoir, comment il partage le travail et ré-

partit les tâches et les responsabilités. M. Giscard d'Estaing avait présenté le plan de redressement, le premier ministre l'avait fait adopter par les gaullistes d'abord puis par une large majorité parlementaire, le président de la République, lui, entérine, cautionne et appelle le pays tout entier à accéder au plan et au gouvernement la confiance sans laquelle ils ne peuvent réussir. Par là même, il s'engage personnellement.

Il le fait dans l'accalmie entre la tempête de deux grèves sauvages et la grande marée menaçante des revendications sociales, tandis que la pression sur le franc continue, que la tendance au retour au bercail des capitaux évadés se renverse et que la menace d'une politisation de la revendication ouvrière lancée par le patron de la C.G.T.

communiste, M. Séguy, est reprise par celui de l'autre plus importante centrale syndicale, la C.F.D.T.

C'est pourquoi M. Pompidou a commencé par lancer à la fois un appel

Notre téléphone de Paris

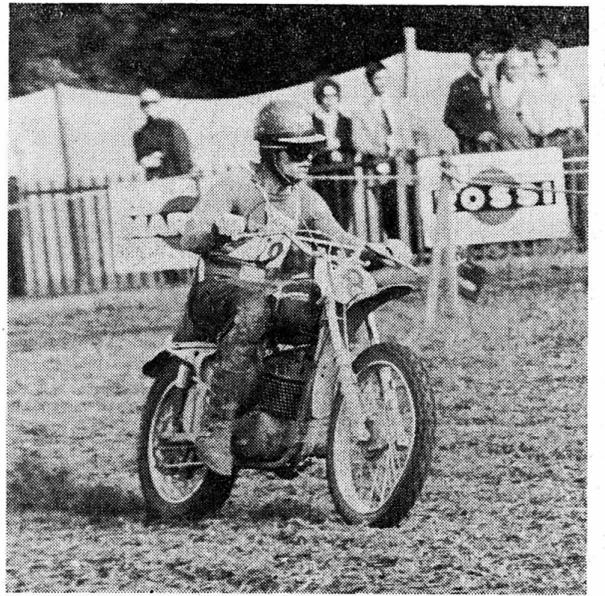
à la confiance et au concours de tous les Français et un avertissement aux salariés tentés par la revendication.

La France entreprend un plan de redressement et des efforts à longue portée pour devenir une vraie puissance économique mondiale, dit-il.

Jean DANES

(Lire la suite en dernière page)

Hier au motocross de Valangin LE VAINQUEUR N'ÉTAIT PAS LE SEUL COUREUR SATISFAIT



C'est finalement à Coffrane que s'est couru le motocross de... Valangin, organisé par le moto-club Le Locle. Mais ce petit incident technique n'a pas empêché les concurrents de lutter fermement pour les premières places. Dans la catégorie 500 cc inter, la victoire est revenue à Fischer (notre cliché). Le vainqueur n'aura pas été le seul satisfait de sa prestation car Bussy, qui termine au deuxième rang, est devenu du même coup (sous réserve de confirmation par la F.M.S.) champion suisse de la catégorie. Lire notre commentaire en page 18. (Avipress - J.-P. Baillod)

LES IDÉES ET LES FAITS Le fond du problème

On vient d'apprendre qu'un « comité d'action » groupant des personnes de poids vient de se constituer en Suisse pour s'opposer à la signature du traité censé empêcher la prolifération des armes atomiques.

Voilà qui va donner, chez nous, un regain d'actualité à un problème dont la solution semblait proche, il y a quinze mois, mais qui disparut pour un temps de nos préoccupations immédiates, emporté dans les remous soulevés par l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie.

On le sait, en effet, le gouvernement de Moscou est, avec celui de Washington, le promoteur de cet accord conclu, apparemment du moins, pour renforcer les chances de la paix, plus exactement pour réduire les risques de guerre. Or, les événements du 21 août 1968 faisaient voir au monde le communisme sous son vrai, sous son éternel visage et rappelaient qu'un régime totalitaire, quel qu'il soit, se soucie comme un poisson d'une pomme de ses engagements exprès ou implicites lorsque ses intérêts directs sont en jeu. Les circonstances ne semblaient donc pas favorables à un débat et le département politique fédéral laissa dormir l'affaire.

Un an a passé et le monde s'est accommodé du nouveau coup de force soviétique, de sorte que, psychologiquement, rien ne semble plus s'opposer à une reprise de la discussion. Il ne faut donc point être surpris que l'opposition juge le moment venu de se manifester. Quel sera l'effet de son intervention? La controverse va reprendre et ce sera tant mieux si elle incite les esprits justement tourmentés devant les effroyables perspectives ouvertes par les armements atomiques, mais soucieux aussi de ne faire le jeu ni de l'un, ni de l'autre des « super-grands », à s'efforcer d'aller au fond du problème.

Car, en fin de compte, de quoi s'agit-il? De cette menace qui subsiste, et qui deviendra toujours plus inquiétante, du seul fait qu'existe, au profit de quelques-uns seulement, un formidable arsenal nucléaire. Alors si les « parrains » du fameux traité désirent sincèrement renforcer la sécurité et la paix, que ne préchent-ils d'exemple? Il est paradoxal de vouloir placer en tête du cortège que l'on veut engager sur la voie du désarmement atomique les pays qui, précisément, ne disposent point de tels moyens de défense (ou d'attaque).

Dans le mémoire qu'il adressait à la plupart des gouvernements intéressés en novembre 1967, le Conseil fédéral lui-même signalait l'anomalie d'une politique consistant à demander aux démunis de renoncer par avance à ce que les grands considèrent comme nécessaire à leur sécurité. Il déclarait :

« La plus sûre garantie serait que les grandes puissances recherchent, avec la volonté d'aboutir, les moyens d'arrêter la course aux armements et s'engagent à ne jamais user de la menace de destruction totale comme moyen de pression politique. » Avant de signer n'importe quel traité concernant l'armement atomique, la Suisse, dépourvue d'un tel armement, a bien le droit de demander une garantie qui n'est pas seulement la plus sûre, mais encore la seule vraiment efficace. Georges PERRIN



Londres : échec aux hippies

Les six jours de siège du 144 Piccadilly face à Hyde-Park occupé par des hippies a pris fin dimanche soir par la victoire totale de la police. Gravissant les cinq étages de l'immeuble sous une pluie de projectiles, les « bobbies » ont délogé les 200 hippies qui s'y trouvaient.

Le nombre des arrestations opérées s'élève à 40 personnes. Outre les 30 personnes arrêtées par les policiers dans l'immeuble même, dix autres jeunes gens ont été arrêtés, dans la nuit de dimanche à lundi, à Piccadilly. Ces jeunes gens faisaient partie d'un groupe d'une centaine de personnes qui s'était rassemblé devant l'ancien bastion de la « commune libre de Londres », et qui s'apprêtait à donner l'assaut à un commissariat de police situé non loin de là.

Par ailleurs, la seconde « commune libre de Londres » n'aura eu qu'une existence éphémère. Constituée dimanche soir dans un immeuble de quatre étages, situé Russel Square, à proximité du British Museum, par une soixantaine de « squatters » rescapés de la forteresse du 144 Piccadilly, elle s'est dissoute d'elle-même à l'arrivée des policiers.

Ces derniers n'ont pas eu à monter à l'assaut comme ils l'avaient fait pour déloger les occupants de l'hôtel particulier de Piccadilly. Toutefois, comme John Moffat, le chef des hippies l'avait indiqué samedi, lui-même et ses amis ont repéré dans Londres un certain nombre d'immeubles vides et on peut donc s'attendre à ce que la « commune libre de Londres » fera encore parler d'elle.

(Notre téléphoto AP : c'est l'évacuation.)

| | |
|---|--------------------------|
| L'actualité régionale : | pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9 |
| Les sports : | pages 16, 18 et 20 |
| Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : | page 25 |
| L'actualité nationale : | page 27 |

| | |
|---|--------------------|
| Grand conseil bernois : que se passera-t-il au-delà de Péry ? | (Page jurassienne) |
| Valais : un Vaudois se tue en montagne | |
| Explosion au Simplon : un mort | (Page 27) |

L'EXCÈS DE POPULATION ÉTRANGÈRE

BERNE REJETTE L'INITIATIVE SCHWARZENBACH

M. VON MOOS : LE PROJET INDUIT EN ERREUR LE PEUPLE SUISSE

De notre correspondant de Berne : Le Conseil fédéral a décidé lundi de rejeter l'initiative contre « l'emprise étrangère » (initiative Schwarzenbach). Il la soumettra aux Chambres et au peuple sans contreprojet. La votation pourrait avoir lieu au mois de juin 1970. D'ici là, de nouvelles mesures de stabilisation de la main-d'œuvre étrangère auront été décidées.

Hier matin, le Conseil fédéral a mis au point le rapport qu'il adresse aux Chambres sur l'initiative déposée en mai dernier par un « comité d'action nationale contre la pénétration étrangère », projet désigné aussi « initiative Schwarzenbach » du nom du conseiller national zuricois qui est seul, heureusement, à représenter ce mouvement au parlement suisse.

LA GENÈVE

Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, cette initiative demande prin-

cipalement de ramener, dans chaque canton, le nombre des étrangers à dix pour cent de la population suisse. Une exception est faite pour Genève, où l'on tolérerait une proportion de 25 pour cent.

Les mesures restrictives ne pourraient toutefois s'appliquer aux catégories de personnes suivantes :

Les saisonniers qui ne demeurent pas plus de 9 mois par an dans notre pays et y viennent travailler sans leur famille, les frontaliers, les étudiants du degré universitaire, les touristes, les

fonctionnaires internationaux, les membres des délégations diplomatiques et consulaires, les hommes de science et les artistes ayant des qualifications particulières, les retraités, les malades et personnes en convalescence et en traitement, le personnel d'hôpital, le personnel d'organisations charitables de caractère ecclésiastique ou international.

G. P.

(Lire la suite en avant-dernière page)

Lire en page 12 :

Ce qu'il faut savoir sur les champignons mortels ou dangereux

Des médailles pour les bébés

Va-t-on bientôt distribuer des médailles aux bébés victorieux des compétitions sportives populaires? Un lecteur, M. Marcel Vuillemin, le Landeron, nous pose la question après avoir lu notre article sur « Les bébés sur le Cervin ». Car, pense-t-il, n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à Zermatt pour constater de semblables abus. Les marches populaires, qui ont lieu en nombre croissant chaque week-end dans nos régions et dans toute la Suisse, en sont, à son avis, tout aussi bien le théâtre.

« Non pas que je sois contre ces marches, poursuit M. Vuillemin. J'y prends part souvent avec beaucoup de plaisir. Mais je suis étonné de constater que la plupart des organisateurs offrent une récompense spéciale au plus jeune participant, ce qui est anormal. »

« C'est ainsi que, lors d'une marche de douze kilomètres à Romont (Fribourg), j'ai vu un enfant de 4 ans, exténué, à quatre kilomètres de l'arrivée. Son père faisait tout son possible pour l'encourager à tenir jusqu'au bout, malgré la fatigue visible du petit. Lors de la marche d'Estavayer, elle aussi de douze kilomètres, j'ai assisté à la même scène, mais à cinq kilomètres du départ. L'âge de l'enfant que l'on forçait à poursuivre la route était de 4 ans également, et c'est une fillette de 2 ans et 8 mois qui a eu la récompense! »

Notre lecteur propose alors diverses solutions, qui permettraient aux enfants, de 5 ans au moins, précise M. Vuillemin, d'effectuer les marches des adultes, mais sur des distances moins longues, et sans que l'état de santé des petits êtres en pleine croissance ait à en souffrir.

Nous communications d'autant plus volontiers ces recommandations aux organisateurs des marches que nous en patronnons un bon nombre. Mais ne faudrait-il pas, en premier lieu, demander aux parents d'être un peu plus raisonnables?

L'une des particularités de notre époque réside dans le culte, souvent excessif, de l'enfance, et des enfants prodiges. Dans de nombreux pays, on a pris l'habitude de distribuer des médailles à pleines poignées aux élèves des écoles dès leur plus jeune âge. Le goût de la promotion atteint parfois un degré ahurissant.

Si l'émulation, cultivée chez les filles et les garçons, est une bonne chose, il est navrant, en revanche, de les voir transformés malgré eux en « champions » toutes disciplines pour des satisfactions d'amour-propre fort discutables. L'homme à qui l'on a appris dès son plus jeune âge à se mesurer avec les autres, sans en attendre des médailles et des honneurs à chaque réussite, sera certainement mieux armé pour la vie que l'enfant dont on veut à tout prix faire une vedette.

R. A.

Après les déclarations de M. Pompidou

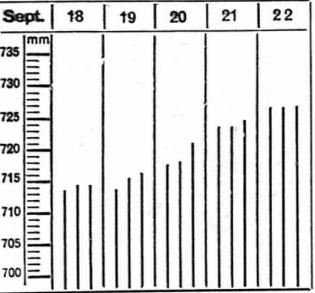
Réactions syndicales plutôt froides

PARIS (ATS-Reuter). — Les dirigeants des deux grandes centrales syndicales françaises — C.G.T. et C.F.D.T. — ont réagi avec froideur aux déclarations faites par le président Georges Pompidou au cours de sa conférence de presse.

« Nous avons entendu une leçon d'économie domestique sur le thème de l'épargne », a déclaré M. André Jeanson, président de la Confédération française démocratique du travail. « Je doute que les familles ouvrières qui, dans leur grande masse, doivent se contenter d'un revenu de moins de 700 francs, aient apprécié une telle leçon », a-t-il ajouté.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 22 septembre. Température : moyenne : 14,5 ; min. : 8,5 ; max. : 19,4. Baromètre : moyenne : 727,4. Vent dominant : direction : nord, calme à faible de 17 h 15 à 20 h 30, nord, nord-ouest, modéré. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.



Température de l'eau 17°, 22 septembre Niveau du lac du 22 septembre : 429,09

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : le temps sera en partie ensoleillé. Des passages nuageux pourront se produire dans la partie nord et est du pays. Sur le plateau, des bancs de brouillard ou de brouillard élevé apparaîtront localement en fin de nuit. Leur limite supérieure sera voisine de 1200 m. La température en plaine, comprise entre 5 et 10 en fin de nuit, atteindra 16 à 21 l'après-midi.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES Agence générale André BARMETTLER NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS 2 fr. par millimètre de hauteur

CORONNERIE DU THÉÂTRE Mardi 23 septembre RÉOUVERTURE

ACADÉMIE MAXIMILIEN DE MEURON Réouverture des ateliers et cours. Anjou d'hui à 20 heures :

dessin avec modèle vivant par M. André Ramseyer. Inscription dès 19 h 45 à l'entrée, cour de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel.

RESTAURANT MARTIN-PÊCHEUR Plage - Patinoire

FERMÉ du 23 septembre au 10 octobre 1969 VACANCES

Le Crédit Foncier Neuchâtelois, à Neuchâtel, cherche

aide-concierge pour quelques heures par semaine. Faire offres à Mme Edgar Monnier, rue du Môle 10, Neuchâtel. Tél. 5 63 41

PLUS QUE 3 JOURS pour visiter la sensationnelle exposition de LA ROTONDE

MEUBLES NUSSBAUM PESEUX ET NEUCHÂTEL

Richard Coiffure DE RETOUR DE ROME AVEC LES DERNIÈRES COIFFURES AUTOMNE-HIVER 1969-1970 QUI RIVALISENT PARIS. Plus un choix de perruques et postiches incomparable.

● **DEMAIN** ●

LE VERJUS

On cherche encore des vendeurs. S'adresser à la réception de la FAN.

Petit cadeau... gros effet !

- Et pour Monsieur ?
- Je ne sais pas... hum...
- C'est pour vous-même ?
- Non, c'est pour offrir.
- Un petit souvenir, nous en avons de très jolis ?
- Non... j'aimerais quelque chose d'original et de pas trop cher.
- Si vous offriez un billet de la Loterie romande, tirage du 4 octobre ?
- Excellente idée ! Si c'était le bon numéro ! Quel cadeau !

Avis mortuaires

Madame Lucien Hofmann-Rosset et son fils Michel ; Monsieur et Madame Roger Hofmann-Véraldi ; Monsieur et Madame Félix Stoppa-Hofmann ; Monsieur et Madame André Hofmann-Nicole et leur fils Jean-Claude, à Dombresson ; Monsieur et Madame Alcide L'Épée-Rosset et leurs enfants ; Monsieur et Madame Lucien Rosset, à Saxon ; Monsieur et Madame Celso Pinauda-Rosset et leurs enfants, à Saxon, ainsi que les familles Hofmann, Rosset, Kolly, Muhlemann, Barnera, parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

Lucien HOFMANN

leur très cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 43 ans, après une longue maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 21 septembre 1969. (Ecluse 50)

J'élevé les yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 24 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jean-Louis Perrot ; Monsieur et Madame Georges de Coulon et leurs enfants : Christine, André, Augustin et François ; Monsieur et Madame Jacques Perrot et leurs enfants Stéphanie et Guillaume ; Monsieur et Madame Dominique Frommel et leurs enfants Valérie, Bénédicte et Anne ; Monsieur et Madame Michel Soutter et leurs fils Constantin et Simon ; Mademoiselle Nell Perrot ; Monsieur Adolphe Perrot, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame René Mach, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Raymond Perrot, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Alain Perrot, leurs enfants et leur petite-fille ; Madame Denise Perrot ; Madame William Barde ; Monsieur et Madame François Barde et leurs enfants ; Monsieur et Madame Guy Mattson, leurs enfants et leur petite-fille ; Monsieur et Madame Philippe Morin et leurs enfants ; Monsieur et Madame Olivier Barde et leurs enfants ; les familles Perrot, de Montmolin, Barde et Bouvier, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur

Jean-Louis PERROT

leur bien-aimé mari, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 19 septembre 1969, à Genève, à l'âge de 62 ans.

L'incinération a eu lieu le 22 septembre, dans la plus stricte intimité. Le service funèbre aura lieu au temple de Rolle, le mercredi 24 septembre, à 15 h. Les honneurs suivront à 15 h 30.

Selon le désir du défunt, on est prié de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Ligue genevoise contre le cancer (c.c.p. 12-380) Verex, Allaman.

En vérité, en vérité, je vous le dis : l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui l'auront entendue vivront. Jean 5 : 25.

Mademoiselle Rolande Hainard ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Edouard Hainard ; Madame veuve Christian Kienner, à Renan, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Paul HAINARD ancien négociant

leur cher et regretté papa, beau-fils, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, lundi, dans sa 82^{me} année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre 1969. L'incinération aura lieu mercredi 24 septembre. Culte au crématoire, à 10 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière. Le domicile de la famille : 139, rue des Crétets. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Secours Mutuels de Saint-Blaise a la douleur d'informer ses membres du décès de Monsieur

Albert AESCHLIMANN

leur cher collègue et ami. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains de 1930 ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur président, Monsieur

Albert AESCHLIMANN

Il s'agit d'un bon souvenir. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Monsieur Edouard Baudraz ; Monsieur et Madame André Auberson-Baudraz et leur fils Alain, à Genève ; Monsieur et Madame Walter Hauser, à Paris, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Paul Marchand-Hauser ; Madame Albert Baudraz, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Albert Hauser ; Monsieur et Madame Jean-Jacques Kramer-Baudraz ; les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame

Edouard BAUDRAZ

née Gertrude HAUSER leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 63^{me} année, après une longue maladie. 2003 Neuchâtel, le 21 septembre 1969. (Clos-de-Serrières 18)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai le repos. Matth. 11 : 28.

L'incinération aura lieu mercredi 24 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Max Stoeckli, à Pesieux ; Madame et Monsieur Marcel Gauthy-Stoeckli, à Pesieux ; Monsieur et Madame Max-Henri Stoeckli et leurs enfants Madeleine et Jean-Claude, à Unterwasser ; Mademoiselle Christiane Gauthy, à Pesieux ; Monsieur et Madame Gustave Stoeckli, à Zurich ; Madame et Monsieur Paul Kunz-Stoeckli, leurs enfants et petits-enfants, à Zurich ; Monsieur René Stoeckli, à Zurich ; Madame Simone Pellet, à Hauteville, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de Madame

Françoise STOECKLI

née KNECHTLI leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue et pénible maladie. Pesieux, le 20 septembre 1969. (Guches 4b)

Eternel, tu es ma force et mon appui, mon refuge au jour de la détresse. Jérémie 16 : 19.

L'ensevelissement aura lieu à Auvornier, mardi 23 septembre. Culte au temple d'Auvornier, à 14 heures. Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Albert Aeschlimann et ses enfants Claude-Alain et Bernard ; Madame James Aeschlimann, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Monsieur et Madame Albert Fühmann, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur

Albert AESCHLIMANN

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, parrain, neveu et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 40^{me} année. Saint-Blaise, le 20 septembre 1969. (Rue du Tilleul 13)

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra. Matt. 25 : 13.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures. Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Amicale II/5 des chauffeurs militaires a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur

Albert AESCHLIMANN

leur cher collègue et ami. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains de 1930 ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur président, Monsieur

Albert AESCHLIMANN

Il s'agit d'un bon souvenir. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Georges Walthert-Saunier, à Rochefort ; Monsieur Michel Walthert, à Rochefort ; Madame Marie Walthert, à Pesieux ; Monsieur et Madame Pierre Walthert et leur fille, à Pesieux ; Monsieur et Madame Jean Walthert, à Neuchâtel ; Mademoiselle Zina Aymonin, à Pesieux ; Madame Nellie Saunier, à Loveresse ; Monsieur et Madame Henri Saunier, à Moutier, leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Enrico Balestra-Saunier, à Lugano, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Gérard Saunier et leurs filles, à Loveresse, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

Georges WALTHERT

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur affection, dans sa 52^{me} année. Rochefort, le 21 septembre 1969.

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre. Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 24 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Club du berger allemand de Neuchâtel et environs a le vif regret de faire part du décès de Monsieur

Georges WALTHERT

leur fidèle et dévoué caissier. L'incinération aura lieu le mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Monsieur et Madame Jean-Emilien Voegeli-Monnin et leurs enfants Jean-François et Christiane, à Genève ; Madame André Schenk-Voegeli, à Neuchâtel ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Voegeli ; Mademoiselle May Simonet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

Monsieur Jean VOEGELI

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 83^{me} année. 2014 Bôle, le 20 septembre 1969. (Prairie 2)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaie 30 : 15.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le chœur mixte de Bôle a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur

Monsieur Jean VOEGELI

père de Madame Jeanine Schenk, membre active et dévouée de la société. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Hans Walder-Jeanjaquet et ses enfants, à Zurich, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de Mademoiselle

Louisa JEANJAQUET

leur chère tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 86^{me} année, après une longue maladie. 2088 Cressier, le 21 septembre 1969.

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Luc 2 : 29.

L'enterrement aura lieu à Cressier, mercredi 24 septembre. Culte à la chapelle protestante, à 14 h. Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Rodolphe Martinet ; Mademoiselle Huguette Martinet ; Mademoiselle Christiane Martinet ; Monsieur et Madame Fernand Martinet ; Monsieur et Madame François Martinet, à Denges ; Monsieur et Madame Humbert Martinet ; Monsieur et Madame Daniel Martinet, à Colombier ; Monsieur et Madame Daniel Gentil-Martinet et leur fille Arlette ; Monsieur Claude Martinet ; les familles Kropf, Fouquier, Schleppey, Sermet, Schertelieb, Jaquet, Junod, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame

Madame Marc MARTINET

née Bertha SCHLEPPY leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 84^{me} année, après une longue maladie. 2000 Neuchâtel, le 19 septembre 1969. (Rue Louis-d'Orléans 30)

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. Apoc. 2 : 10.

L'incinération aura lieu mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures. Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Chorale du Sapin a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Madame Marc MARTINET mère de son membre actif, Monsieur Fernand Martinet. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaie 30 : 15.

Madame Léon Abplanalp-Struchen ; Monsieur et Madame André Abplanalp-Liechti et leurs fils, au Landeron ; Monsieur et Madame Willy Abplanalp-Bille, à Paris ; Mademoiselle Danielle Abplanalp, au Landeron ; les enfants et petits-enfants de feu Arnold Abplanalp-Michel ; les enfants et petits-enfants de feu Fritz Struchen-Guenin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

Léon ABPLANALP

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 65^{me} année. Le Landeron, le 19 septembre 1969. (Sauges 10)

Ne pleurez pas comme des gens qui n'ont pas d'espérance. L'incinération aura lieu mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'école enfantine « La Garenne », le Landeron (c.c.p. 20-9157)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité et la S.S.M. Helvétia, section du Landeron, ont le pénible devoir de faire part à leurs membres et amis du décès de Monsieur

Léon ABPLANALP

leur fidèle et dévoué caissier. L'incinération aura lieu le mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

La Direction et le personnel d'Ebauches S.A., Centre Outillage et Plastique, le Landeron, ont le regret de faire part du décès de Monsieur

Léon ABPLANALP

leur dévoué employé et camarade. Pour le service funèbre, prière de consulter l'avis de la famille.

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre, Monsieur

Léon ABPLANALP

Le chœur d'hommes « L'Aurore », le Landeron, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur

Léon ABPLANALP

membre honoraire et actif de la société, ainsi que père de Monsieur André Abplanalp, membre actif et membre du comité. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains de 1905 du Landeron ont la douleur de faire part du décès de Monsieur

Léon ABPLANALP

leur cher collègue et ami. L'incinération aura lieu mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 15 heures.

IN MEMORIAM

Madame Ria RYMANN

1966 — 23 septembre — 1969

Déjà trois ans de douloureuse séparation prématurée, mais ton très cher souvenir reste bien gravé et présent !

Monsieur et Madame Marcel Sahli-Perret et leurs fils Bernard et Roland, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Maurice Sahli-Pellaton et leurs enfants Pierre, Jean-Luc, Anne-Françoise et Olivier, au Locle ; Les enfants et petits-enfants de feu Gustave Waeber ; Madame Ernestine Baeriswil, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Max Seydoux, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Arsène Progin, ses enfants et petits-enfants ; Madame Blanche Kohler ; Madame Georgette Pilloud ; Monsieur et Madame Marcel Sahli ; Madame Marceline Galli, sa fidèle amie, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame René SAHLI

née Alice BAERISWIL leur chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue et pénible maladie. 2000 Neuchâtel, le 21 septembre 1969. (Rue Paul-Bouvier 5)

L'incinération aura lieu mercredi 24 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures. Domicile mortuaire : Pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

POMPES FUNÈRES ARRIGO

Tél. 81224

PESEUX

Fabrique de cercueils

Toutes formalités — Transports

Monsieur Edouard Niklaus, à Chambrélieux ; Monsieur et Madame Raoul Niklaus et leur fils Pierre-Alain, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Lucien Niklaus et leurs enfants Michèle, Serge et Chantal, à Hauteville ; Monsieur et Madame Auguste Tellenbach-Niklaus, leurs enfants et petite-fille, à Saint-Blaise et à Pesieux ; Monsieur et Madame Fritz Haemmerli-Niklaus, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, à Bière et à Colombier ; Monsieur Georges Raymond-Niklaus, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Madame

Edouard NIKLAUS

née Maria-Hélène PICENNI leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu dans sa 70^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage. 2202 Chambrélieux, le 19 septembre 1969. (Le Rucher)

Ne pleurez pas, mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées. Je pars pour un monde meilleur. En priant pour votre bonheur.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jean-Louis Javet-Fallet ; Monsieur Bernard Javet ; Mademoiselle Gertrude Javet ; Mademoiselle Germaine Javet ; Monsieur et Madame André Javet, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Martin ; Monsieur et Madame Louis Christen-Javet, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Martin ; Monsieur et Madame Willy Javet, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Marcel Berthoud-Javet, à Cornier ; Monsieur et Madame Roger Fallet, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Marcel Mentha-Fallet, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Karl Frey-Fallet, leurs enfants et petits-enfants, à Liestal ; les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur

Jean-Louis JAVET

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 62^{me} année, après une longue maladie. 2006 Neuchâtel, le 20 septembre 1969. (Suchiez 8)

Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation ; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacques 1 : 12.

L'incinération aura lieu mardi 23 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 13 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le chef du département des Travaux publics et ses collaborateurs ont le regret de faire part du décès de Monsieur

Jean-Louis JAVET

mécanicien au garage de l'Etat Ils garderont le meilleur souvenir de ce fidèle collaborateur. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Eternel est mon Berger... Il me dirige près des eaux paisibles. Ps. 23 : 1-2.

Rösely STOLL

L'incinération a eu lieu samedi 20 septembre 1969, au cimetière de Beaugard, dans l'intimité.

DÈS CE SOIR MARDI

EN COULEUR 18 ans

ROMY SCHNEIDER ET ALAIN DELON

LA PISCINE

Le film est passionnant d'un bout à l'autre, diabolique et souvent bouleversant.

Toute la France, Genève - Lausanne se ruent aux caisses des cinémas pour le voir.

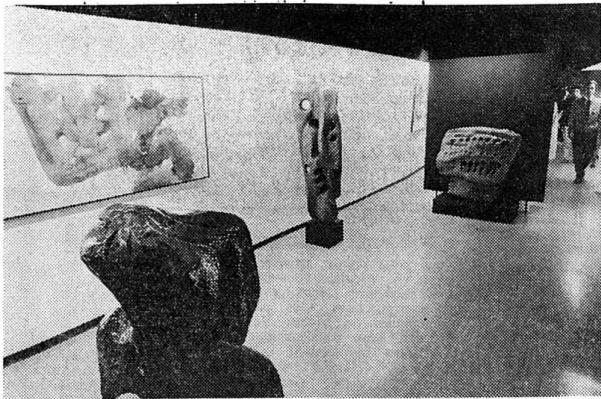
Avis de remerciements en page 13

Gerbes mortuaires, couronnes Confection soignée

FLE

Sofu Teshigahara, le Picasso japonais de Tokio expose à la Galerie Numaga

Samedi dernier, en fin d'après-midi, à la Galerie Numaga, à Auvernier, avait lieu le vernissage de l'exposition du peintre japonais Sofu Teshigahara.



Vue générale de l'exposition. (Avipress - J.-P. Baillod)

dans sa forme habituelle avec les traditionnelles coulées de couleurs, Sofu Teshigahara se révèle un artiste avant tout japonais.

naît sans peine des formes minérales, végétales, animales, et même humaines. Tout cela, qui évoque les anciens esprits du Japon, les dieux et les démons, peut-être aussi tel dragon de la mythologie, est très vivant et très plastique.

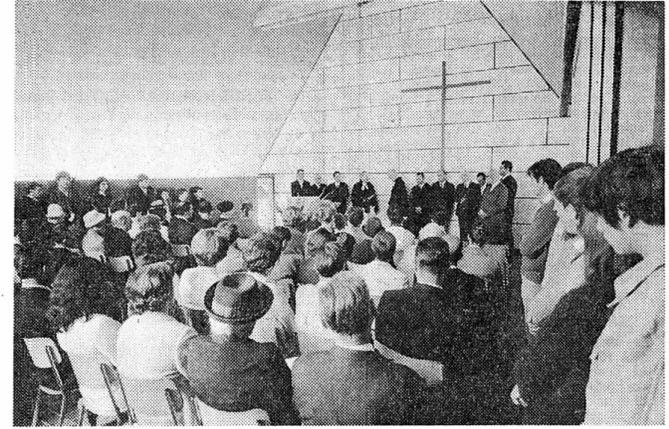
P.-L. B.

Culte et cérémonie de dédicace de la Chapelle des Charmettes

Située tout près du Centre scolaire des Charmettes, la nouvelle chapelle des Charmettes est une parfaite réussite. Faite en grande partie de bois, avec son toit pointu, elle a le charme d'un grand chalet, aux tonalités chaudes et sombres.

chapelle. Il présenta à la paroisse M. Bernard Seret, qui sera pasteur statuaire. S'inspirant de la parole: «Saluez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes», M. Stauffer parle du Royaume de Dieu, qui est présent dès aujourd'hui, et de la repentance, qui ne doit pas raviver remords et regrets dans un stérile retour sur soi, mais être en quelque sorte un «retour

en avant», la promesse d'une espérance et d'une vie nouvelle. Ce culte, qui fut suivi par la célébration de la sainte cène, était agrémenté par le Chœur des Valangines qui chanta à plusieurs reprises. L'offrande perçue à la sortie était destinée à l'école secondaire agricole de Linea Cuchilla, en Argentine. P.-L. B.



Nombreuse assistance au culte de dédicace. (Avipress - J.-P. Baillod)

Nombreux accidents au cours du Jeûne

23 accidents et 11 blessés

Pendant le Jeûne fédéral, les accidents ont été nombreux. Les polices locale et cantonale ont dû intervenir souvent sur les routes du canton et en ville. Au total 23 accidents se sont produits dans le canton: 7 vendredis (dont un mortel), 10 samedis, 3 dimanches, et 3 lundis. Beaucoup de tôles froissées mais aussi hélas onze blessés sont à déplorer.

NEUCHÂTEL

Virage pris trop vite

Le jeune Gilbert Morandi circulait samedi soir sur son cyclomoteur, rue du Seyon. Alors qu'il s'apprêtait à bifurquer à gauche, il a perdu l'équilibre et fait une lourde chute dans un virage pris trop vite. Il a été conduit à l'hôpital des Cadolles souffrant d'une fracture de deux doigts et de plaies ouvertes aux mains.

Refus de priorité

A 17 h 15 samedi, M. V. A., domicilié à Neuchâtel a refusé la priorité à M. J. Z. alors qu'il circulait au volant de sa voiture rue des Sablons. Pas de blessé. Dégâts matériels seulement.

Collision au carrefour

Un automobiliste de Neuchâtel, M. C. A. circulait samedi à 23 h 20, rue du Temple-Neuf en direction est. A l'intersection de la rue du Concert, il refusa la priorité à M. C. D. domicilié à Neuchâtel. Pas de blessé: dégâts.

Collision sur un parc

A l'extrémité de la place du Port, M. P.-A. K. a heurté samedi à 23 h 55 l'automobile conduite par M. M. C. domicilié à Trimbach qui cherchait une place de stationnement. Pas de blessé. Dégâts légers.

La corde de la voiture attelée casse: 2 blessés

Deux blessés à déplorer dans le quartier des Draizes au cours d'un accident inhabituel. Samedi à 11 h, M. Roland Gonseth, âgé de 23 ans remorquait un véhicule sans plaques au moyen d'une corde. Cette voiture était destinée à la démolition. Le véhicule tracteur ayant dû freiner brutalement pour éviter un obstacle, le conducteur de la voiture remorquée, M. Franz Steiner, 33 ans, de Courlety, freina également. Sans succès, le frein à pied ne fonctionnait pas. Il déboîta à gauche pour éviter la collision, perdit la maîtrise de son véhicule par suite de la rupture de la corde d'attelage et vint percuter la voiture de M. Marcel Bondonio, âgé de 26 ans et domicilié au Landeron, qui arrivait en sens inverse. Un passager de la voiture Bondonio, M. F. Bomba, 34 ans, de Neuchâtel fut blessé (commotions et plaies diverses et dents cassées) et M. F. Steiner, le conducteur de la voiture remorquée fut également blessé. Ils ont été conduits à l'hôpital des Cadolles.

Enfant renversé

Samedi à 14 h 30, M. Marcel Pasche, âgé de 46 ans, domicilié à Biemme circulait en voiture à Monruz. Alors qu'il était engagé de quelques mètres sur le chemin des Mulets, il dépassa le petit Stéphane Bernauer, 8 ans, qui circulait derrière son père sur une trottinette. Il fut heurté après avoir fait un écart à gauche par l'automobile qui le projeta au sol. Il a été conduit à l'hôpital Porthaltes avec une fracture de la jambe gauche.

Fausse manœuvre

Mlle A.-M. M. circulait samedi à 20 h 20 avenue du 1er-Mars, lorsqu'elle voulut emprunter la rue J.-J.-Lallemand. Elle bifurqua donc à gauche et coupa la route à une autre automobile conduite par M. M. B., de Neuchâtel. Pas de blessé. Dégâts.

Dépassement... tangent!

M. F. V., de Neuchâtel circulait en voiture dimanche, quai Philippe Suchard à Verrières. Au cours d'un dépassement, il frôla la voiture conduite par M. A. R., de Neuchâtel qui roulait normalement à droite. Légers dégâts.

Route coupée

M. B. S., de Neuchâtel circulait dimanche à 13 h 35, rue des Poudrières en direction de Peuseux au volant d'une automobile. A la hauteur du No 220, il eut sa route coupée par la voiture de M. G. K. domicilié à Biemme qui bifurqua à gauche sans prendre les précautions nécessaires. Dégâts.

Jambe cassée

Au cours du match de réserve Xamax - Mendrisio, M. Sergio Poma de Mendrisio, âgé de 32 ans, eut la jambe droite fracturée. Il a été conduit à l'hôpital des Cadolles.

BOUDRY

Un cycliste motorisé blessé

Alors qu'il circulait sur son motocycle léger, M. André Stoller, domicilié au Locle et âgé de 39 ans, heurta un trottoir avant de s'engager sur la RN 5 sur l'avenue de Grandson à Boudry, samedi soir à 21 h 30. Souffrant de plaies et d'une commotion, il a été conduit à l'hôpital des Cadolles.

CRESSIER

Cycliste motorisé contre voiture

M. Pierre Devenoges, domicilié à Neuchâtel a été victime d'un accident vendredi soir à Cressier. Au guidon de son cyclomoteur, il heurta une automobile conduite par M. Pierre Guerd, domicilié à Cressier. Souffrant de légères blessures M. Devenoges a été conduit chez un médecin.

Kiosque cambriolé

DANS la nuit de samedi à dimanche, le kiosque de Maillefer a été cambriolé. Après avoir forcé la porte, le ou les malfaiteurs ont volé la caisse qui contenait un peu d'argent. Un inventaire sera nécessaire pour savoir si de la marchandise a été emportée. Une enquête a été ouverte.

LE NOIRMONT

Volé à Neuchâtel

Un coffre-fort retrouvé au Noirmont

(c) Dimanche matin, vers 8 heures, des chercheurs de champignons qui évoluaient dans la région du Creux-des-Biches, entre le Noirmont et les Bois, trouvèrent à quelque 150 m du chemin un coffre-fort éventré à coups de piques, autour duquel étaient éparpillées nombre de paperasses. Il fut ainsi facile d'établir que le coffre avait été volé à une entreprise de Neuchâtel. La police du Noirmont et le service d'identification de Berne furent immédiatement avisés de même que la sûreté neuchâteloise qui put aller constater sur place, non seulement la disparition du coffre, mais encore celle d'une voiture stationnée aux abords de l'immeuble. On ne sait pas encore quelle somme renfermait le coffre. A la suite des investigations de la police, un des trois inconnus qui auraient participé à ce coup aurait été arrêté à Biemme.

Après l'accident insolite de la Place de la Gare QUATRE ARRESTATIONS

Après avoir provoqué un accident sur la place de la gare, deux jeunes gens s'étaient enfuis ainsi que nous l'avons relaté dans notre édition du 17 septembre. Après avoir prononcé quelques mots à l'intention de la conductrice du taxi contre lequel ils venaient d'embourser leur véhicule, ils détalèrent sans que l'on sache exactement dans quelles circonstances. Les investigations faites par les polices vaudoises, neuchâteloise, et genevoise permettent d'affirmer que c'est bien par la voiture qui les suivait que les deux individus ont été pris en charge. Afin de ne pas gêner le déroulement de l'enquête nous n'avons pas mentionné qu'un jeu de fausses plaques

se trouvaient à l'intérieur du véhicule. Un élément nouveau vient de s'ajouter à l'enquête: quatre arrestations viennent d'être opérées à Genève. Les faux numéros de la voiture qui avait embarqué les deux premiers individus ont permis aux gendarmes de remonter la filière. Il semble d'ailleurs que tout ne soit pas terminé dans cette affaire. D'autres arrestations pourraient en effet avoir lieu et il semble d'autre part que les malfaiteurs ne soient pas de simples voleurs de voitures. Des bruits circulent à Neuchâtel selon lesquels ces vols masqueraient un trafic. Comme il y a rarement de la fumée sans feu...

Violente bagarre dans une brasserie de la rue du Seyon

Une violente bagarre a éclaté hier après-midi, à 17 heures, dans les locaux de la brasserie du Cardinal. Deux consommateurs se trouvaient à la même table. Alors que l'un discutait avec une sommelière (qui ne travaille dans cet établissement que pour une quinzaine de jours), le second se mêla des affaires du premier qui n'apprécia pas cet «excès de courtoisie»...

le public préféra abandonner à son triste sort, tout comme les deux antagonistes que le garçon de buffet chercha néanmoins à séparer et surtout à convaincre que le trottoir répondrait mieux à ce genre de pugilat que l'intérieur d'un café. Les agents de la police locale furent appelés à la rescousse. Mais ils eurent besoin des gendarmes. Il y eut bientôt sept policiers, les deux achetés et environ deux cents personnes massées devant la brasserie! Et le combat se poursuivait! Bientôt la police emmena les deux récalcitrants au poste où ils furent arrêtés en attendant que l'enquête se soit achevée.



Les «Jumpin' Seven»: Bertoli, trompette; Pifaretti, trombone; Staehli, saxophone; Rivaz, batterie; Guillemmin, basse; Schmidt, guitare et banjo; Joly, piano. (Avipress - Berthe)

La seconde «Fête du jazz» à Cortaillod

Une tradition est-elle en train de naître à Cortaillod? Il semble en tout cas que les «Amis du jazz», qui ont organisé samedi soir à la salle des Coteaux un concert débordant de bonhomie et de bonne musique s'en soient persuadés. Le succès de la manifestation nous y reviendrons dans une prochaine édition - à été complet. Et la chanteuse noire Martine Kay, qui a tenu à chanter

avec la demi-douzaine d'orchestres participant à la soirée, semblait être enchantée d'avoir passé, une fois au moins, par le «Grand Caveau».

BEVAIX

Le Conseil communal pour à nouveau siéger à cinq

Le Conseil général de Bevaix s'est réuni vendredi soir à la grande salle du collège sous la présidence de M. Paul Borrioli fils, président. Trente-quatre membres étaient présents sur un effectif de trente-sept. Le Conseil communal était représenté par MM. Claude Dubois et Albert Mojon. Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le point 1 de l'ordre du jour fut abordé. Il s'agissait de nommer un conseiller communal en remplacement de M. Willy Ribaux, démissionnaire. Aucun groupe n'ayant désigné de candidat possible lors de la précédente séance, le Conseil général avait chargé son bureau de présenter pour celle de ce jour, une personne susceptible d'accepter cette importante fonction. Il s'agit de M. Georges Tinembart qui fut élu après bien des péripéties. Nous y reviendrons.

Journée des familles réussie au Rgt 8

Samedi, le Nord vaudois, au milieu duquel s'éparpillent le Rgt 8 avait revêtu son habit de lumière. Brouillard matinal, soleil et déjà paré des ors de l'automne, il accueillait avec un chaud sourire les hommes du Rgt 8. A peine créée, la journée des familles est en passe de devenir un classique. L'armée est partie inhérente du pays. Dès lors, il est logique que les civils puissent y glisser un regard furtif de temps à autre. Si trop de pudeur habille encore les rapports entre les deux parties, il est à souhaiter que le gris-vert cesse bientôt d'être une frontière. Nombre de personnes l'ont compris et samedi déjà, malgré l'éloignement, plusieurs compagnies ont reçu l'hommage qu'elles méritaient. Il faut reconnaître que pour l'occasion, le régiment n'a pas lésiné sur les moyens et s'est paré des plus belles vertus guerrières. Tout le répertoire y a passé. Le bat. car. 2 et le bat. fus. 18 se sont mis cette année particulièrement en évidence avec des exercices assez remarquables. Mais les autres ne furent pas en reste. Laisant les valeurs guerrières aux fusiliers et aux carabiniers, la compagnie état-major du Rgt 8 a choisi de montrer ce qu'elle avait de plus constructif. Les sanitaires illustrés par la fanfare sous le feu nourri montrèrent qu'ils connaissaient admirablement la musique. Pas une gamme ne leur échappa. De même pour les chauffeurs qui démontrèrent, (en

est-il encore besoin?) que leur maîtrise ne devait rien à la légende. A moto, deux sous-officiers séduisirent de nombreux spectateurs. Leur démonstration n'avait guère à envier à celle de motards chevronnés.

Mais s'il fallait, au terme de cette journée décerner un prix «orange» il irait incontestablement au commandant de la compagnie M du Rgt 8, le premier lieutenant Cornu, qui procura à une centaine de gosses une joie indescriptible en leur permettant de promener leurs mines ébahies sur les «Hafinger», «jeep» ou autre camion militaire. Cette note sympathique permet d'oublier que trop de personnes encore, par préjugés, hésitent à partager, ne serait-ce qu'un jour, l'ordinaire de la troupe. Surtout que sans exagérer, les démonstrations présentées par certaines compagnies méritaient largement d'être vues. Va pour les regrets! Aujourd'hui, les musiciens du bat. fus. 19 donneront un concert de musique classique en l'abbaye de Romainmôtier et demain, la fanfare du Rgt 8 enregistrera dans les studios de Radio-Lausanne, avant de se produire au Locle, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

Jedi enfin, la cérémonie de la remise du drapeau de chaque bataillon et le défilé qui suivra à Planeyev attirera de nombreux civils. Chaque année, les points de rencontre se font plus nombreux. Tant mieux!



La journée des familles: très réussie.

Les hôtels neuchâtelois: oui au service compris

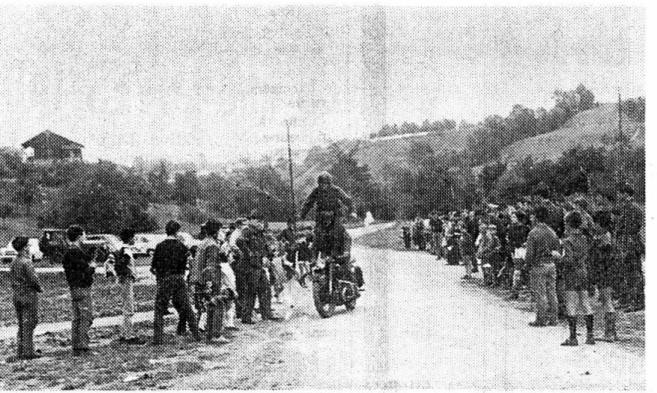
La section neuchâteloise de la Société suisse des hôteliers a tenu sa dernière assemblée générale à Chez-le-Bart, sous la présidence de M. Hugo Vock. Elle s'est penchée sur de nombreux problèmes, tel que celui du «service compris». Sur proposition du président, l'assemblée a accepté la mise en application de ce nouveau système. En outre, l'assemblée a prié M. Raymond Humbert, président de la section neuchâteloise de la Société des cafetiers, hôteliers et restaurateurs de re-

commander ce système à ses membres. Car de nombreuses oppositions s'étaient manifestées parmi eux. Seuls quelques membres de cette société appliquent actuellement le «service compris» dans le canton de Neuchâtel.

CORCELLES-CORMONDRECHE Pour ses nonante ans

Le Conseil communal a constaté dans le contrôle des habitants qu'une nouvelle dame venait d'atteindre 90 ans. C'est ce qui valut à Mme Julia Maurer-Boss de recevoir la visite du président de commune, M. Pierre Duckert et de son secrétaire, M. Louis Plancherel, venus lui apporter les félicitations des autorités et leurs vœux de bonnes années encore - y compris les attentions qui sont réservées à nos nonagénaires. Les époux Maurer-Boss, après de longues années passées au service des CFF, se sont retirés dans leur coquette villa de l'extrémité de la rue de Porcena.

Vu l'abondance de matières, nous nous voyons contraints de renvoyer à un prochain numéro la parution des comptes rendus de plusieurs manifestations dont la réception des Vignolants à Fresens.



Un motocycliste ou plutôt un virtuose de la moto!

FAV

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:
1 an 56.— 6 mois 28.50 3 mois 14.50 1 mois 5.50

ÉTRANGER:
1 an 90.— 6 mois 46.— 3 mois 24.— 1 mois 8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:
1 an 95.— 6 mois 52.— 3 mois 27.— 1 mois 10.—

Tarif de la publicité
ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.— Réclames, Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

la mer : jardin de votre appartement de vacances

Paguera - Baléares

- la résidence CONCORDE est construite « les pieds dans l'eau » sur le rocher d'une calanque privée à PAGUERA, 22 km. de PALMA
- vue extraordinaire sur la mer
- pl piscine, terrasses fleuries, solarium, embarcadère
- centre commercial à 200 m.; 5 minutes à pied du centre de PAGUERA
- ski nautique, équitation, tennis, voile, chasse sous-marine
- grand confort, construction de premier choix

APPARTEMENTS DES Fr. 25 000.—

Bon pour une documentation gratuite, à découper et à envoyer à **BALÉARES IMMOBILIÈRE OLIVER MATEU**
Agence de vente pour la Suisse: c/o AEROLEASING S.A.
42 b, avenue Tournay - 1292 CHAMBÉSY/Genève

Nom: _____
Adresse: _____

CONFORT
SÉCURITÉ
ÉCONOMIE
INDÉPENDANCE

Les appartements de 4 1/2 et 5 1/2 chambres que nous vendons à Cernier, à quelques minutes de voiture seulement de Neuchâtel, vous offrent tous ces avantages: loyer modéré, par l'apport d'un petit capital personnel, confort moderne complet, soleil, tranquillité, sauna, garage, balcon, cave, grenier.

Facilités de financement. Et quelle vue! Pour tous renseignements et pour visiter, adressez-vous à:

Dr KRATTIGER & CIE
7, place de la Gare
2500 BIENNE
Tél. (032) 2 09 22

A VENDRE
à Saint-Blaise, près de Neuchâtel

appartements de 4 et 5 chambres,
tout confort, vue imprenable.
Prix de vente de 130,000 fr. à 175,000 fr.
Surfaces des logements de 90 à 108 m2.
Garages à disposition.
Pour renseignements et pour traiter:
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel,
tél. (038) 5 76 71.

A vendre
TERRAIN
à bâtir, 1600 m2, bien situé; belle vue. Prix modéré. S'adresser à Mlle Madeleine Jeanmonod, Gorgier.

R. Jobin
Treville 5
Tél. 5 17 24

A vendre
Au Landeron MAISON FAMILIALE
6 chambres, confort, grands locaux, terrain de 2578 m2, vue, tranquillité.

A vendre
TERRAIN A CHEYRES
au bord du lac belles parcelles de 1000 m2 chacune.
Prix: Fr. 14.— le m2.
Ecrire sous chiffres P 900237 N
à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre
TERRAIN à bâtir
près du lac de Morat.
Tél. (039) 3 50 49.

BAUX A LOYER
en vente au bureau du journal

ENCHÈRES
PUBLICATION D'ENCHÈRES
Office des faillites du Val-de-Travers
ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites du Val-de-Travers vendra, lundi 29 septembre 1969, dès 14 heures, devant le domicile de M. Albert CHOFFAT, ruelle Rousseau 2b, à Fleurier, les biens suivants:

1 bureau métallique, 1 machine à écrire, 2 chaises roulantes, 1 armoire 3 portes, 1 table, 2 divans, 3 fauteuils, 6 fonds de chambre, 2 aquarelles, 5 guéridons, 3 armoires, 2 bahuts, 2 lits, 7 peintures à l'huile, 2 chaises neuchâteloises, 1 bibliothèque, 1 bureau, 1 pendule neuchâteloise, 1 tourne-disques télédiffusion, 1 téléviseur, 1 salle à manger composée de 1 buffet de service, 1 table à rallonges, 6 chaises, 1 argentier; 1 Opel Rekord 1963, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la L. P.
Môtiers, le 18 septembre 1969.
OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: **BLANG**

PENSIONS
On cherche, pour dame âgée, de santé délicate, mais non invalide, **pension accueillante** si possible chez une infirmière. Adresser offres écrites à 2322 au bureau du journal.

DEMANDES A LOUER
Le comité des logements de la Fête des vendanges cherche **CHAMBRES** pour la nuit du 4 au 5 octobre. Adresser offres au secrétariat de l'ADEN, Maison du Tourisme, 2001 Neuchâtel. Tél. 5 42 42.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DU LOCLE

Mise au concours d'agent de police
2 postes
sont mis au concours.

Conditions requises: 20 ans au moins, 30 ans au plus. Taille 1 m 70 au moins, constitution robuste, bonne réputation, apte au service militaire actif.

Bons salaire et prestations sociales. Travail intéressant. Matériel moderne.

Pour tous renseignements, s'adresser au poste de police.

Les offres de service doivent être adressées par écrit, avec curriculum vitae, à la Direction de police, jusqu'au 30 septembre 1969 au plus tard.

CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES
A vendre à Schönried **parcelle à bâtir** pour 2 chalets, situation merveilleuse, vue splendide. Faire offres sous chiffres K 26 070 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Particulier cherche **TERRAIN** à bâtir pour villa sur la commune de Peseux. Faire offres sous chiffres P 300592 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre **maison locative** 4 appartements et 2 grands ateliers charpente-menuiserie ou autre. Grand dégagement pour nouvelle construction. Très belle situation. Adresse: Henri Amstutz, Monts 23, Cernier. Tél. 7 13 87.

URGENT
Entreprise de la région de Neuchâtel cherche pour un de ses cadres supérieurs,
APPARTEMENT
à louer de 5 ou 6 pièces ou **VILLA**
pour début octobre ou date à convenir. Région Neuchâtel-Hauterive-Marin
Tél. (038) 7 75 21, interne 245.

L'imprimerie **Paul Attinger S. A.** Neuchâtel cherche, pour un de ses employés,
APPARTEMENT de 2 à 3 pièces
pour fin novembre, début décembre, à Neuchâtel ou aux environs.
Faire offres écrites ou téléphoner au 5 60 04.

Je cherche un **local** pour entreposer des meubles.
Tél. 3 17 20.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER
A louer, à 1 minute de la place Pury, au 1er étage,
4 pièces tout confort
pour bureaux au autres (logement exclu). Date à convenir. Adresser offres écrites à AR 2326 au bureau du journal.

A louer à Boudry, pour le début janvier 1970,
MAISON FAMILIALE
5 pièces, cuisine, salle de bains, W.-C. Chauffage au mazout. Petit jardin.
S'adresser à la Fiduciaire & Gérances Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 5 83 83.

OFFRES D'EMPLOIS

JAC
Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir **UN DESSINATEUR CONSTRUCTEUR** connaissant, si possible, les étampes progressives. Travail très intéressant et varié. Semaine de 5 jours.
Faire offres ou se présenter chez **FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S.A.**, 37, rue des Chansons, 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 66.

OMEGA

Employées de bureau — dactylographes — aides-comptables, si vous désirez travailler à un poste permettant de participer de façon active à la marche de l'entreprise, vous avez l'occasion de postuler comme

facturières
pour l'établissement de factures commerciales et douanières.

Veillez faire vos offres, vous présenter ou téléphoner à **OMEGA**, département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, interne 502.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE NEUCHATEL

cherche, pour date à convenir,
JEUNES EMPLOYÉS QUALIFIÉS possédant une bonne formation bancaire ou commerciale et manifestant de l'intérêt pour une activité variée dans les secteurs

CAISSE - COMPTABILITÉ - CRÉDITS - TITRES
Les candidats de langue maternelle française trouveront dans nos bureaux des postes stables et une ambiance agréable. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite avantageuse.
Adresser offres détaillées, avec copies de certificats, au chef du personnel de la B.C.N., place Pury, Neuchâtel.

Occupation le soir
Si vous êtes dynamique et possédez une voiture, vous pouvez doubler votre salaire, en travaillant quelques heures le soir sans faire de porte-à-porte. Pour prendre rendez-vous, téléphonez de 10 à 15 h le mercredi 24 septembre au (038) 3 31 26. Discretion assurée.

Je cherche COIFFEUR (SE)
pour messieurs, très capable. Très bon salaire. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres à Coiffure MODERNA, C. BINDA, 2034 Peseux - Neuchâtel. Tél. (038) 8 15 78 ou 8 25 16.

Grâce à notre **travail à domicile** vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricot. Veuillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant, **gis o, Gilgen & Somain** interne 11, 4563 Gerlafingen, tél. (065) 4 58 68.

Garage de la Béroche Agence Renault Saint-Aubin engagerait:
1 mécanicien de garage qualifié
1 manoeuvre de garage.
Entrée à convenir. Tél. (038) 6 73 52.

On engagerait tout de suite

chauffeur pour camion Bedford
Bon salaire, logement à disposition. S'adresser à l'entreprise Socchi, Draizes 75, Neuchâtel. Téléphone 8 19 10.

On cherche

pâtissier
ou **boulangier-pâtissier**
Nourri, logé; congé le dimanche. S'adresser à la boulangerie-pâtisserie Michel Ferrari, Dime 1, Neuchâtel. Tél. (038) 3 27 75.

On cherche

1 ouvrier pâtissier qualifié
1 vendeuse
S'adresser à confiserie Vautravers, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 70.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse, ou étrangères avec permis C ou établies en Suisse depuis 5 ans révolus.

Prière de se présenter ou de téléphoner à **AGULA S.A.**, manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 8 19 02.

La Banque des Règlements Internationaux à Bâle

cherche, en vue de compléter ses sections « Emprunts » et « Actions », **jeunes collaborateurs** de langue maternelle française ou allemande, ayant de bonnes connaissances de la seconde langue et de l'anglais. Diplôme d'une école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage commercial. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux de premier ordre. Personnel international. Les candidats voudront bien adresser leurs offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, au Service du personnel de la B.R.I., Centralbahnhofstrasse 7, 4002 Bâle.

Aimez-vous le contact avec la clientèle? Appréciez-vous d'être l'organisateur d'un secteur? Si oui, nous vous offrons une place de

REPRÉSENTANT

ayant pour tâche l'organisation de vente et différentes fonctions en rapport avec l'administration interne. Caisse de retraite, assurance accidents, revenu minimum garanti. Vos offres, adressées sous chiffres CP 2283 au bureau du journal, seront traitées avec la plus totale discrétion.

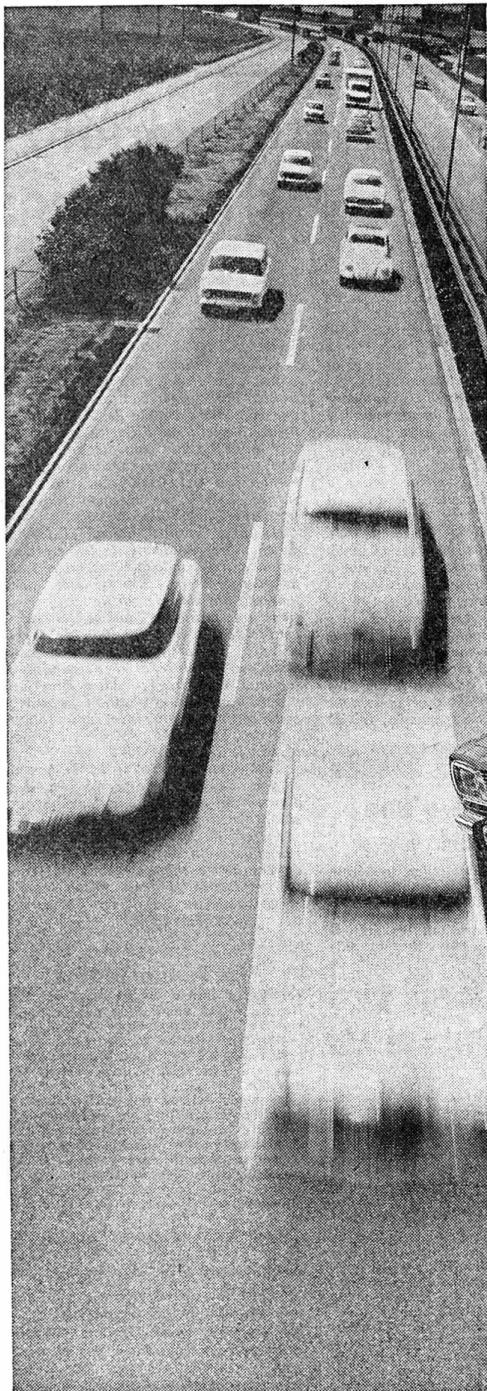
ELECTRONA
cherche pour son département d'accumulateurs **ouvriers** et, pour son atelier de presses pour matières plastiques, **ouvriers pour travail en 2 équipes** (Horaire 04 h - 13 h 18 ou 13 h 18 - 22 h 36.) Service de transport pour le début de l'équipe du matin assuré par nos soins. Possibilités d'avancement pour personnes capables.

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.

ELECTRONA Prière de se présenter ou de téléphoner à Electrona S.A., 2017 Boudry (NE). Tél. (038) 6 42 46.

C.I.P. - PESEUX
Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
avenue de Beauregard 3 Tél. 8 33 75

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, **RÉGLEUSES-VISITEUSES** pour seconder le chef d'atelier.
Faire offres ou se présenter à l'atelier.



1 heure d'auto-route en 504, c'est plus court!

Pourquoi?

Parce que vous ne vous fatiguez pas dans la 504 qui vous offre un confort extraordinaire, de hautes performances et des qualités routières de premier ordre.

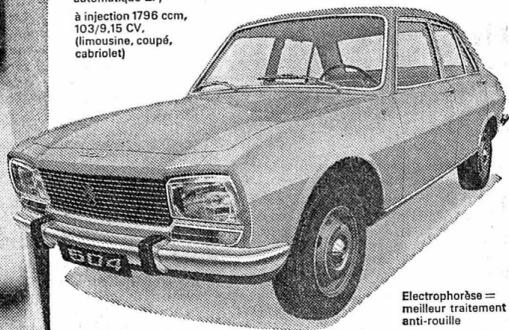
L'heureuse conjonction de ces trois caractéristiques de la 504 a permis de dire que cette voiture était supérieurement équilibrée. Elle a justifié le titre de «voiture de l'année 1969», accordé à la 504 par des journalistes professionnels. De plus, c'est une très belle voiture, construite pour une clientèle de classe.

En 504, le kilomètre est plus court!

PEUGEOT 504

Peugeot 504 à carburateur 1796 ccm, 87/9,15 CV (limousine livrable également avec boîte automatique ZF)

à injection 1796 ccm, 103/9,15 CV, (limousine, coupé, cabriolet)



Electrophorèse = meilleur traitement anti-rouille

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S. A. Giacomettistrasse 15, Berne

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés



PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Concessionnaires: J.-L. Segessemann & Fils

Garage du Littoral Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-59991

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier E. Richard & Fils, La Neuveville A. Germond, Garage, Dombresson

OFFRES «RÉOUVERTURE»

DES ARTICLES SPÉCIALEMENT CHOISIS
DES PRIX SOIGNEUSEMENT ÉTUDIÉS
DES OFFRES DONT VOUS DEVEZ PROFITER



Pantalons longs
pour garçons, trévia brun ou marine, façon moderne, avec ceinture
Taille 6 ans + 2 fr.

18.90

Robe fillette
en térylène uni, avec garniture écossaise au col, aux manches et à la jupe
Taille 2 ans + 2 fr.

19.90

Manteau baby
en lainage à chevrons, intérieur matelassé, jolie façon à double boutonnage.
Taille 2 ans + 3 fr.

49.-

Voiture de course
à pédales, entièrement plastique couleur, klaxon

55.-



VOTRE MAGASIN AGRANDI ET MODERNISÉ

Gonset

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

DÉMÉNAGEMENTS

petits transports

Transport de pianos

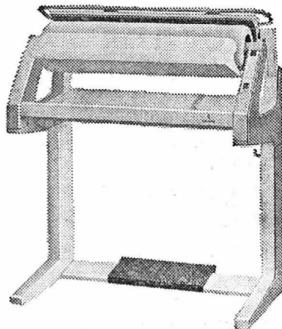
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux ou 8 13 63

Département mesure à votre disposition

PKZ

Neuchâtel, 2, rue du Seyon, tél. 038 / 5 16 68

Maintenant vous repassez vite et facilement toute votre lessive



Nouvelle repasseuse SIEMENS Fr. 965.-

Venez voir cette admirable machine dans nos magasins

Démonstration sans engagement

CLAUDE DUCOMMUN

ELECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ Orangerie 4 5 28 00 Neuchâtel

124

pour les jeunes et jeunes d'esprit

studios

Quatre murs à soi! Pour habiter, dormir, travailler. Ou pour être seul ou fêter avec des amis, selon le goût du jour.

Mais cela ne fait vraiment plaisir que si l'on est bien installé. Avec des meubles pratiques et de belle forme que l'on peut transformer ou compléter d'après sa fantaisie et qui sont, par dessus tout, bon marché.

Cette insertion vous montre quatre exemples du choix de studios le plus grand en Europe. Si l'un d'eux vous plaît, veuillez nous téléphoner... vous en saurez davantage! Toutefois, il serait préférable, que vous passiez. Tout d'abord pour voir notre grand choix

studios en 5 pièces dès frs. 390.-

et il faut voir le meuble, il faut le toucher, ouvrir et fermer les tiroirs, etc. Avant de se décider définitivement, il faut s'asseoir dans les fauteuils, se coucher sur les couches etc.

Cherchez des idées, des suggestions précieuses à notre

FESTIVAL INTERNATIONAL D'AMEUBLEMENTS!

Vous en serez ravis! Et aussi des prix!

Pfister ameublements sa

2000 chambres modèles 30 000 tapis

GENEVE Sarvetta 53+44

LAUSANNE Monchoisi 5

BIENNE Pl. du Marché-Neuf

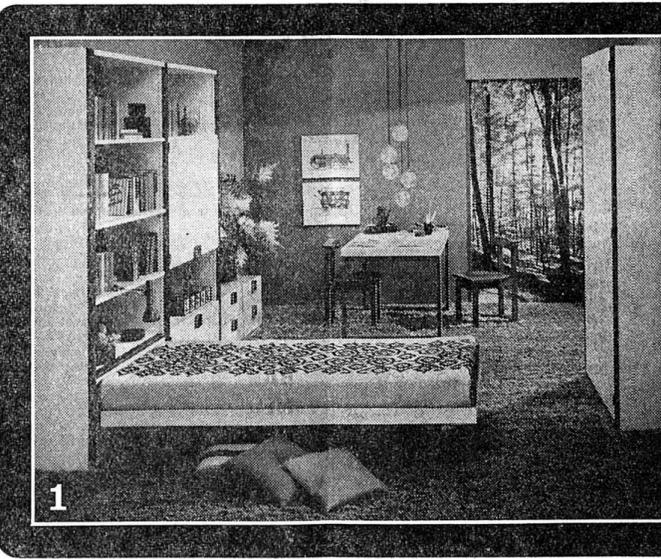
DELEMONT Rue des Moulins 12

NEUCHÂTEL Terreaux 7 (Agence)

BERNE Schanzenstrasse 1

BALE Mittl. Rheinbrücke

Fabrique-exposition - Tapis-centre SUHR près Aarau 1000 33 ravissantes vitrines • Sortie de l'autoroute AARAU



1

Le programme **JOKER**: surfaces en vernis blanc perlé. Poignées et montants frontaux en hêtre, teinté rouge ou vert. Table, plateau blanc, résistant aux marques d'écriture. Exclusivité PFISTER.

2

Bibliothèque **HOBBY**: 2 hauteurs, 3 largeurs, 2 profondeurs. Tous les éléments stratifiés blancs faciles à entretenir. Meubles et table en structure noyer ou palissandre. Exclusivité PFISTER.

3

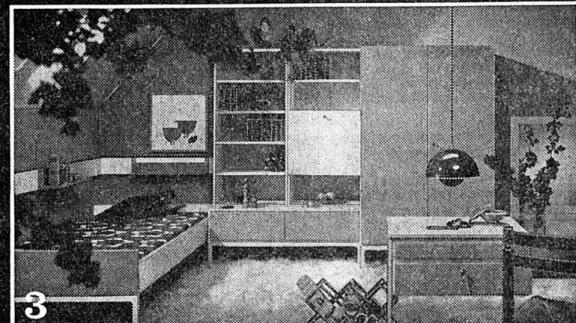
Le programme **BEDQ**: Vernis orange-blanc, bleu-blanc ou blanc uni. Combinaisons individuelles. Se prêter à la composition d'une chambre à coucher en couleurs. Exclusivité PFISTER.

4

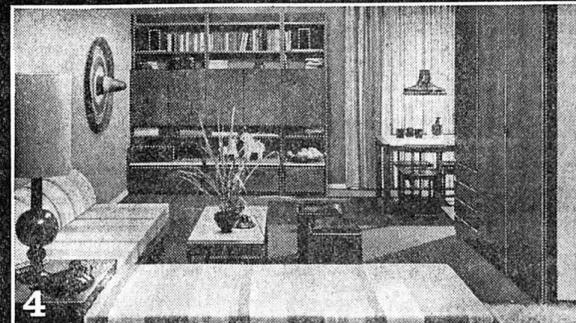
GRETNA GREEN: Programme-studio en Hemlock teinté rouge. Donne de ravissants effets de teintes lors de combinaisons harmonieuses tapis - rideaux - papiers peints. Exclusivité PFISTER.



2



3



4

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Un ouvrier électrocuté en gare de Fleurier

Son état est jugé grave

De notre correspondant régional : Un grave accident s'est produit en gare de Fleurier, samedi matin, à 2 h 30. M. Florentino Valentini réglait des isolateurs au haut d'un pylône en fer. Pour des raisons que l'enquête s'efforcera de déterminer, il a probablement touché avec une épave ou un outil la ligne d'alimentation détournée au-dessus de la voie 4 en pleine gare de Fleurier.

Sous l'effet d'une violente secousse, M. Valentini a été projeté à terre d'une hauteur d'environ huit mètres et chuta sur le ballast.

Des secours s'organiseront immédiatement. Un médecin se rendit sur place et ordonna le transfert du blessé à l'hôpital de Fleurier par l'ambulance du Val-de-Travers.

Hier, l'état de M. Valentini était toujours inquiétant. Il souffrait de graves lésions internes et d'une légère brûlure à l'épaule droite. Il n'a pas

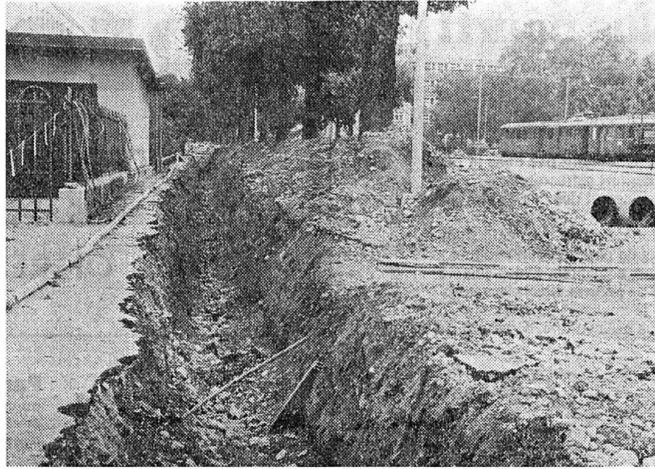
encore été possible de l'interroger.

La compagnie régionale de chemin de fer avait confié à l'entreprise spécialisée Mauerhofer et Zuber, de Renens, le réglage et le contrôle des lignes aériennes de contact à la gare. Le courant était coupé, depuis trois nuits entières minuit et 4 h 30 sur les lignes de contact. Mais une ligne détournée d'alimentation de 15,000 volts restait en service pour desservir les secteurs de Buttet et de Saint-Sulpice.

Les ouvriers de l'entreprise Mauerhofer et Zuber n'avaient pas à se précipiter de cette ligne d'alimentation placée deux mètres au-dessus de la ligne de contact.

Ils avaient reçu de la part du Régional toutes les instructions nécessaires pour assurer leur sécurité. Il appartiendra vraisemblablement à la Caisse nationale suisse en cas d'accidents et à l'entreprise Mauerhofer et Zuber de mener l'enquête.

G. D.



Les travaux avancent à raison de 20 mètres par jour.

A FLEURIER : DES TRAVAUX SPECTACULAIRES...

Auto contre un arbre : un blessé

(sp) Samedi à 12 h 25, M. Xavier Genre, 50 ans, domicilié à Fleurier circulait en auto sur la route Couvet-Môtiers. Au Grand-Maraix, il fut gêné par M. Salvatore Bellocco de Fleurier, un cyclomotoriste qui aurait fait un écart et que M. Genre voulait dépasser.

L'automobiliste donna un coup de frein et perdit le contrôle de sa voiture qui se jeta contre un arbre en bordure sud de la chaussée.

M. Genre a été hospitalisé à Couvet par l'ambulance. Il souffre d'une commotion et de douleurs à la cage thoracique. Les dégâts à son auto sont assez importants. La police cantonale s'est rendue sur place pour établir un constat.

Depuis plus d'une semaine, des travaux assez spectaculaires sont en cours au passage à niveau — fermé à la circulation automobile — de la fabrique d'Ebauches à Fleurier.

Le RVT a posé deux nouveaux branchements et a remis en état la voie et les traverses. Par ailleurs, la direction locale des travaux publics a commencé une nouvelle étape dans le cadre de l'épuration des eaux.

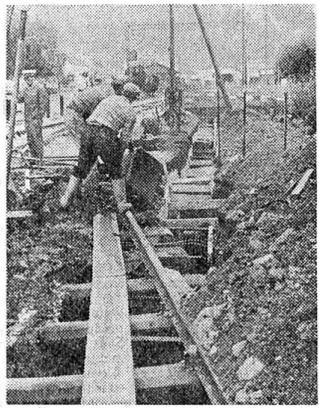
Au sud de la voie ferrée, elle fait poser une conduite de 80 cm de diamètre qui fonctionnera en qualité de collecteur pour aller rejoindre celui de la rue des Petits-Clos. Ce nouveau collecteur sera prolongé jusqu'à la rivière le Buttet, en longeant la rue du jardin public et la rue du Progrès. Il sera ensuite raccordé avec celui de la rue de l'Industrie et du Collège, évacuant

les eaux usées d'une partie du village et de la commune de Buttet.

Au nord de la ligne du RVT a été posé un canal pour l'écoulement des eaux de surface de la rue Daniel-Jeanrichard. Ce canal aboutira dans la rivière « Le Fleurier » et qui a déjà été partiellement remblayé à la rue des Moulins.

Pour la suite des opérations du canal collecteur, on pense que les travaux avanceront à raison de 20 m par jour.

G. D.



Notre photo donne une idée de l'ampleur de ces travaux.

LES BAYARDS

Trois arrêtés acceptés par le Conseil général

(c) Le Conseil général des Bayards vient de tenir une séance sous la présidence de M. Albert Hainard, en présence de quatorze membres, du Conseil communal et de l'administrateur. En ouvrant la séance, M. Albert Hainard demanda à l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de Mme Berthe Hainard, mère de M. Robert Hainard, président de commune, décédée récemment. Il souhaita aussi la bienvenue à M. Frédy Jeanneret au sein du Conseil général.

Après quoi le législatif accepta trois arrêtés qui lui étaient présentés. Le premier avait trait au règlement de la zone de chalets des Places, le second au tarif des abonnements doubles. Ce tarif ne sera toutefois valable que jusqu'au moment où seront posés les compteurs. En effet, il semble que ce soit la seule façon de répartir équitablement les charges du service des eaux. Le troisième arrêté relatif à l'abattoir intercommunal a suscité une longue discussion ; toutefois, après les éclaircissements donnés par MM. Roulet et Peyer, il se révéla que les « ragots de bistrot » avaient complètement faussé la situation, et que les conseillers généraux pouvaient faire confiance au nouveau comité de l'abattoir intercommunal. Celui-ci met tout en œuvre pour redresser une situation délicate.

BOVERESSE

Fourgonnette contre voiture

(sp) Samedi à 14 h 25, M. Roger Jeanneret, de Môtiers, roulait en fourgonnette sur la « pénétrente » à Couvet en direction de Boveresse. Il obliqua à gauche pour s'engager dans la Grand-Rue et coupa la route à une voiture venant en sens inverse pilotée par M. Jean-Michel Vaucher de Fleurier. La collision a été inévitable. Elle a fait des dégâts aux deux véhicules. En revanche personne n'a été blessé. La police cantonale est intervenue.

COUVET

Beau temps pour le Ski-club

(c) Le soleil — un soleil dans un ciel sans nuage — a été l'un des principaux artisans du succès de la sortie des familles du Ski-club de Couvet, dimanche passé. Les quelque 80 participants à cette course, répartis dans 20 voitures et partis à 6 h 30 de leur village, ont rallié Kandertegg après un voyage sans histoire à travers la campagne bernoise et un arrêt à Spiez. Parents et enfants ont ensuite gagné à pied les bords du lac d'Oeschinen où ils ont passé des heures inoubliables. Le pique-nique sur l'herbe a précédé de longues promenades autour du lac d'Oeschinen et de non moins longues randonnées en barque sur la surface de l'eau dans laquelle se reflétait le massif de la Blumlialp.

Cette sortie des familles 1969 du Ski-club de Couvet, fort bien préparée par M. Heinz Heiniger et ses collaborateurs, restera un merveilleux souvenir.

Renouveau et variété à la Société d'émulation

Plus que jamais désireuse de toucher par son activité toutes les couches de la population du Val-de-Travers, la Société d'émulation, présidée par M. Jean-Claude Landry, de Couvet, a établi pour la saison 1969-1970 un programme qui tranche nettement avec les précédents, marqué qu'il est par le renouveau et la variété.

C'est ainsi que le public aura pour la première fois l'occasion de voir et d'entendre au Vallon un ensemble folklorique d'Afrique occidentale : le Ballet national du Sénégal, composé de 45 danseurs et musiciens. De même, grâce à la collaboration culturelle instaurée en 1967 avec les animateurs de la vie artistique de Pontarlier, les mélomanes de la région pourront assister à la chapelle de Couvet, à un concert de l'Harmonie de chambre de la Musique de la police nationale de Paris ; formé de treize instruments à vent, cet ensemble fera escale en terre neuchâteloise à l'occasion d'une tournée organisée par les Jeunesses musicales de France. Par ailleurs, il est fort probable que les fantasistes Guy Bedos et Sophie Daumier présenteront un récital à la salle de spectacles, récital

qui serait enregistré par la Télévision romande. On prévoit également une participation de la Société d'émulation à la mise sur pied d'une soirée de variétés de la Radio romande. Autant dire que les manifestations réputées populaires ne seront pas délaissées cet hiver !

Théâtre, musique, conférences et exposition ne perdront cependant pas leurs droits. Trois spectacles ont été retenus : une comédie classique de Marivaux, « Le Prince travesti ou l'Illustre Avenir », par le TPR ; une comédie boulevardière de Georges Feydeau « Occupe-toi d'Amélie ! » par le CDR ; et un procès sur le « Caine », de Herman Wouk, par les Galas Eurothéâtre de Paris.

Au plan musical, hormis l'Harmonie de chambre parisienne, la Société d'émulation a fixé son choix sur un récital de la pianiste Nicole Wickihalder, récente lauréate du prix de soliste de l'Association des musiciens suisses, et sur un concert du réputé Quatuor de Genève.

Deux conférences sont envisagées : l'une du grand reporter Fernand Gigon sur la Chine rouge ; l'autre d'un juriste neuchâtelois sur la question jurassienne ; cette seconde conférence sera prononcée lors de l'assemblée générale de la société, soit le 27 janvier 1970.

Enfin, vu le succès de la première édition de 1967, le comité a décidé d'ouvrir cet automne une deuxième exposition d'artisanat romand (ARC).

Au gré de leur déroulement, nous aurons l'occasion de reparler plus en détail de ces douze manifestations qui constitueront l'essentiel de la saison artistique et culturelle au Val-de-Travers au cours des six prochains mois.

K.

BUTTES

Dissolution d'une société

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire tenue à la fin de la semaine passée à Buttet sous la présidence de M. Edwin Volkart, président du conseil d'administration, les actionnaires de la Société anonyme du ski-lift Buttet-les Couvelles, ont décidé de dissoudre cette société. Ainsi, ils ont suite à la proposition de la commission nommée pour s'occuper de ce problème.

Les actions, permettant la reprise des installations et de l'éclairage, seront rachetées par la Société du téléskié Buttet-la Robellaz et téléskis Chasseron-nord (TBRC).

Le ski-lift de Buttet, qui avait été l'une des premières installations du genre dans la vallée, fonctionnait depuis 1952, date à laquelle avait aussi été constituée la société anonyme.

Des actionnaires se retrouvent

C'est ce soir, au collège de Buttet, à la grande salle qu'aura lieu l'assemblée constitutive de la Société du téléskié Buttet-la Robellaz et téléskis Chasseron-nord (TBRC).

Quelques 750 souscripteurs ont été convoqués à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant : appel ; rapport des fondateurs ; rapport des vérificateurs de CIBRO ; constitution de la société coopérative ; a) lecture des statuts, b) adoption des statuts, c) nominations statutaires (du conseil d'administration et des vérificateurs des comptes) ; dissolution de CIBRO ; décision relative à la libération des parts.

Cette assemblée de ce soir — et qui débutera à 20 heures — marquera dans les annales du village de Buttet et du Val-de-Travers tout entier. Elle marque l'aboutissement des efforts du comité d'initiative (CIBRO) et le départ d'une nouvelle étape en vue de l'exploitation des installations qui se construisent de Buttet au Crêt-de-la-Neige et qui — dans quelque temps — se construiront jusqu'au Chasseron.

LES VERRIÈRES

Le trafic à la douane

(c) Dimanche, on a enregistré un trafic assez important par route au poste de douane des Verrières-Suisse, tant en ce qui concerne l'aller en France que l'entrée dans notre pays.

Hier, le volume du trafic avait baissé. Il était constitué essentiellement par des Suisses qui revenaient d'outre-Doubs, Lundi tout le monde y travaillait.

Nouveau conseiller général

Par suite de la démission de M. Roger Nussbaum, conseiller général, il a été nommé un nouveau conseiller en la personne de M. Louis Dubois. Il est 5^{me} suppléant de la liste Union verrisane.

LA CÔTE-AUX-FÈES

Chute

(sp) Avant-hier matin, M. Jean Henby, qui roulait à cyclomoteur à la Côte-aux-Fées a dérapé sur du gravillon et a fait une chute. Souffrant d'une commotion, il a été hospitalisé à Fleurier.

Fête de l'école du dimanche

(sp) La fête de l'école du dimanche et de la paroisse a obtenu dimanche un franc succès. Le temps incertain avait incité les organisateurs à convier parents, enfants et amis à la grande salle, où la soupe et le thé étaient offerts. De nombreux jeux et concours pour petits et grands eurent lieu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et la bonne humeur n'a cessé de régner tout au long de l'après-midi. C'est par un lâcher de ballons et des projections lumineuses que se termina cette belle journée.

Le collège régional en balade

(sp) Les classes du degré secondaire inférieur du collège régional de Fleurier sont parties en course d'école jeudi et vendredi derniers. Tandis que les élèves des 1^{ères} et 2^{èmes} années classiques, scientifiques et modernes ont accompli une balade d'un jour, leurs camarades des 3^{èmes} et 4^{èmes} années ont bénéficié d'une excursion de deux jours.

Ces diverses sorties ont eu lieu dans les Préalpes et les Alpes suisses et, malgré des conditions météorologiques peu propices, elles se sont déroulées sans incident. Quant au gymnase pédagogique, il s'était rendu la semaine précédente en Bourgogne et en Champagne.

VAUD

YVERDON

Première nocturne des parachutistes

(c) Hier soir a eu lieu à l'aérodrome d'Yverdon une grande première. Les premiers sauts de parachutes de nuit ont été réalisés dans le cadre d'un stage de quinze jours que plusieurs parachutistes étrangers accomplissent (principalement des Allemands, des Luxembourgeois et des Français).

Plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour assister à ces exercices inhabituels. Le terrain avait été balisé à l'aide d'un groupe électrogène fourni avec l'aide financière de deux maisons de la place. Sans l'effort conjugué du comité de l'Air-club d'Yverdon, du Para-club de Sion et d'Air-glaçier, cette première nocturne n'aurait pu avoir lieu tant il fallut de préparations minutieuses de toutes sortes pour mener à bien cette difficile entreprise sur le plan technique. L'équipement des paras comprenait un système de déclenchement, des barros-chronométriques altimètre lumineux, clinogènes sur les casques, ces clinogènes étant fort utiles pour éviter des collisions lors des descentes. Les sauts furent effectués d'une hauteur de 5000 mètres. De nombreux amis étaient venus d'Italie et de France dont le directeur du Centre de l'école de parachutisme de Châlon-sur-Saône, et d'Allemagne, M. Roger Duflos supervisait la préparation, aidé par d'autres collaborateurs et un expert de l'Office fédéral de l'air était présent. Les sauts de hier soir seront vraisemblablement homologués en tant que records.

Tamponnement en file

(c) Un tamponnement en file s'est produit sur la route Yverdon-Neuchâtel, à Corcelettes. Un véhicule s'était mis en ordre de présélection pour se rendre à Champagnes. Celui qui le suivait freina et s'arrêta, alors que la troisième auto ne put faire de même et entra en collision avec le véhicule qui le précédait. Dégâts matériels, pas de blessés.

SAINTE-CROIX

Une voiture prend feu

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche une voiture circulant en direction de Sainte-Croix a subitement pris feu. Les premières personnes arrivées sur les lieux n'aperçurent aucun occupant, ceux-ci ayant vraisemblablement pris la fuite. Par la suite, on s'aperçut qu'il s'agissait d'une voiture volée dans un garage d'Yverdon. Les recherches entreprises peu après ont permis de retrouver le voleur qui a été aussitôt incarcéré dans les prisons d'Yverdon. La voiture est complètement détruite.

ORBE

Fuite de mazout

(c) Une petite quantité de mazout s'est échappée d'une citerne d'Orbe, dans l'Orbe, puis dans la Thièle. Fort heureusement, les poissons n'ont pas souffert de cet incident, car la plus grande partie du mazout qui s'est échappée de la citerne a été pompée et filtrée par le terrain. Il y a eu tout au plus quelques centaines de litres de mazout qui se sont répandus sur une longueur de plus de quinze kilomètres entre Orbe et Yverdon.

MOUDON

Embarquée : une blessée

(c) Une automobiliste neuchâteloise, Mile Josiane Grim, des Brénes, qui circulait en auto d'Yverdon en direction de Moudon, a perdu la maîtrise de sa machine, non loin du pont de la Menthe, avant le village de Donneloye, entre Yverdon et Moudon. Son véhicule traversa la route de droite à gauche, escalada un talus, fit un bond par-dessus un buisson, pour finalement venir percuter un arbre. La conductrice a été hospitalisée à Yverdon souffrant d'une commotion cérébrale, de plaies au visage, de côtes fracturées et également de fractures à la main droite.

GRANDSON

Enfant renversé par une voiture

(c) Un jeune garçon en visite chez des parents, Claude Baumann, âgé de 7 ans, habitant Zurich, a subitement traversé la route au bas de la rue Basse, à Grandson. Il a été renversé par une auto. Le bambin a été hospitalisé à Yverdon souffrant d'une jambe fracturée et de contusions rénales.

MÔTIERS

Auto contre un arbre : un blessé

(sp) Samedi à 12 h 25, M. Xavier Genre, 50 ans, domicilié à Fleurier circulait en auto sur la route Couvet-Môtiers. Au Grand-Maraix, il fut gêné par M. Salvatore Bellocco de Fleurier, un cyclomotoriste qui aurait fait un écart et que M. Genre voulait dépasser.

L'automobiliste donna un coup de frein et perdit le contrôle de sa voiture qui se jeta contre un arbre en bordure sud de la chaussée.

M. Genre a été hospitalisé à Couvet par l'ambulance. Il souffre d'une commotion et de douleurs à la cage thoracique. Les dégâts à son auto sont assez importants. La police cantonale s'est rendue sur place pour établir un constat.

Modernisation de la piscine des Combes : les études...

(c) Récemment à l'hôtel Central de Couvet, les membres des commissions technique et de construction en vue de la modernisation de la piscine des Combes à Boveresse, se sont réunis sous la présidence du président de l'Association de la piscine du Val-de-Travers, M. Frédy Juvet. Ils ont étudié très longuement les problèmes qui se posent actuellement si l'on veut qu'en juin prochain, la piscine puisse s'ouvrir. MM. Jean-Louis Baillod, de Couvet, et Denis Gysin, des Verrières, respectivement président de la commission de construction et de la commission technique, ont présenté chacun un rapport sur l'avancement et l'optique des travaux envisagés par leur groupe de travail. Il se révèle après examen des problèmes soulevés que : de nouveaux bâtiments devront être construits pour des vestiaires et un restaurant ; que les installations techniques actuelles ne sont plus conformes aux prescriptions et qu'elles devront être complètement changées ; que — profitant de cela — le chauffage du bassin sera entrepris ; et qu'en

fin, les alentours du bassin devront être pourvus de pédilaves en suffisance et leur surface agrandie.

L'examen de la modernisation et de la transformation de la piscine des Combes a demandé plus de 3 h de discussion aux membres des commissions technique et de construction. Les deux responsables des dites commissions ont été chargés de préparer un rapport qui sera remis à l'architecte, M. Jean-Marc Busigny de Fleurier, qui a été mandaté par le comité de l'association de la piscine du Val-de-Travers pour préparer une maquette et des plans.

Le comité de l'association se réunira, jeudi à l'hôtel Central, de Couvet. Il reprendra les questions soulevées par les commissions de travail afin de dresser l'inventaire des transformations et des modifications à apporter à la piscine des Combes pour que celle-ci puisse continuer de remplir le rôle qui lui est dévolu au Val-de-Travers.

JURA — JURA — JURA

Pose de la première pierre du Centre protestant de Sornetan



M. Badertscher dépose la cassette contenant les documents. (Avipress - Adg)

(c) Dimanche, après le culte du Jeûne fédéral célébré par le pasteur Jean-Pierre Perrin de Biemme, une nombreuse assistance groupant des représentants de différentes paroisses jurassiennes et des membres des autorités régionales, ont assisté à la pose de la première pierre du futur Centre protestant de Sornetan.

Après les souhaits de bienvenue, prononcés par M. Philippe Roulet, pasteur et animateur du centre, la lecture de l'Evangile et une prière, on déposa sous la première pierre une cassette, dans laquelle on avait placé différents documents, notamment une pièce de 5 francs au millésime de 1969, les plans, les procès-verbaux de la dernière assemblée, la liste des membres des différents comités. Puis M. Zumstein, truelle en main, cimentait l'édifice sur lequel MM. Leutzinger, architecte, Badertscher, Roulet et Zumstein déposèrent la lourde pierre.

A cette occasion, le député-maire de Fornet, M. Reutz, le pasteur de Roulet, représentant du synode bernois, le pasteur Perrin président du bureau du synode jurassien et M. Zumstein, président de l'as-

sociation du centre prirent la parole. Une collation mit fin à cette émouvante cérémonie.

DELÉMONT

Centième anniversaire

(c) Dimanche a eu lieu au Vorbourg le pèlerinage jurassien très connu au-dessus de Delémont, consacré en 1089, par le pape Léon IX, la cérémonie de clôture des « fêtes » qui se déroulent chaque année durant toute la troisième semaine de septembre. Cette année, la manifestation avait une importance particulière, puisqu'il s'agissait du centenaire du couronnement de la Vierge par Mgr Lachat, évêque de Bâle en 1869. La cérémonie de clôture fut présidée dimanche après-midi par Mgr Hänggi, qui, dans son sermon, fit allusion à la question jurassienne, souhaitant que ce grand problème reçoive « la meilleure des solutions, celle basée sur le respect de l'homme et de la justice ».

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : Je vais, je tire... et je reviens.
Pharmacie de service: Delavay (Fleurier).
Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

AVIS DIVERS

CERQUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES

COUVET ☎ 9 68 42
FLEURIER ☎ 9 11 47
non-réponse ☎ 9 15 47

Autocars Aellen Couvet

Revue sur glace

Holiday on ice, Lausanne

Courses vendredi 31 octobre en soirée - Samedi 1er novembre en soirée - Dimanche 2 novembre en matinée.
Prix des billets Fr. 13.—
Prix de la course Fr. 12.—

Course spéciale

Mercredi 29 octobre en matinée, billets à prix réduits : enfants 4 fr., adultes 9 fr.
Inscriptions - Renseignements : Tél. 9 65 07.

On offre à louer

un appartement de 4 pièces, avec confort, et avec charge d'entretien d'une propriété. Pour tous renseignements, s'adresser : Etude des notaires Georges Vaucher et André Sutter, à Fleurier. Tél. 9 13 12.

INSTALLATIONS

TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

R. MONNIER TRAVERS 9 64 24
COUVET 9 69 22
FLEURIER 9 08 08

FAV COUVET

Nous cherchons, pour le 20 octobre, un(e) porteur(se) de journaux

pour un de nos trois secteurs de distribution à Couvet.
Parcours facile.

Adresser offres à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,
4, rue Saint-Maurice,
2001 NEUCHÂTEL - Tél. 5 63 01

LE LOCLE - LE LOCLE



A droite: M. Jacques Cornu devant un bronzede J.-P. Zimmermann. A gauche, le T.P.R. était aussi là.

(Avipress - Bernard)

Au Grand-Cachot-de-Vent

« Pour éviter que meure Jean-Paul Zimmermann »

Un dentiste, un sculpteur, un avocat, un journaliste, un directeur de gymnase: ces hommes si différents, la Fondation de la ferme du Grand-Cachot les a réunis dans un même souvenir. Samedi et dimanche, pour célébrer le 80ème anniversaire qu'aurait eu Jean-Paul Zimmermann, la vénérable bâtisse regorgeait de monde.

Ecrivain, poète, dramaturge, esprit universel, féroce et tourmenté, Jean-Paul Zimmermann est disparu trop tôt. Les deux jours de commémoration ont permis de retrouver l'homme, avant tout, le professeur. Ses anciens élèves ont dit quelle passion il mettait à les transformer en hommes plutôt que de les amener simplement au baccalauréat, comme le voulait sa tâche. Ils ont décrit son ascendant

sur ces multiples volées d'étudiants dont certains, aujourd'hui encore, avouent: « Sans lui, peut-être ne serais-je pas devenu ce que je suis. »

Pour beaucoup, Jean-Paul Zimmermann est, d'abord, une présence. Il ne fallait pas qu'elle meure un peu plus, d'autant que les exigences extrêmes qu'il imposait à son œuvre — roman ou théâtre, poésie ou prose — n'ont pas été, de son vivant, les garants du succès; au contraire.

La manifestation du Grand-Cachot devait faire renaître, s'il en était déjà besoin, l'homme et l'œuvre. Une exposition de « Paysages neuchâtois » des meilleures palettes du pays, contemporaines ou passées, venait rappeler l'attachement profond de Zimmermann à son coin de terre, tandis que le Théâtre populaire

mand, pour la première fois, animait les bardeaux du Cachot avec un montage de textes de l'auteur.

Il reste à souligner que ces manifestations ont été l'occasion de présenter deux réalisations qui donnent ses dimensions réelles à l'initiative du Grand-Cachot. En collaboration avec la Fondation, M. Benoît Zimmermann a réalisé un disque dont l'architecture s'articule autour d'une interview accordée par l'écrivain à Louis-Albert Zbinden où il définit les rapports de l'artiste avec la terre jurassienne. De leur côté, les éditions de la Baconnière viennent de publier « Poésies », contenant d'une part les œuvres parues du vivant de Zimmermann, de l'autre un choix de poèmes inédits, ou publiés seulement en revue.

A.B.

CÉLÉBRATION DU CULTE DU SOUVENIR

S'il fallait une preuve de plus que l'amour est la meilleure école où se cultive l'amitié, l'Amicale de la 11-225 nous l'aurait donnée samedi. Plus de soixante soldats, en tenue civile étaient au rendez-vous devant l'hôtel de ville. Des mains se serrèrent. De France, de Berne, de Genève, de Lausanne les anciens ont tenu à participer à cette commémoration du souvenir.

DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

La cérémonie présidée par M. Roland Maire fut d'une grande simplicité. Après avoir salué dans l'assistance M. Jean-Pierre Renk, conseiller communal, il se plut à rappeler la mémoire du chef de la compagnie le capitaine Pierre-Auguste Leuba. M. Maire fit ensuite un bref historique des événements de 1939.

Pendant que le trompettiste et le tambour attaquaient le « Salut aux morts », le président de l'Amicale, M. Henri Juvet déposait une couronne ornée d'un magni-

fique ruban au pied du monument. Une minute de silence fut observée.

LE VIN D'HONNEUR

Au restaurant Terminus eut lieu le vin d'honneur offert par la commune. M. J.-P. Renk, conseiller communal prononça une forte allocution magnifiant cette amitié vivante, cet esprit de camaraderie qui a toujours régné au sein de l'Amicale de la Deux.

« Aucun de vous, dit M. Renk, n'a oublié ce chef estimé et, qui comprenait si bien les hommes: le capitaine Leuba. L'orateur a félicité les soldats qui, conscients de leur responsabilité envers leurs familles, le canton et le pays les ont protégés afin que nous restions une nation libre. »

M. Maire a ensuite remercié M. J.-P. Renk de s'être associé à cet anniversaire du souvenir. Il a relevé que les relations entre la commune et la Deux, durant la période troublée de 1939 à 1944, étaient excellentes.

LA CÉRÉMONIE DEVANT LE MONUMENT FRANÇAIS

Du Locle, les membres de l'Amicale se rendirent au Col-des-Roches où une couronne fut également déposée. M. Georges Fellrath prononça l'allocution. Il souligna que « Ceux de la Deux » ne sauraient oublier leurs camarades français morts au champ d'honneur. Après la minute de silence, ils se rendirent tous à l'hôtel Fédéral où fut servi le banquet officiel. A la table d'honneur, entourant le président Juvet, nous avons noté la présence de MM. Fellrath, Jeunet, Briantini, Jung, Maret. M. Juvet donna lecture de plusieurs télégrammes, puis dans un genre qui lui est particulier,

il évoqua rapidement les événements de 1939. M. Roland Maire, lui, commenta un procès verbal rédigé par M. Henri Chaboz sur les journées des 24, 25 et 26 août 1944 dates de l'entrée au Col-des-Roches des détachements défaits de l'armée allemande. Peu après cet internement, la guerre meurtrière prenait fin. La partie récréative qui succéda à la partie officielle fut singulièrement animée, placée sous le majorat de table de M. Sadi Lecoultré. Tour à tour, la « Milouquette », Fritz et Marly Tschanen fin accordéoniste et chanteuse, Henri Juvet et Sadi Lecoultré recueillirent les applaudissements nourris d'une assistance enchantée et réjouie. Autour des tables les conversations étaient chaleureuses. Trente ans après s'être connus dans des heures difficiles où l'on devait serrer les coudes « Ceux de la Deux » offrirent le spectacle sublime et émouvant d'une amitié si vraie fortifiée par la durée. Bien que n'ignorant pas qu'une Amicale est appelée à disparaître, tous, même ceux qui avaient déjà « goûté » à celle de 1914-1918 et qui ont retrouvé les jeunes en 39 ont promis de récidiver!

C.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

• AU LOCLE

EXPOSITION. — Musée des beaux-arts: Gravures, hommage à l'atelier Lacourrière. Pharmacie d'office: Mariotti. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

LES BRENETS

Un nouveau cours de samaritains

(c) La société ne se contente pas de développer chez ses membres les connaissances déjà acquises. Elle a le souci de permettre à chacun de porter secours — efficacement — à son prochain. Les cours organisés par l'Alliance suisse des samaritains ont pour but de remédier à l'inexpérience de tous ceux qui peuvent assister impuissants à un accident.

Si un blessé reçoit rapidement et correctement les premiers soins, ses douleurs sont d'autant plus vite soulagées. Les secours donnés par le profane peuvent même souvent sauver la vie. Ils exigent toutefois des connaissances qui doivent être acquises et exercées.

La section des Brenets organise dans ce but un cours de samaritains. Les mesures à prendre lors d'accidents de toute sorte y sont appliquées et exercées conformément au programme élaboré en commun par la Croix-Rouge suisse et l'Alliance des samaritains. Le cours se déroule sous direction médicale et débute le lundi 29 septembre 1969 au collège.

Chacun, dames, messieurs, jeunes gens et jeunes filles dès l'âge de 16 ans, est cordialement invité à suivre ce cours.

Les partis seront-ils d'accord?

Le Conseil général des Brenets a décidé de demander aux autorités communales l'octroi d'une subvention de 500 fr. par année à tous les partis représentés au sein de ses autorités. La chose sera discutée prochainement.



A son avis: « la petite fleur, c'est la fraîcheur! » La petite fleur YOPLAIT, bien sûr! YOPLAIT: yogourts, desserts et fromages frais fabriqués en Suisse. Naturellement fait, naturellement frais YOPLAIT

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ



Pour la restauration de la maison Touchon à Valangin

La vente de l'Ecu d'or pour la protection de la nature et des monuments est prévue pour cette semaine dans notre canton. Elle permet notamment à la section neuchâtoise du « Heimatschutz » de contribuer à la restauration de la maison Touchon, bâtie à la fin du XVIIe siècle par le maire de Valangin Guinier. Sa tourelle d'escalier hexagonale, haute de 10 m et surmontée d'une flèche de 10 m 50, porte la date de 1588. Sa façade ouest est ornée de deux cordons et de ravissantes fenêtres à frontons dentelés, avec coquille stylisée. On retrouve le même motif sur l'annexe, construite au-dessus de l'ancienne « boucherie banale » du bourg.

C. B.

LA CHAUX-DE-FONDS

Motocycliste renversé par une voiture

Dimanche, à 14 h 40, un jeune motocycliste qui circulait sur la route du Crêt-du-Loche en direction de la Chaux-de-Fonds a été renversé par une voiture française. Ce dernier véhicule lui a coupé la route en le dépassant. Perdant l'équilibre, le motocycliste tomba lourdement sur le sol. Souffrant de contusions sur tout le corps et de blessures au cuir chevelu, il a été hospitalisé à la Chaux-de-Fonds. Il s'agit de M. Edouard Winkler, âgé de 25 ans, de la Chaux-de-Fonds.

Le Jeune fédéral: journée calme

(sp) Un beau temps d'automne régnait pendant le Jeune fédéral, peu de circulation dans les rues de la ville. En revanche nombreux furent ceux qui se rendirent dans les pâturages pour y cuire la saucisse dans la torré. Au-dessus du Crêt-du-Loche où la vue était particulièrement belle, sur toute la région française baignée de soleil, les promeneurs ne cessèrent d'affluer au belvédère de l'Escarpino. La région du Doubs comme à l'accoutumée à cette époque de l'année connaissait une grande affluence. Lundi soir une suite ininterrompue de véhicules descendait la route de la Vue-des-Alpes pour regagner la ville.

Perte de maîtrise

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 4 heures, un automobiliste, M. Abdel Karer Djadi, né en 1930, domicilié à Pontarlier, circulait au boulevard de la Liberté. Il perdit subitement la maîtrise de son véhicule qui monta sur le trottoir puis s'écrasa contre un arbre. L'automobiliste a été hospitalisé, souffrant d'une commotion. La voiture est hors d'usage.

DEUX CORDÉES NEUCHÂTELOISES DÉVISSENT AU GRAND-COMBIN

Un Chaux-de-Fonnier tué, quatre autres blessés Le guide valaisan Troillet grièvement blessé

De notre correspondant de Sion: Une trentaine d'alpinistes neuchâtois se trouvaient dimanche à la cabane Valsorey, au-dessus de Martigny. A l'aube, un groupe de huit personnes quittèrent les lieux pour se rendre dans la région du Grand-Combin sous la conduite du guide Jean Troillet, d'Orsières.

L'un des clients étant mal équipé, le guide Troillet le pria de faire demi-tour et de regagner la cabane. Celui-ci obéit et revint à Valsorey en compagnie de son père. Il s'équipa alors de crampons trouvés sur place et tenta de regagner le groupe.

La cordée était sur l'arête du Grand-Combin vers 13 heures. Une demi-heure plus tard ce fut le drame. En effet, les deux autres cordées de trois personnes chacune descendait un couloir au lieu dit « le plateau du couloir ». C'est alors que le dernier alpiniste glissa du fait sans doute que ses crampons étaient remplis de neige. Il entraîna dans le vide sa cordée qui accrocha au passage la cordée précédente distante de quelques mètres et qui était conduite par M. Troillet. Les six hommes parti-

rent dans le vide sous le regard des deux rescapés.

Les six alpinistes firent une glissade dans le couloir, sautant de plaque de glace en rocher sur une distance de plus de 800 mètres. La chute fut de 400 mètres. Tous la terminèrent sur le plateau du couloir.

LE NOM DES VICTIMES

Les victimes sont M. Roger Reitter, de la Chaux-de-Fonds, né en 1934, qui décéda sur place, Jean Laville, Pierre-Alexis Cosandier, Otto Heus, et Jean-François Vernier, tous de la Chaux-de-Fonds, et le guide Jean Troillet, né en 1948, d'Orsières qui est grièvement atteint.

L'alerte donnée à Sion, Air-Glaciers mobilisa ses deux hélicoptères. Le corps de M. Reitter fut descendu à la morgue de l'hôpital de Martigny. Les blessés, après avoir été hospitalisés à Martigny se virent transférés à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds où leur état est jugé satisfaisant. Quant à MM. Heus et Vernier, ils ont pu regagner leur domicile.

L'île flottante du lac des Tailières

Un lecteur des Geneveys-sur-Coffrane, M. Jacques Mathey, nous communique quelques précisions intéressantes à propos de l'article paru dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 10 septembre, sur l'île flottante du lac des Tailières:

Il y a une trentaine d'années, le lac des Tailières était divisé en deux. Les deux lacs séparés par une bande de terrain, étaient reliés par un canal, trop large cependant pour pouvoir passer d'une rive à l'autre. Une nuit, la bande de terrain qui les séparait se détacha, lors d'un fort vent, et vint s'amarrer à l'extrémité du lac, côté nord-est.

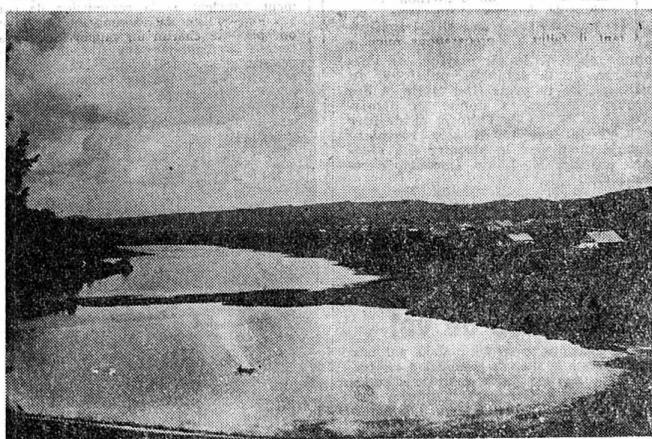
Elle y resta fixée jusqu'à cet été et des arbustes y prirent racine.

La nuit du 26 au 27 août, cette île en forme de long triangle ne mesurant pas moins de 500 m2 et ayant à peu près 1 m d'épaisseur, (ce qui représente un poids de quelque 400 tonnes) leva l'ancre et reparut à l'aventure; depuis plus de deux semaines, elle n'a pour ainsi dire pas cessé de voguer, on la retrouve suivant le vent, tantôt côté sud-est ou sud-ouest.

Un fait intéressant est à relever: par le mouvement continu de cette masse de terrain, formée en partie de tourbe, l'île s'est déjà rompue durant la semaine dernière. Il y a beaucoup de chance pour qu'elle disparaisse entièrement au cours des années.



Cette photo montre l'île en mouvement.



Le petit et le grand lac de jadis. (Avipress - Mathey)

VALANGIN

Une voiture démolie: 3 blessés

Dimanche à 1 h 45, M. Philippe Hauser, domicilié à Neuchâtel, circulait au volant de son automobile de Valangin en direction de Fontaines. Au lieu dit « Poil-de-Ratte », il perdit le contrôle de son véhicule qui heurta un arbre à droite de la route, puis traversa celui-ci et se jeta contre la voiture de M. Pierre Balmer, domicilié à Valangin, qui arrivait en sens inverse; blessé et souffrant d'une commotion, M. Pierre Balmer a été conduit à l'hôpital de Landeyeux. Mlle Hinni, passagère de l'auto de M. Philippe Hauser, légèrement blessée, a également été soignée à l'hôpital de Landeyeux. La voiture de M. Balmer est démolie, celle de M. Hauser a subi d'importants dégâts.

MONTMOLLIN

Voiture contre camion

(c) M. P. R., des Geneveys-sur-Coffrane, circulait au volant de sa voiture à proximité de Montmollin. Dans un virage, il se trouva soudain en présence d'un camion piloté par M. W.B., de Montmollin. Il heurta la roue arrière du camion avec son aile avant gauche. Dégâts matériels à la voiture.

SAVAGNIER

Il est descendu de la montagne

(c) Le jeune bétail est descendu de la montagne en bonnes conditions, malgré une saison d'estivage plutôt fraîche. Ce même temps a défavorisé la récolte de pommes de terre qui est inférieure à la moyenne. Les pluies fréquentes se sont opposées à l'effet des traitements. L'eau stagnante sur les parcelles sans déclivité a provoqué la pourriture des tubercules.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service. — Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

Le rôle du rail

à propos de la peinture pour vous parfois quelques coups de pinceau pour les CFF 5 wagons par jour

Rien ne remplace le train

CFF

Service de publicité CFF / a

Quatrième semaine de la session du Grand conseil bernois
Que se passera-t-il au-delà de Péry?

De notre correspondant:
Que se passera-t-il au-delà de Péry? a demandé M. Ernst Stauffer (soc., Bienne) dans la motion qu'il a développée hier devant le législatif bernois au sujet des routes qui conduisent de Péry vers le val de Saint-Imier et la vallée de Tavannes.

Constatant le gros effort que le canton a entrepris pour aménager le tronçon Bienne - Péry (les travaux ont commencé il y a quelques mois), M. Stauffer s'est interrogé au sujet de l'avenir. «La route actuelle conduisant à Tavannes n'est pas satisfaisante», a-t-il dit. Par conséquent, il invite le Conseil exécutif à entreprendre une

étude générale et prospective du trafic entre le Seeland et le Jura ainsi qu'une étude comparative des frais de construction et d'entretien pour les différentes variantes qui entrent en considération (route à quatre pistes ou percement d'un tunnel).

dans l'interpellation qu'il a développée, a constaté que, durant l'hiver la route Villars-Montancy, n'est utilisée que par des gardes-frontières de Montvoie les touristes et les ouvriers frontaliers, alors que les travaux de déblaiement de la neige, l'épandage du sable et du sel sont assurés par les communes de Fontaines et d'Occourt. M. Veya demande par conséquent au Conseil exécutif si le canton ne peut pas supporter dans une mesure plus large ces frais d'entretien. Actuellement le canton en couvre 25 %.

Dans sa réponse M. Schneider abonde dans le sens de l'interpellateur et affirme que le canton couvrira dès lors 75 % de ces frais. L'interpellateur est satisfait de la réponse.

Un footballeur de Alle se tue lors d'un match

Samedi, veille du Jeûne fédéral, le F.-C. Alle avait à disputer sur son propre terrain, un match contre l'équipe de Breite Bâle. La partie semblait devoir se dérouler dans d'excellentes conditions lorsqu'après dix minutes de jeu, le capitaine de l'équipe locale, Jacques Reber, fit une chute dans des conditions mal définies et donna, semble-t-il de la tête contre le genou d'un adversaire, sans toutefois qu'il y ait eu violence ni d'un côté, ni de l'autre. Le joueur demeura sans connaissance sur le terrain. Il fut transporté sans retard à l'hôpital de Porrentruy, où il expira à son arrivée. Jacques Reber avait eu

la nuque fracturée. Dès l'annonce de cette tragique nouvelle, le match fut interrompu.
Agé de 28 ans, Jacques Reber était né à Courtemaiche. Il joua en tant que junior avec le club de son village, puis dans l'équipe « Fanion ». Il fit la saison 1964-1965 avec le F.-C. Alle, alors en première ligue, puis revint à Courtemaiche l'année suivante en tant qu'entraîneur. Depuis janvier 1968, il évoluait à nouveau avec la première équipe de Alle, dont il était le capitaine. Marié, Jacques Reber était père de deux enfants de 4 et 5 ans.

Jeûne des Béliers pour le rachat de terrains

De notre correspondant:
Souhaitant redonner au Jeûne dit « fédéral », sa signification, le groupe Bélier avait invité ses membres à participer di-

manche, à la halle-cantine du Marché-concours de Saignelégier, à une journée de réflexion et d'étude sur quelques grands problèmes touchant à la question jurassienne, et notamment à celui du rachat des terres de la Confédération aux Franches-Montagnes. A cet effet, bien que de 8 heures à 18 heures, aucune nourriture n'ait été consommée, le « Bélier » invita les quelque 300 participants à cette journée à verser le montant d'un repas pour le rachat des terres en question. Ce sont ainsi 4000 francs qui furent récoltés en quelques minutes, somme qui fut versée aux militants contre la place d'armes aux Franches-Montagnes. Ces derniers, on le sait, se sont engagés à trouver une partie des sommes nécessaires au rachat des propriétés de la Confédération, tandis que les communes auront à verser l'autre partie.

La journée de dimanche fut consacrée à des colloques sur des problèmes politiques, à des récitals de poésie et de chansons donnés par le poète Jean Cuttat, de Porrentruy, et la troupe du « Mûrit-Blé » de Delémont, ainsi que par le jeune chanteur, finaliste de la Grande chance 1968, Denis Pétermann, des Breuleux. Les militants contre la place d'armes, les dirigeants du groupe Bélier et M. Roger Schaffter, vice-président central du Rassemblement jurassien, conduisirent les débats politiques.

SONCEBOZ
Ivresse au volant: trois blessés

(c) Dimanche, une automobile qui circulait entre Sonceboz et Tavannes a été déportée sur la gauche, à cent mètres du motel. Elle est entrée en collision avec une machine qui descendait. Les deux véhicules furent démolis. Cet accident a fait trois blessés: M. Zumstein, de Malleray-Bévilard, blessé au visage, son frère Max, blessures au visage, et M. Langone, de Bienne, passager de l'autre véhicule, souffrant de différentes blessures. Tous trois ont été conduits à l'hôpital de Bienne. Le conducteur responsable de l'accident s'est vu retirer son permis de conduire à la suite d'une prise de sang.

BOECOURT
Voiture en flammes

(c) Dimanche à 20 heures, une voiture appartenant à un habitant de Bonfol, qui descendait de la Caquerelle sur Boécourt, prit feu à l'entrée de ce dernier village. Le conducteur eut le temps d'arrêter son véhicule au bord de la route et d'en sortir, mais malgré une intervention des pompiers avec des extincteurs, la voiture fut détruite.

PORRENTRUY
Commotion cérébrale

(c) Hier matin à 9 h 30, deux voitures sont entrées en collision à la bifurcation de la rue Achille-Merquin, à Porrentruy. Le conducteur d'un des véhicules, M. Charles Berna, de Porrentruy, âgé de 28 ans, fut éjecté. Il a subi une commotion cérébrale et des coupures au visage, et a été hospitalisé à Porrentruy.

SAINT-IMIER
Démission d'un municipal

(c) M. Roger Gigon, conseiller municipal chrétien-social, qui fonctionnait comme chef de la circulation, de l'urbanisme, de la salubrité publique, du militaire, de la protection civile et des sapeurs-pompiers, a donné sa démission pour la fin de l'année, ce dernier quittant la localité. Il sera remplacé probablement par le premier des vident élus, M. Louis Docourt, chrétien-social.

Nonagénaire

(c) Mlle Jeanne Glatz vient de fêter au home Heberon, à Mont-Soleil, son 90ème anniversaire.

CORTÉBERT
Tentative de vol

(c) Des inconnus se sont introduits par une imposte, dans la nuit de vendredi à samedi, dans la succursale de la fabrique d'horlogerie Oméga, à Cortébert. L'enquête établira si des montres ont disparu. Les dégâts immobiliers sont assez importants.

Dans une barrière

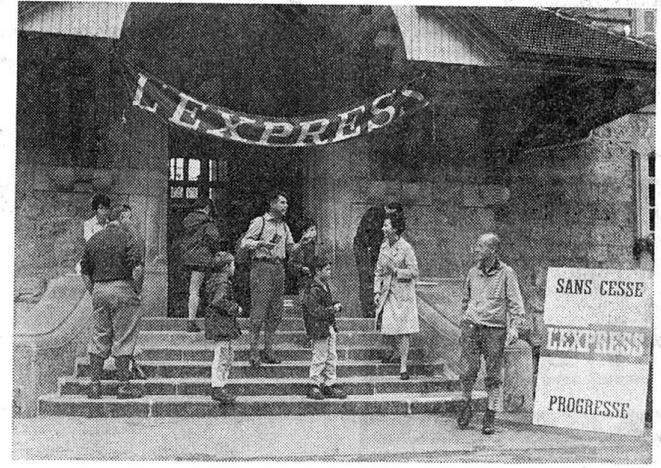
(c) Dans la soirée de vendredi, un automobiliste de Cortébert est entré avec sa machine dans une barrière bordant la chaussée. Dégâts matériels.

Marche prévôtoise du Club suisse des femmes alpinistes

Quatre cents participants ont parcouru 18 kilomètres

(c) Les dames du Club suisse des femmes alpinistes, groupe le Raimeux sont satisfaites. L'organisation de la troisième marche prévôtoise a connu un grand succès. En effet, samedi et dimanche quelque 400 participants ont fait les 18 kilomètres de cette marche populaire qui leur permet de découvrir les beautés de la région de Perrefitte, Moron, Petit-Champez. Le do-

yen de cette randonnée n'était autre que M. Ernest Bérout, de Reconvieller, 75 ans, qui participait dimanche à sa 31ème marche populaire alors que le benjamin était un garçonnet de deux ans, le petit Pascal Mazzarini, de Delémont. La participation de marcheurs alsaciens à relever. La marche a été patronnée par l'Express.



Les premiers départs. (Avipress - Adg)

Saint-Imier a reçu les délégués de la Fédération bernoise des caisses-maladie

Les délégués de la Fédération cantonale bernoise des caisses-maladie, représentant près de 600,000 sociétaires, ont séjourné à Saint-Imier, sous la présidence de M. Ernest Bircher, conseiller national.

L'assemblée a pris connaissance avec satisfaction de différentes décisions des autorités et du résultat positif de diverses tractations. Elle s'attend à ce que le compromis intervenu entre les autorités, les établisse-

ments hospitaliers et les caisses-maladie, après de longues luttes, pour la conclusion de conventions hospitalières devienne effectif très rapidement.

Plus de 22,000 truitelles déversées dans la Suze

De notre correspondant:
Samedi matin, 35 membres sur les 350 que compte la Société des pêcheurs sportifs de « la Suze » s'étaient réunis à la pisciculture de Frinivillier afin de procéder à l'alevinage annuel.

Sur les 52,000 alevins mis à l'eau en mai dernier, on a retiré samedi dans sept bassins (le dernier sera vidé samedi prochain) 22,240 truitelles qui furent immédiatement déversées aux endroits suivants (en compte 50 % de déchet):

La pisciculture construite en 1941 comprend 8 bassins de 50 m sur 3 m. Ces derniers sont alimentés par l'eau de la Suze qui arrive du canal d'Évilard. Puis par un biseau, déversant 400 litres minute, l'eau est propulsée dans les canaux. Les installations sont complétées par le lac et l'Orvine.

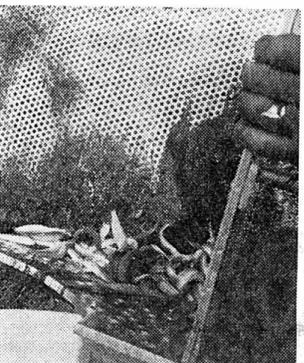
près de l'Oméga 2000 pièces; scierie Renfer, 2000 pièces; EWB Taubenloch, 2000 pièces; Frinivillier, 1000 pièces; Rondchâtel 2000 pièces; la Heutte, 2000 pièces et le solde en différents endroits de la Suze.

Cette année on a tenté une expérience: l'alimentation artificielle de truitelles. A cet effet, un appareil est placé à l'entrée de chaque canal. L'eau provenant d'un moulin se déverse goutte à goutte sur une farine spéciale qui tombe dans l'eau. Grâce à ce système, les truitelles qui, auparavant atteignaient une longueur de 6 à 10 cm après quatre mois atteignent aujourd'hui 8 à 12 cm au même nombre de mois.

Les pêcheurs de la société qui est présidée par M. Albisetti, consacrent 2500 heures par an à la pisciculture.

TRAMELAN
Biennale des peintres et sculpteurs jurassiens

(c) La huitième Biennale des peintres et sculpteurs jurassiens a été ouverte samedi. L'invité d'honneur est le peintre neuchâtelois Lermite, alors que les exposants sont: Adatte, Bregnard, Bru, Brechet, Erba, Michel et Zlonay.



Un échantillon... (Avipress - Adg)

SAINT-IMIER
Un bébé étouffé

(c) Un bébé de 3 mois, Nicolas De Masco, qui était chez ses grands-parents au Mont-Soleil, a été trouvé étouffé par les coussins de son berceau.

Lire d'autres informations jurassiennes en page Val-de-Travers.

Inauguration du chalet de la Croix-Bleue

(c) Samedi a eu lieu l'inauguration du chalet « Le Refuge » sis sur les bises de Cortébert. On sait que ce bâtiment a pu être érigé grâce à la fondation du pasteur Grieg. Il servira de lieu de rencontre et de lieu de vacances.

COURT
Accrochage

(c) M. André Egger, de Court, a accroché la machine de M. Richen, de Bienne, qui était accompagné de Mlle Bessire, de Péry. La passagère a été légèrement blessée et les dégâts sont évalués à 4000 francs.

Dans un mur

(c) M. Dunkel, de Richen, qui circulait à moto, a manqué le virage à l'entrée des gorges de Court et est entré dans un mur. Le conducteur et son passager, M. Straumann, de Richen également, ont dû être hospitalisés.

Un Jurassien nommé directeur du Bureau fédéral des poids et mesures

Le professeur Hans König, directeur du bureau fédéral des poids et mesures, ayant atteint la limite d'âge, le Conseil fédéral l'a mis à la retraite dès le 1er janvier 1970, avec remerciements pour les services rendus.

Il voua ensuite son temps à des études de physiques à l'Université de Berne, qu'il termina par le doctorat, puis entra en 1948 au service du Bureau fédéral des poids et mesures en qualité d'expert scientifique. Il y exerça depuis le 1er janvier 1963 la fonction de directeur-suppléant et dirige simultanément la subdivision de métrologie légale. Il représente la Suisse dans plusieurs commissions de l'Organisation internationale de métrologie légale.

L'actuel directeur-suppléant, M. André Perlstain, de Bonfol, né en 1919, a été nommé directeur et entrera en fonction le 1er janvier 1970. Après avoir obtenu en 1938 le diplôme de sous-ingénieur radio-électricien à l'Ecole centrale de télégraphie sans fils de Paris, il a travaillé plusieurs années dans des laboratoires de maisons suisses spécialisées en électricité.

(ATS)

ROUTE SALVAGNY-MORAT
CONDUCTRICE ÉBLOUIE PAR LE SOLEIL: CINQ BLESSÉS

De notre correspondant:
Hier vers 15 h 10, M. Hans Kramer-Hurni, âgé de 45 ans, domicilié à Francheschels, circulait en voiture de Morat en direction de Salvagny. A côté de lui avait pris place un ouvrier agricole qui était à son service depuis une vingtaine d'années, M. Muhlethaler, âgé d'environ 70 ans, qu'il allait conduire à l'asile de vieillards de Jeuss. Dans un virage situé entre Burg et Morat, il se trouva soudain en présence d'une voiture conduite par Mme Bernard Detannoy, âgée d'une quarantaine d'années, domiciliée à Marly, qui était accompagnée de son fils âgé de 10 ans et de sa fille de 8 ans. Cette conductrice, vraisemblablement éblouie par le soleil, s'était laissée déporter sur la gauche dans le virage. La collision était devenue inévitable.

Les dégâts sont estimés à quelque 15,000 francs. La circulation a dû être détournée pendant deux heures à la suite de l'accident.

SEMSALES
Une balle dans la tête en manipulant une arme

(c) Le jeune Jean-Pierre Balmat, 22 ans, fils de Cyprien, domicilié à Semsaies (Veveysse) s'est tué dimanche soir en manipulant une arme à feu. Il se trouvait chez son patron, M. Auguste Balmat, agriculteur, lorsqu'il reçut une balle dans la tête.

CHIÈTRES
Violente collision: une blessée grièvement atteinte

(c) Samedi, vers 14 h 30, un médecin de Lausanne âgé de 37 ans circulait en voiture de Chiètres en direction de Francheschels (Lac). A la sortie de la première localité, dans un virage à gauche, il se trouva en présence d'une colonne de véhicules qui avait ralenti derrière un tracteur. Il donna alors un coup de frein qui le fit déraper sur la gauche où il entra en collision avec une voiture qui arrivait en sens inverse, conduite par Mme Laurence Marthy-Pittet, domiciliée à Renens. Grièvement blessée, souffrant de fractures au fémur et probablement au bassin, ainsi que de blessures au visage, Mme Marthy a été transportée à l'hôpital cantonal de Lausanne.

SAINT-LOUP
Un enfant blessé

(c) Un enfant qui s'était soudainement élané sur la route, à Saint-Loup (Singine), a été happé par une voiture. Blessé, sans gravité heureusement, il a été hospitalisé.

SIVIRIEZ
Voiture neuchâteloise contre une borne

(c) Une voiture neuchâteloise occupée par une famille a heurté une borne, près d'un poids public situé dans le village de Siviriez. La femme du conducteur, Mme Hélène Maire, 44 ans, domiciliée au Locle, a été blessée, sans trop de gravités toutefois. Elle est soignée à l'hôpital de Billens.

BILLENS
Fracture d'un bras

(c) L'hôpital de Billens a accueilli M. Paul Buttikofer, 51 ans, domicilié à Lussy. Il avait fait une chute chez lui et souffrait d'une fracture d'un bras.

ROUTE SALVAGNY-MORAT
Piéton tué par une auto

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, peu après minuit, un motocycliste circulait de Salvagny en direction de Morat. Devant le restaurant de Burg, il se trouva en présence d'un piéton qui cheminait au milieu de la chaussée. Il fut happé et projeté à terre où il resta inanimé. Conduit par l'ambulance à l'hôpital de Meyriez, il devait succomber pendant le transport. Il s'agit de M. Jakob Schor, âgé de 39 ans, ouvrier d'usine, domicilié à Salvagny. Quant au motocycliste, il fit une violente chute et se blessa à la jambe gauche.

Violente collision: une blessée grièvement atteinte

(c) Samedi, vers 14 h 30, un médecin de Lausanne âgé de 37 ans circulait en voiture de Chiètres en direction de Francheschels (Lac). A la sortie de la première localité, dans un virage à gauche, il se trouva en présence d'une colonne de véhicules qui avait ralenti derrière un tracteur. Il donna alors un coup de frein qui le fit déraper sur la gauche où il entra en collision avec une voiture qui arrivait en sens inverse, conduite par Mme Laurence Marthy-Pittet, domiciliée à Renens. Grièvement blessée, souffrant de fractures au fémur et probablement au bassin, ainsi que de blessures au visage, Mme Marthy a été transportée à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Une voiture solenoise, qui suivait le véhicule de la conductrice de Renens, vint à son tour l'emboutir par l'arrière.

Les dégâts matériels dépassent 13,000 fr.

Route Vuisternens-en-Ogoz - Le Bry
VIOLENTE COLLISION: 5 blessés dont 3 enfants

(c) Hier vers 18 h 10, M. Denis Schorderet, 33 ans, boucher à Favargny-le-Grand, débouchait du petit chemin de la ferme Purro sur la route Vuisternens-en-Ogoz - Le Bry. Il était accompagné de ses trois enfants, Jean-Marc, 8 ans, Daniel, 5 ans, et Claude, 3 ans. Alors qu'il s'engageait sur la route, son véhicule fut violemment heurté par une voiture qui arrivait de Vuisternens, conduite à très vive allure par un jeune homme de 18 ans, Gérard Vallengin, domicilié à Avry-devant-Pont, qui en est déjà à son deuxième véhicule. Le choc fut si violent que la voiture de M. Schorderet fut projetée à une vingtaine de mètres et s'arrêta au bas d'un talus de deux mètres, sur la droite complètement démolie. La voiture de M. Vallengin sortit à gauche de la route.

Les trois enfants souffrent de fortes commotions cérébrales et de diverses fractures, éventuellement du crâne. M. Vallengin est commotionné. Tous sont soignés à l'Hôpital cantonal de Fribourg. Les dégâts sont estimés à quelque 7000 francs.

La fanfare du régiment 7 à Bulle

(c) Forte de quelque cent trente membres, l'Amicale de la fanfare du régiment 7 a tenu son assemblée annuelle à Bulle, le jour du Jeûne fédéral. Elle fut le même coup le dixième anniversaire de sa fondation. Un culte militaire fut célébré en l'église de Saint-Pierre-aux-Liens par le capitaine a-u-mônier Armand Perrin, curé de Bulle. La fanfare défila ensuite dans la ville, puis donna un concert sur la place Saint-Pierre, en présence du colonel brigadier Pierre Glasson, président d'honneur de l'Amicale.

Une jeune Bulloise blessée

(c) Hier vers 13 h 15, un automobiliste de Bulle circulait de cette ville en direction de Vuadens. Peu avant l'arsenal, alors qu'il roulait derrière une file de voitures, il ne put éviter une jeune cyclomotoriste qui venait de s'engager sur la route. Il s'agit de Mlle Chantal Suchet, 16 ans, fille de Gérard, domiciliée au Brésil 8, à Bulle. Souffrant d'une commotion cérébrale et de plaies diverses, Mlle Suchet est soignée à l'hôpital de Riaz. Les dégâts sont estimés à 1200 francs.

C'étaient des chèques volés

(c) Dernièrement, plusieurs commerçants fribourgeois ont reçu des chèques en paiement d'achats importants, faits un samedi. Il s'est révélé que ces chèques provenaient d'un carnet volé et que la signature était fautive. La police de sûreté recommande aux personnes qui reçoivent de tels chèques en paiement d'une personne inconnue, de réclamer la présentation d'une pièce d'identité et de noter cette identité.

BIENNE
Cyclomotoriste blessé

(c) A 13 h 35, une collision s'est produite entre une automobile et un cyclomotoriste, à la place du Breuil. Le conducteur du cyclomotoriste, M. Hans Leutwyler, né en 1897, domicilié rue Eggelheim 12, a dû être conduit à l'hôpital.

Auto contre cyclomotoriste

(c) Hier à 16 heures, une automobile a renversé un cyclomotoriste à la place d'Aarberg. Le cyclomotoriste, M. Willy Paroz, né en 1916, commissionnaire, domicilié rue du Crêt 18, a dû être hospitalisé à Beaumont.

Renversé devant le cimetière

(c) Hier vers 13 h 25, M. Albert Voyague, né en 1892, colporteur de profession, domicilié route de Boujean 51, a été renversé par une automobile près du cimetière. Blessé au visage et aux mains, il a dû être hospitalisé à Beaumont.

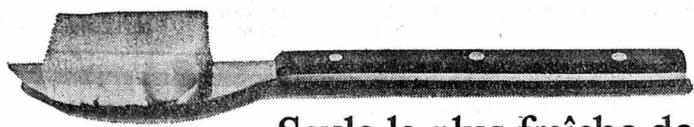
Dégâts matériels

(c) Samedi, à 3 h 30, M. Juan Ruiz, domicilié au chemin de Long-Champ, a fait une chute à la route de Buren alors qu'il circulait à bicyclette. Il a dû être hospitalisé. A minuit, une collision s'est produite entre deux automobiles à la rue des Prés - rue Centrale. Dégâts matériels.

Vainqueurs au Club d'aviation

(c) A Bienne, au Club d'aviation, les vainqueurs de la coupe de Dr Weibel et de la coupe Jean-Jacques Reymond, sont connus. Il s'agit de MM. Armina Eggimann, instructeur de l'école d'aviation qui gagne le challenge du concours d'atterrissage pour la seconde fois et de Pierre Aebi, vainqueur de la coupe des pilotes dans le vent, deuxième édition.

La plus fraîche des margarines...



Seule la plus fraîche des margarines est digestible, légère et d'un goût vraiment agréable.

Mais comment peut-on savoir si une margarine est vraiment fraîche ou non? Ce n'est pas son aspect qui peut vous le révéler.

Grâce à Migros-data «à vendre jusqu'au...» le client Migros a la garantie d'acheter de la margarine vraiment fraîche.

Pensez-y lors de vos prochains achats.



OFFRE SPÉCIALE

Sanissa Margarine fraîche faite à partir de grains de tournesol et de 10% de beurre frais. 2 portions de 125 g = 250 g

-.90 (au lieu de 1.10)

OFFRE SPÉCIALE

1.60 (au lieu de 2.-)

MIGROS

4 portions de 125 g = 500 g

D'ailleurs, 100g de margarine vraiment fraîche ne coûtent à la Migros que de 32 à 36 centimes!

COURS DU SOIR A L'UNION COMMERCIALE

LANGUES
STENO-DACTYLO
ARITHMETIQUE
COMPTABILITE
DROIT

Renseignements et inscriptions

du mardi 23 au lundi 29 septembre 1969, de 8 à 20 h au local Coq-d'Inde 24. Tél. (038) 5 32 39.

MORBIERS

en sapin et en bois dur, tables rondes, chaises et commodes Louis-Philippe. Etains. Cuivres anciens. S'adresser à : Arts et Styles, Terminus du trolleybus Saint-Blaise.



Notre SERVICE DE CLEFS rapide... consciencieux. CLEFS pour VOITURES. Quincaille de la Côte PESEUX

Depuis plus de 30 ans



est au service d'une clientèle satisfaite, car nous aimons notre profession pour mieux la servir

AUTO-ÉCOLE

Mme E. WENKER NEUCHÂTEL - Tél. 5 54 92

SIMCA 1000

et voiture automatique Français - Allemand Italien - Espagnol



RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ FBG DE L'HÔPITAL 3 NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38

Nous aurons toujours du plaisir à vous accorder un crédit personnel.

A envoyer à la Société de Banque Suisse, Service des crédits, 4002 Bâle (ou à sa succursale la plus proche).

Je désire recevoir votre prospectus et une formule de demande pour un **crédit personnel**

Mme/Mlle/M. _____ Adresse _____

Pour un crédit personnel: adressez-vous à la Société de Banque Suisse. Dans chacune de ses 90 succursales, vous bénéficierez d'un service rapide, compétent et discret. (L'une d'elles se trouve certainement à proximité de votre domicile.)

Nous accordons des crédits personnels en collaboration avec la Banque Frei, Treig & Cie SA, connue pour ses conditions avantageuses. Il vous suffira par exemple de verser ponctuellement toutes vos mensualités pour bénéficier

d'une remise de 15% sur le montant brut des intérêts. Si vous avez besoin d'argent, nous sommes à votre disposition!

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
1872 Schweizerischer Bankverein

BANQUE FREI, TREIG & CIE SA

HARUKO-SAN

par MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS

Un homme d'une quarantaine d'années, grand, blond, distingué, domina la rangée des voyageurs. M. Kawa fit signe à l'un des journalistes, et les flashes brillèrent un peu partout, dirigés vers l'écrivain français. Des reporters l'entourèrent, l'accablant de questions, et M. Kawa eut grand peine à se frayer un chemin pour l'atteindre. On s'écarta cependant en le voyant avancer. Très honorable monsieur Martin, je suis Jiro Kawa, fit-il en s'inclinant profondément à la manière japonaise.

La jeune secrétaire Miki Hisada salua très bas à son tour. Elle portait un somptueux kimono et avait les bras chargés de fleurs.

— Soyez le bienvenu! fit-elle humblement. Sylvère Martin remercia d'un sourire et, assez gêné, prit la gerbe de roses rouges. Séverine s'avança et l'en déchargea avec grâce.

— Permettez-moi de me présenter, dit-elle. Je suis employée aux Editions Kawa. Mon nom est Séverine Duchamp.

Le visage de Sylvère Martin se détendit en entendant parler sa langue maternelle.

— La traductrice de mes romans? Ah! je suis vraiment très heureux!

— Avez-vous fait bon voyage?

— Excellent, je vous remercie.

Le groupe des curieux une fois écarté, un taxi emmena rapidement l'éditeur, le romancier et sa traductrice à l'Impérial Hôtel, où une chambre avait été re-

tendue pour le voyageur. Les photographes qui avaient suivi furent écartés sans pitié, et Séverine resta seule à servir d'interprète à M. Kawa.

Une extraordinaire émotion l'étreignait. Sylvère Martin avait fait sur elle une profonde impression. Elle s'était habituée durant tant de mois à s'imprégner de ses œuvres et à vivre avec sa pensée, qu'elle se sentait tout à coup éblouie par la présence de cet homme séduisant dont elle avait si intimement traduit les sentiments. Elle ne pouvait se lasser de le regarder. Il lui semblait tout connaître de son âme et de son cœur.

— Mademoiselle Duchamp est Française d'origine mais a toujours vécu à Tokio, expliqua M. Kawa.

— Je suis charmé de la connaître, répondit Sylvère Martin, une fois que la jeune fille eut traduit la phrase.

Souriant, il la fixa de son regard profond, et elle se sentit étrangement bouleversée.

— Voici le programme des deux journées que vous nous faites l'honneur de passer dans notre ville, dit M. Kawa. Après le déjeuner à l'hôtel, durant lequel vous voudrez bien accepter ma compagnie, à deux l'Institut franco-japonais. Ce soir, dîner à l'ambassade de France. Demain, visite de Tokio et de nos bureaux heures, conférence de presse dans une des salles de d'édition; puis réception intime à l'Impérial Hôtel.

Le jour suivant, départ de l'aérodrome, puisque nous n'aurons pas la joie de vous regarder plus longtemps.

— Cela m'est, en effet, impossible. Je dois me rendre à San Francisco pour un congrès littéraire. Mais ce programme me semble parfait, et je vous en remercie.

— Bien entendu, mademoiselle Duchamp sera partout des nôtres et servira d'interprète.

— Vous m'en voyez ravi, répondit l'écrivain.

Le déjeuner fut un supplice pour Séverine. Elle se défendit contre le trouble qui l'envahissait chaque fois que l'auteur de «La Maison secrète» fixait sur elle son regard bleu. A plusieurs reprises, il lui offrit une cigarette, et elle se surprit à admirer la main blanche et fine qui lui présentait le briquet. Elle aimait son

visage, sa silhouette élancée et la distinction de ses gestes.

Ce ne fut qu'au moment de la conférence de presse qu'elle eut soudain conscience du rôle qu'elle avait à remplir pour épargner à l'écrivain le harcèlement des questions et résumer les réponses — s'efforcer de supprimer pour lui l'excès de fatigue et écarter les reporters trop exigeants. Elle eut alors l'impression de le servir et en conçut une joie très douce.

Tommy Cliff protesta lorsqu'elle l'empêcha d'approcher Sylvère Martin:

— Vous êtes une mauvaise amie, dear! fit-il furieux. Seriez-vous déjà amoureuse de ce seigneur de la plume?

Elle haussa les épaules en riant. Mais, le même soir, une fois rentrée chez elle pour revêtir une robe de dîner, elle se posa pourtant la question.

Amoureuse d'un homme qu'elle voyait depuis quelques heures à peine alors que tant d'autres qui vivaient à ses côtés depuis des années la laissaient indifférente? Un homme avec lequel elle vivait, c'était vrai, en communion de pensée depuis bien longtemps et qui s'était dévoilé à elle dans ses livres sans rien cacher de la profondeur et de la lumière de son esprit... Un homme dont elle avait, jour après jour, pénétré l'âme violente et qui s'était peu à peu incrusté dans son être sans qu'elle eût songé à s'en défendre. Était-ce vraiment possible?

Elle secoua la tête en riant, tout en constatant, dans la glace, à quel point la robe que venait de lui livrer Mme Valmont seyait à sa jeune silhouette. Non! elle ne laisserait pas Sylvère Martin bouleverser sa vie. Bientôt il disparaîtrait, et elle ne le verrait sans doute jamais plus. Elle était trop équilibrée pour s'accrocher à un espoir chimérique. Il lui fallait chasser cette folle image de son cœur...

X X X

Le dîner de l'ambassade fit rapidement évanouir ses résolutions. Pour la première fois, elle se trouvait

dans un milieu presque uniquement français. Les hommes étaient en habit, les femmes très élégantes. Elle-même se savait belle, et les regards masculins qui s'arrêtaient sur son visage avec complaisance la remplissaient d'un trouble extrême.

Sylvère Martin, le héros de la soirée, allait de l'un à l'autre avec une aisance qu'elle ne pouvait s'empêcher d'admirer. Dès qu'il s'entretenait avec un des invités japonais, elle s'attachait à ses pas, ainsi que le voulait son rôle, et elle s'efforçait une fois de plus de traduire sa pensée.

Un lien mystérieux s'était créé entre l'auteur de «La Maison secrète» et la traductrice des Editions Kawa. Un lien déjà très doux et qui serait brisé demain.

Séverine tressaillit soudain en entendant prononcer son nom.

— Vous êtes ravissante! venait de s'écrier Yves Lemaquois. Madame Valmont a le don de faire valoir le bon goût français, car cette robe sort de chez elle, n'est-ce pas?

— Bien sûr! s'exclama Séverine. Quelle Française de Tokio songerait à s'habiller en dehors de chez elle?

— Il est vrai que le mannequin est de premier choix... ajouta le jeune attaché avec un sourire.

Les yeux de la jeune fille brillèrent.

— Quel flatteur vous faites, cher ami! Il faut venir à une réunion française pour qu'une femme connaisse la sorte de griserie que procure un compliment, sincère ou non. Les Japonais ne savent pas faire de la femme une reine. Ils ignorent le moyen de la flatter assez pour voir luire dans ses yeux la joie du triomphe.

— Je crois qu'ils dédaignent ce qu'il y a de meilleur dans la vie, dit Sylvère Martin qui s'était approché: la joie de faire de leur compagne l'objet de leur admiration! Ils sont trop pénétrés de leur supériorité pour savoir se pencher sur elle avec amour.

(A suivre)

Tentez votre chance à notre jeu-devinette!

Nouveau Concours Usego

5 AUSTIN MINI



10'000 paquets-cadeaux



Comment s'appellent ces articles de marque?



Formules de concours dans les magasins USEGO

Offres spéciales:

| | | |
|---|-------------------------------|-----------------|
| Nescafé Gold , bocal de 100g | au lieu de Fr. 6.90 seulement | 5.20 net |
| Maestrani Krachnuss Rosemarie 2x100 g | au lieu de Fr. 2.60 seulement | 2.10 net |
| Sportmint , 110g | au lieu de Fr. 1.- seulement | -.80 net |
| Wollana , paquet de 280g | au lieu de Fr. 2.75 seulement | 1.95 net |

Prêt comptant



★ de Fr. 500.- à Fr. 25 000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/344
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30



Le stylo fibre de **Selikan**, à pointe fine en monture métallique, avec son agrafe de sécurité en acier fin et sa cartouche géante échangeable en 4 couleurs: noir, rouge, bleu, vert fr. 3.- net
Cartouche de rechange fr. 1.25 net

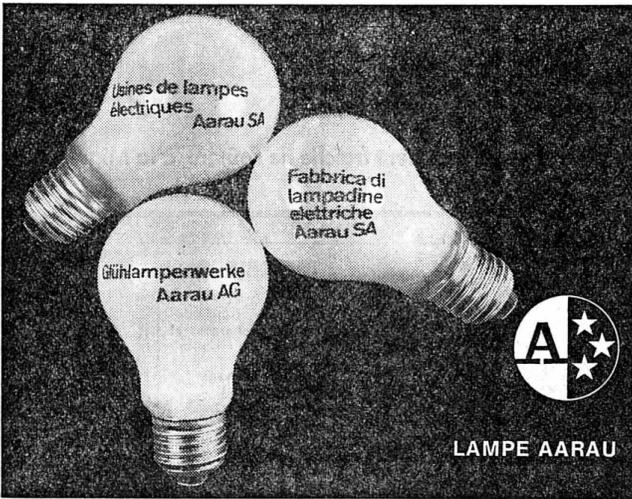


Un Markana fait toujours chic!

laver automatiquement
le linge et la vaisselle, c'est si facile!

avec **Miele**

Ch. Waag - Neuchâtel
Spécialiste Miele depuis 30 ans
Révision - Pièces de rechange
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. (038) 5 29 14.



LAMPE AARAU

Malgré votre absence, votre téléphone est toujours prêt pour vos clients!
Aucune communication, aucune commande n'est oubliée ou perdue!



A-Zet Alibicord
avec ou sans enregistrement des conversations
Alibi-Nota
avec ou sans téléquestionnement
L'un de nos télé-automates peut répondre et noter pour vous aussi quand vous êtes absent ou ne voulez pas être dérangé. A partir de Fr. 630.-. Tous les appareils sont entièrement transistorisés.
Vente dans le canton de Neuchâtel:
Elexa S.A., avenue de la Gare 12
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 4 45 21

La Commodore GS gagne les courses sans avoir l'air d'y toucher.



Avec une dignité souveraine. Au rallye de Monte-Carlo. Au Nürburgring. A Francorchamps... et ailleurs!
Avec son moteur 6 cylindres (2,5 litres), elle peut bien se permettre ça. Ses 142 CV la portent de 0 à 100 en 9,7 secondes (test «Auto, Motor und Sport»). Elle a deux carburateurs à registre. Arbre à cames en tête. Et un vilebrequin à sept paliers. En un mot: tout ce qui caractérise une vraie sportive.
A l'avant, suspension à roues indépendantes. Et un stabilisateur. A l'arrière, jambes de poussée longitudinales. Barre Panhard. Et un autre stabilisateur. Quatre vitesses entièrement synchronisées. Ou nouvelle boîte Opel entièrement automatique à trois rapports. A votre gré.

Ne parlons pas des projecteurs à halogène, des pneus ceinturés, des jantes de sport, du compte-tours, de la console médiane avec ampèremètre et manomètre d'huile: tout cela va de soi sur la GS.

De plus, chaque Commodore est protégée huit fois contre la rouille. Bref - elle a la carapace dure.
Opel - un produit de la General Motors

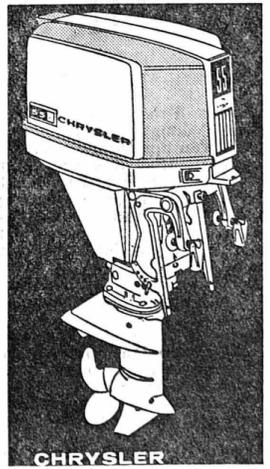
Commodore Limousine: 2 ou 4 portes. Commodore Coupé. Commodore GS: Limousine 4 portes ou coupé. Moteurs 6 cylindres avec 131 ou 142 CV (GS).

Opel est dans la course!

Vente et service OPEL en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14 Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Biemme Auto-Besch 4 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 73 28, Château-d'Éx Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 3 46 81, Delémont Garage Total 2 35 33, Fribourg Garage de Péroilles 2 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ch. Ramuz S.A. 24 04 44, le Locle Garage du Rallye 5 44 55, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôts 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 3 11 44, la Neuveville Garage Belcar 7 95 59, Porrentruy Garage des Ponts 6 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Maurice J.-J. Casanova 3 72 12, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 9 33 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60, et nos agents locaux à: Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Bevaix 6 63 96, Bremlens 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chermignon 4 25 10, Chexbres 56 11 56, Colombier 6 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, Dombresson 7 18 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 68 10 08, Fahy 7 63 20, Fully 5 35 23, Genève, 22, rue Carteret 34 42 00, 2, rue Michel-Servet 46 08 17, 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 3 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, Lausanne, 21 place du Tunnel 23 72 17, 7, route de Chavannes 24 26 10, le Crêt 3 65 82, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morat 71 21 21, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 7 96 17, le Noirmont 4 61 87, Onex 43 22 26, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 42 99 84, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 12 12, Renens 34 01 94, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 3 01 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 4 21 55, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veveys sur Sièrre 5 26 16.

POUR DAMES et MESSIEURS:
GRAND CHOIX DE
PULLOVERS
Teintes mode
JUTZELER
Hôpital 3 - Neuchâtel

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 5 34 64



Service après-vente
J.-L. STAEMPFLI
chantier naval
CORTAILLOD

WANDER

INFORMATION MÉDICALE

Nous cherchons, pour notre bureau de correspondance médicale, une

secrétaire - dactylographe

de langue maternelle française, possédant de très bonnes connaissances d'allemand, pour la correspondance française avec le corps médical et les établissements hospitaliers, ainsi que divers travaux de secrétariat.

Travail indépendant ouvrant d'intéressantes perspectives dans le domaine de la vente des produits pharmaceutiques.

Veuillez nous adresser une brève offre écrite, afin que nous puissions vous convoquer pour un entretien dans nos bureaux.

Dr A. WANDER S. A.
Service du personnel
3001 Berne

La Compagnie des Tramways de Neuchâtel

engage :

des contrôleurs-conducteurs

tramways - trolleybus - autobus - funiculaires.
Formés aux frais de la compagnie ;

1 monteur de lignes
ou aide-monteur

1 mécanicien en automobiles

1 mécanicien-électricien

1 aide-mécanicien
ou 1 agent de dépôt

pour ses ateliers de l'Évole ;

semaine de 5 jours.

Les candidats, âgés de 20 à 35 ans, ayant le sens des responsabilités, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la Direction, quai Philippe-Godet 5.

cogo

NEUCHÂTEL engage pour
l'ENTREPÔT RÉGIONAL :CHAUFFEURS POIDS LOURDS
AIDE-CHAUFFEUR
MAGASINIERCaisse de retraite - Salaire
intéressant - Ambiance de
travail agréable.Formuler offres ou télé-
phoner à la Direction de
l'ER, Portes-Rouges 55,
Neuchâtel,
tél. (038) 5 94 24.

cogo

Grand Magasin

Printemps
La Chaux-de-Fonds

cherche

PÂTISSIER

Situation intéressante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours par rotations.

Pas de travail de nuit, ni le dimanche.

Adresser offres au chef du personnel ou téléphoner au (039) 3 25 01.

TISSOT



Le Locle

cherche pour début 1970 une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

formation école de commerce ou équivalente.
Langue anglaise indispensable et
bonnes connaissances d'allemand.

EMPLOYÉ (E) (pour date à convenir)

formation technique ou commerciale pour s'occuper
de prix de revient et de coût de fabrication.
Le titulaire du poste devra s'incorporer à un team d'étude
jeune et dynamique.

Prière d'adresser offres, accompagnées
d'un curriculum vitae, à la Fabrique d'horlogerie
CHS TISSOT & FILS S.A., le Locle,
bureau du personnel. Tél. (039) 5 36 34.

L'ENTREPRISE S. FACCHINETTI S. A.

Gouttes-d'Or 78 - Neuchâtel

cherche

HABILE STÉNO-DACTYLO

pour devis, facturation et correspondance.

Nous assurons : travail varié et intéressant ; installations de bureaux modernes ; ambiance de travail agréable ; avantages sociaux d'une grande entreprise ; salaire intéressant.

Nous demandons : initiative, sens des responsabilités ; travail précis ; langue maternelle française.

Prière d'adresser offres manuscrites, copies de certificats et photo à l'adresse ci-dessus.

On cherche

sommelière

S'adresser à l'hôtel du Dauphin, Serrières.
Tél. 5 12 83.

Petit atelier de Suisse romande
cherche, pour date à convenir,

TAPISSIER

complet, connaissant la coupe,
apte à succéder au chef d'ici
à quelques mois. Place stable
et d'avenir. Avantages sociaux.

Faire offres sous chiffres
PG 903639 à Publicitas,
1002 Lausanne.

MENUISIER

ou ébéniste-livreur, pouvant
faire des retouches chez les
clients.

Faire offres à Meubles Perrenoud S.A., Cernier.
Tél. 7 13 41.

ELECTRONA

Nous cherchons ouvriers comme

régleurs de relais

et

poseurs de torons

pour centraux téléphoniques.
Travaux propres et bien rétribués.
Candidats débutants seraient
formés par nos soins.
Semaine de 5 jours ; places
stables.

Prière d'adresser offres, de se
présenter ou de téléphoner à
Electrona S.A., 2017 Boudry (NE).
Tél. (038) 6 42 46.

ELECTRONA

INVICTA S.A.

engage

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres dans ateliers modernes.
Débutantes seront mises au courant.

Ecrire à INVICTA S.A., fabrique d'horlogerie,
av. Ld-Robert 109 2300 la Chaux-de-Fonds.

ou téléphoner au (039) 3 11 76.

Renfort
temporaire

ADIA délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié
qui vous manque. Pour quelques jours, semaines ou mois.
A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

adia
interim

Faubourg de l'Hôpital 13
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14



MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., à Neuchâtel,

cherche pour son nouveau département EDP

une perforatrice

expérimentée.

Nous offrons place stable et bien rémunérée,
ainsi que tous les avantages sociaux d'une
grande entreprise.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae
et copies de certificats, au service du personnel.
Tél. 5 72 31.

Fabrique Maret, Bôle, tél. 6 20 21, cherche pour
entrée immédiate

ouvrières

pour travaux fins. Se présenter.

Nous vous offrons la possibilité de parfaire vos
connaissances d'allemand.

Nous sommes une grande entreprise de services,
à Zurich, et cherchons une

secrétaire

pour la correspondance française et divers travaux
de secrétariat.

Si vous avez déjà des notions d'allemand et si
vous êtes habile sténodactylographe, nous vous
prions d'adresser vos offres de service sous chiffres
OFA 3686 Zw à Orell Füssli-Annonces,
4, Limmatquai, 8022 Zurich.

L'UNION DE BANQUES SUISSES

cherche

un collaborateur

de langue maternelle française

pour son service des Etudes financières, à Zurich

NOUS VOUS OFFRONS

un poste comprenant certaines responsabilités et vous
maintenant en contact permanent avec le monde
économique et boursier. Une excellente occasion
vous est donnée d'acquérir une base solide en matière
d'analyse financière. Possibilités d'avancement,
ambiance de travail agréable, salaire correspondant
aux capacités.

NOUS DÉSIRONS

une personne dynamique, ayant de bonnes connaissances
d'allemand, une certaine expérience pratique
et un style aisé pour la rédaction en français de nos
publications.

Adresser les offres de service à M. Th. Hertig, service
du personnel, qui est aussi à votre disposition
au No de tél. (051) 29 44 11.



UNION DE BANQUES SUISSES
45, Bahnhofstrasse
8021 Zurich
Téléphone (051) 29 44 11

Pour compléter l'effectif du personnel de nos
trains routiers nous désirons engager au plus
tôt un

AIDE-CHAUFFEUR

de nationalité suisse, âgé de 23 à 28 ans et en
bonne santé. Il devra accompagner un de nos
chauffeurs dans ses tournées régulières en
Suisse.

Ambiance de travail agréable, place stable, caisse
de retraite.

Faire offres détaillées avec prétentions de
salaire, sous chiffres AS 35,048 N, aux Annonces
Suisse S. A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

HK

HAEFLIGER & KAESER S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une employée

pour différents travaux de bureau :
enregistrement de commandes, débiteurs, etc.
Faire offres rue du Seyon 6, tél. 5 24 26.

favorit

nettoyage à sec
PeseuxRue de Neuchâtel 6
cherche :

une dame de magasin

et

une repasseuse

(éventuellement à la demi-journée,
débutante acceptée).

Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. 8 45 27.

École secondaire régionale Neuchâtel

MISE AU CONCOURS
d'un poste d'aide-concierge

pour le collège du Mail.
Entrée en fonctions le plus tôt possible.
Obligations et traitements : selon le statut du personnel
de la Ville.

Adresser les offres de service manuscrites, accompagnées
d'un curriculum vitae, à la Direction de l'École second-
aire, collège latin, jusqu'au 4 octobre 1969.
COMMISSION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE.

LES CHAMPIGNONS peuvent être mortels

Si vous avez des doutes

Si tels ou tels champignons vous paraissent suspects, ne les mangez surtout pas mais adressez-vous au contrôleur officiel des champignons ou à un mycologue expert. A Neuchâtel, le bureau se trouve aux abattoirs de Serrières. Il s'agit de M. Vuillemin que seconde M. Rochat, contrôleur des denrées alimentaires.

IL ne se passe pas de jour sans que l'on annonce de graves intoxications provoquées par des champignons. Pour une seule journée, celle de mardi, on nous signalait, à Zurich, l'empoisonnement de cinq Italiens et la mort d'un enfant. Ils avaient consommé des amanites phalloïdes. Une famille italienne de quatre personnes domiciliée à Avenches était transportée dans un état grave à l'hôpital de Fribourg. Deux personnes d'Yverdon auxquelles on avait vendu des champignons à leur domicile, avaient mangé des entolomes livides qui avaient été confondus avec des clitocybes nébuleux (des « gris » comme on dit dans la région). Transport à l'hôpital. Plusieurs habitants de Valangin étaient intoxiqués par de « bons » champignons trop âgés...

Chaque année, dans notre petit pays, des gens meurent, des centaines tombent gravement malades parce qu'ils n'ont pas respecté les règles de prudence élémentaire qui sont répétées sans cesse :

- Sauf si vous les achetez au marché ou dans un commerce spécialisé où ils sont contrôlés, ne mangez jamais les champignons que vous ne connaissez pas parfaitement.
- Si vous avez le moindre doute, consultez un expert. Dans toutes les localités, des mycologues avertis, sinon des services officiels se feront un plaisir de trier votre cueillette.

Certes, le nombre des champignons vénéneux est restreint, mais encore faut-il les reconnaître. Or, ils ne présentent pas de caractères communs qui permettent de les distinguer de prime abord. Ils peuvent être appétissants, avoir une odeur agréable et pourtant contenir un poison plus ou moins nocif. Un seul champignon perdu dans un plat peut parfois se révéler mortel. Si l'on ne se contente pas de la chasse aux espèces sûres comme les chanterelles, la plupart des bolets, les « écailleux », les « pieds de mouton » ou les « trompettes de la mort », il faut apprendre à connaître le plus rapidement possible les espèces les plus dangereuses. Ce n'est pas bien difficile, si l'on s'aide d'un des excellents guides qui sont en vente dans les librairies. Mais tous les mycologues vous diront qu'en cas de doute, même le plus léger, il vaut mieux s'abstenir ou consulter un expert.

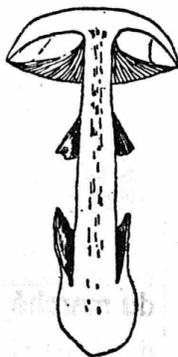
J. H.

LES CHAMPIGNONS MORTELS

Dans leur « Guide des champignons » (1), J.-E. et M. Lange, A. Duperrex et L. Hansen soulignent que s'il existe divers types d'espèces toxiques, seules l'amanite vireuse, l'amanite printanière et l'amanite phalloïde sont mortelles. « Ces champignons contiennent deux toxines dangereuses : la phalloïdine et l'amanitine. Les signes d'empoisonnement par ces deux espèces n'apparaissent que 8 à 24 heures après l'ingestion des champignons. Un lavage d'estomac est insuffisant au moment des premiers symptômes car la toxine a déjà été absorbée par le sang. Les symptômes sont très violents : douleurs gastriques, diarrhées, vomissements et troubles du système nerveux. Le malade garde conscience et paraît périodiquement soulagé, après quoi les malaises s'aggravent à nouveau. Un seul champignon suffit à provoquer la mort dans les 2 à 10 jours. L'amanite panthère provoque une intoxication due à la muscarine, qui peut entraîner la mort. Cette toxine attaque le système nerveux, occasionnant de fortes crampes, la dilatation des pupilles et des palpitations de cœur. Ces troubles apparaissent 1 à 3 heures après le repas. Heureusement, il y a de bonnes chances de guérison. L'amanite tue-mouche contient deux toxines procurant une sorte d'enivrement dont les suites peuvent être graves. »

Selon J. Jaccottet, dans son remarquable ouvrage illustré par Paul-A. Robert sur « Les Champignons dans la nature » (1),

L'AMANITE PHALLOÏDE, est le plus dangereux de tous les champignons. Aucun chasseur ne doit l'ignorer : il risquerait sans cela sa vie. Heureusement, ce champignon est très facilement reconnaissable :



Le chapeau est grand de 5 à 12 centimètres, d'abord hémisphérique, puis convexe-plan, vert jaunâtre, plus foncé au centre, d'où partent radialement des fibrilles innées, plus foncées. Il est quelquefois d'un beau vert, d'autres fois beaucoup plus clair. Au bord, le chapeau est lisse, souvent blanchâtre ou jaunâtre. Il porte rarement quelques restes de volve (2), sous forme de larges plaques blanches. Le pied blanc est muni d'un anneau (3) membraneux bien marqué, descendant du haut en manchette. La base du pied est entourée d'une volve, soit d'un étui bien développé et blanc. La chair est blanche ; odeur et saveur faibles, plutôt vireuses et désagréables.

Il existe une variété tout à fait blanche. C'est peut-être la même que l'amanite printanière à laquelle se rattache aussi l'amanite vireuse, dont le pied est pelucheux et l'anneau déchiré ou adhérent en partie au bord du chapeau. Les Amanites phalloïdes, vertes ou blanches, viennent un peu partout dans les forêts ombragées, surtout dans les endroits humides, dès le commencement de l'été à la fin de l'automne.

Les variétés sont aussi dangereuses que l'espèce type. Tous sont des champignons mortels. Ils contiennent plusieurs principes extrêmement toxiques. L'un, la phalloïdine, a la propriété de dissoudre complètement les globules rouges du sang, mais elle ne résiste pas à la cuisson ; ce n'est donc pas elle qui cause la mort dans le plus grand nombre des cas, comme on le croyait autrefois. Par contre on a réussi à isoler un autre principe (l'amanita-toxine) dont on n'a pas encore défini exactement la composition chimique et qui, très soluble dans l'eau, résiste à l'ébullition et possède des propriétés toxiques extrêmement actives.

La statistique montre que plus de la moitié des cas d'empoisonnement par les champignons du groupe phalloïdien se sont terminés par la mort. La cause principale de la gravité de ces accidents provient du fait que les premiers symptômes de l'empoisonnement n'apparaissent que douze à vingt-quatre heures après l'ingestion des champignons, alors que ceux-ci sont digérés, ou à peu près, et que leurs principes toxiques ont passé dans le sang. Il est alors bien tard pour agir, car on ne connaît pas encore d'antidote certain et l'on en est réduit à combattre les symptômes à mesure qu'ils se présentent. Les malades subissent une déshydratation considérable, on a essayé des injections de sérum, soit d'eau salée, dont on a obtenu de bons résultats.

En tout cas, lors d'un empoisonnement par des champignons du groupe phalloïdien, il faut appeler immédiatement le médecin. En l'attendant, on pourra donner un émé-



L'entolome livide, très dangereux.

tique si c'est encore très tôt après l'ingestion ; ensuite de l'huile de ricin ou du sulfate de magnésium, qu'on fera prendre en lavements si le malade les rejette.

Avec quels champignons peut-on confondre les amanites mortelles ?

L'amanite phalloïde pourrait être prise pour une russule, car la plupart des russules vertes sont comestibles, mais celles-ci n'ont jamais d'anneau ni de volve.

Les variétés blanches pourraient se confondre avec la psalliote champêtre, mais celle-ci, quoique ayant un anneau, n'a jamais de volve et a les feuillets roses au début, devenant brun pourpre ; ils restent blancs dans les amanites phalloïdes.

Une confusion facile pourrait se faire avec la lépiote pudique, car celle-ci a un anneau et des feuillets blancs (au début du moins ; ils deviennent généralement rose clair quand le champignon est âgé) et la seule différence microscopique est l'absence de volve. On fera donc bien de s'abstenir de récolter cette espèce ou d'examiner soigneusement le pied de chaque exemplaire et de rejeter ceux qui laisseraient subsister le moindre doute. La lépiote pudique a en outre toujours le chapeau parfaitement nu et lisse. »

1) Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

2) La volve est une enveloppe, un voile qui entoure le champignon dans son jeune âge. Cette enveloppe est quelquefois un étui membraneux, solide, qui se déchire à sa partie supérieure pour laisser passer le chapeau lors de son expansion, et persiste presque entier à la base du pied ; il peut arriver, quand le chapeau pousse trop rapidement, que des morceaux plus ou moins grands de cette enveloppe soient arrachés et demeurent à la surface du chapeau. C'est le cas pour l'amanite phalloïde.

3) L'anneau est une légère membrane qui, au début, recouvre toute la surface inférieure du chapeau, protégeant ainsi les feuillets. Quand le chapeau s'étale, cette membrane se déchire et tombe sur le pied comme une manchette.

CHAMPIGNONS DANGEREUX

Reprenons notre « Guide des champignons » :

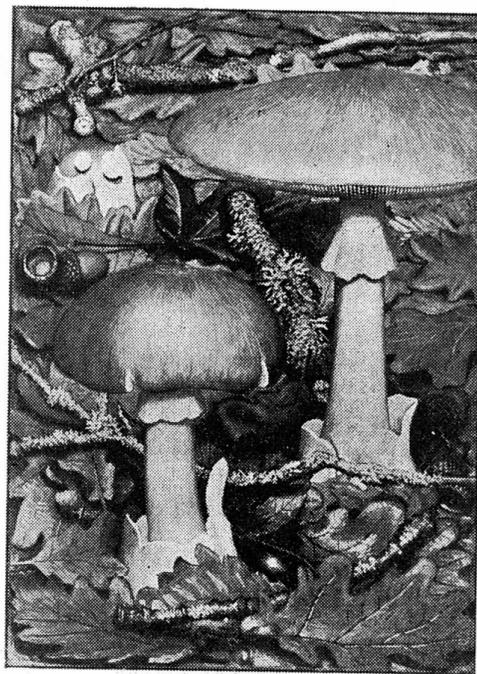
« L'entolome livide est un champignon très dangereux, tandis que d'autres espèces également répandues ne causent qu'un empoisonnement gastrique assez bénin : la psalliote jaunissante, l'hébétole échaudée (crustuliniforme), divers entolomes, la barbe de capucin (formosa), etc. Certaines espèces sont toxiques à l'état cru ;

pour les salades et les mets sans cuisson, il faut donc employer uniquement les champignons connus pour ce genre de préparation.

Il y a encore deux types de champignons vénéneux connus actuellement. L'un ayant l'effet de l'antabus tel que le coprin noir d'encre (atramentarius). Depuis de nombreuses années il est reconnu qu'en mangeant ce coprin en buvant de l'alcool, on s'expose à une série de malaises. La découverte du remède appelé « antabus » n'a aucune relation avec ce champignon, mais des analyses récentes ont démontré qu'il s'agit d'une substance semblable. »

Apprenons à connaître surtout l'entolome livide qui, en cette saison, peut être confondu avec le clitocybe nébuleux (le « gris ») ou la clitopile petite prune (le « meunier »).

Selon J. Jaccottet, « ce grand et beau champignon est toutefois de taille et d'aspect très variables. On en trouve de petits, à chapeau régulier à bord très enroulé, à pied court, très renflé, présentant l'aspect d'un petit cèpe (bolet). Généralement, il est grand ; le chapeau régulièrement arrondi, puis ondulé et déformé, gris cendré, gris rosé, gris jaunâtre, mesure de 10 à 15 cm, et même plus ; il est peu ou pas visqueux, lisse, finement soyeux à la loupe. Les feuillets sont larges et peu serrés ; ils présentent une petite échancrure près du pied ; ils sont d'abord jaune carné, puis rosés par les spores qui se déposent aussi souvent sur le haut du pied ou sur le chapeau des champignons qui sont abrités par de plus grands. Le pied est blanc, plein, robuste, épais de 1 à 3 cm, généralement courbé à la base. La chair est blanche, fragile à odeur de farine, de fruits, d'abord agréable puis nauséuse et désagréable quand on la sent un peu longuement. Il en est de même du goût. On trouve ce champignon dans les forêts surtout de chênes, en été et en automne. Il est vénéneux. A cause de son aspect engageant, de son odeur d'abord agréable, il est récolté souvent par des amateurs peu expérimentés et cause, prétendent certains mycologues français, le 80 % des empoisonnements dus aux champignons. Ses effets se font sentir très peu de temps (¼ d'heure à une heure)



L'amanite phalloïde. Ce champignon est mortel.

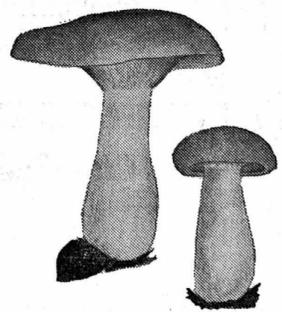
après l'ingestion, par des vomissements violents, puis diarrhée, etc. Comme il ressemble au clitocybe nébuleux et au clitopile petite prune il faudra faire bien attention en récoltant ces deux espèces.

LA CLITOPILE PETITE PRUNE, le « meunier ». Le chapeau est d'abord convexe (il faut cependant beaucoup de bonne volonté pour trouver qu'il ressemble à une petite prune !), puis étalé, ensuite créusé au centre, à bords irréguliers et ondulés. Il est très fragile et très visqueux, gris blanc, de 4 à 10 cm. Les feuillets sont minces, serrés, descendant sur le pied qu'ils recouvrent en partie, quand le champignon est jeune ; ils sont d'abord blancs, puis jaune rosé, enfin roses. Le pied est mince cotonneux à la base. La chair est blanche, à goût et odeur agréables de farine, d'où le nom de meunier. On trouve ce champignon en été et en automne dans les forêts, quelquefois en très grande quantité, surtout sous les chênes. C'est un comestible excellent, mais il doit être consommé tout de suite après la cueillette et parfaitement sain, car il est très délicat.

L'entolome livide est très charnu, solide, à chapeau sec, gris, beaucoup plus grand que le meunier, qui est mince, très fragile. à chapeau blanc très visqueux. Les feuillets du premier sont échancreés à leur insertion au pied ; dans le meunier, ils sont décroissants. L'odeur et le goût de l'entolome livide deviennent vite nauséux ; ce n'est pas le cas pour le meunier. Il semble que ces caractères soient tellement opposés qu'il n'y ait pas de confusion possible ; le cas se présente cependant assez souvent pour que nous recommandions aux débutants de faire bien attention en récoltant leurs premiers prunulus.

LE CLITOCYBE NÉBULEUX

est aussi une grande espèce (10 à 15 cm), à chapeau gris cendré ou brunâtre, blanchâtre à la marge qui est d'abord enroulée, bien rond et régulièrement bombé, puis déformé et un peu entonnoir. Les feuillets sont minces, serrés, jaunâtres, au début très peu décroissants. Le pied est blanc ou gris, creux à la fin, fibrilleux, plus épais à la base, qui est cotonneuse. La chair est blanche, à odeur de mousse ou de farine, à saveur peu agréable, plutôt âcre.



Le clitocybe nébuleux est comestible, mais peu apprécié.

Ce champignon croît en rondes ou plutôt en longues traînées, en automne, dans les forêts.

Retenons, pour terminer cette énumération bien incomplète, ces conseils du « Guide des champignons » :

LES CONSEILS À RESPECTER

« Bien que le nombre de champignons vénéneux soit relativement modeste et que beaucoup d'espèces toxiques soient assez rares, un danger mortel guette toujours le chercheur ignorant. On ne doit jamais manger un champignon dont on ne connaît pas la valeur avec sûreté. »

Il faut même prendre des précautions avant de les préparer. Comme ils s'altèrent rapidement, il faut être prudent : un champignon qui commence à pourrir peut contenir des toxines très dangereuses. On doit, par conséquent, rejeter les vieux exemplaires, ne pas garder une récolte plus de vingt-quatre heures et ne pas la conserver dans des boîtes ou dans des sacs où l'humidité peut les détériorer rapidement.

Il est bon de préciser que les meilleures espèces comestibles peuvent provoquer des malaises chez des personnes allergiques. Cela s'applique aussi aux psalliotes et chanterelles si appréciées. On se contentera d'en manger peu la première fois.

En fin de compte, il importe de bien connaître les champignons et de s'assurer de leur détermination. Les espèces que l'on cueille, mais pour lesquelles on n'est pas sûr, sont mises à part et présentées à un expert, ou laissées de côté. »



La clitopile petite prune, ou meunier, excellent comestible. (Dessin Paul-A. Robert.)

FEMINA
Neuchâtel

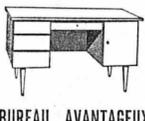
Il vaut la peine d'attendre...
... car

ouvre samedi, 27 septembre,
à la rue des Epancheurs 3,
à Neuchâtel
le premier marché de mode
féminine de la ville.

BRIE français
H. Maire, Fleury 16

Brevets
d'invention seront obtenus
et mis en valeur rapidement et
conscientement en Suisse et à l'étranger par la
Maison PERUZZI & Suter
Agence à Neuchâtel
6, rue Seyon, tél. (038) 5 12 18
Demandez les prospectus.

Toujours
à l'avant-garde
Boutique
Jersey-Tricot
Tél. 5 61 91
Seyon 5c
Neuchâtel



BUREAU AVANTAGEUX
en beau bois fin, 5
modèles différents, à
partir de Fr. 119.-,
exposés actuellement
chez

Reymond
Neuchâtel
Saint-Honoré 5



OPTIQUE
MARTIN LUTHER
MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL
Exécute soigneusement et
rapidement l'ordonnance de
votre oculiste Téléphone 6 13 67

Des berlines italiennes nerveuses
il y en a de nombreuses,
avec finition très soignée
il y en a quelques-unes,
mais avec sécurité traction avant
et une grande porte arrière
pour moins de 8000 francs
il n'y en a qu'une:

la nouvelle Primula 65 C
AUTOBIANCHI



- béline 5 places transformable en break
 - moteur FIAT 124, 65 CV SAE, vitesse de pointe 149 km/h (0-100 km en 14,2 sec.)
 - 4 freins à disque
 - versions 2, 3, 5 portes ou COUPE S
- dès Fr. 7800.-

Importé et distribué par
CITROËN
Vente et service chez votre Agent Autoblanchi:

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. 5 48 16.
Yverdon: H. Favre, Garage Apollo, tél. (024) 2 35 86.
Colombier: H. Baldi, tél. 6 20 20.
Fleurier: E. Gonard, tél. 9 14 71.
Fontainemelon: W. Christinat, tél. 7 13 14.
Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 3 21 88.

J'ai trouvé

le moyen de faire
exécuter mes photo-
copies à la minute,
sous mex yeux, et
à un prix avantageux,
chez Reymond, rue
Saint-Honoré 5, à
Neuchâtel.

PRÊTS et
ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue
Haldimand 14
Sans caution
500
à 3000 fr.
modes de
remboursement
variés
Tél. (021)
23 92 57 58
(3 lignes)

Boutique d'antiquités, Valangin

Pas de grande surface d'exposition,
peu de frais généraux, donc des prix
intéressants; toujours autre chose
exposée; le patron lui-même pour vous
conseiller.

A vendre meubles anciens ou copies
restaurées, un vaisselier cerisier, deux
grandes tables Louis XIII 180x80,
deux séries de six chaises Louis XIII,
un bahut neuchâtois, cinq petites tables
basses Louis XIII et Louis XVI,
deux secrétaires Louis-Philippe et Bie-
dermeier, un petit mobilier rustique,
divers petits meubles Biedermeier à un,
deux et trois tiroirs, un secrétaire trois
corps; un vaisselier rustique, deux tables
rondes, quatre chaises Louis-Philippe,
une table demi-lune, un petit
guéridon, fauteuils Voltaire, deux ar-
moires d'angle, diverses tables à écrire,
etc.

Raymond MEIER
ébéniste, tél. 6 93 41.
(Pare à autos devant la maison.)

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons
personne
pour nettoyage de
bureau.
S'adresser à:
Usines EGO S.A.,
Beauregard 20,
Neuchâtel.
Tél. 5 72 22.

**JEUNE
BARMAID**
célibataire est de-
mandée pour le 1er
octobre au
Sporting-Bar,
à Morges.
Tél. 71 20 84.

La gaine Viso engage
OUVRIÈRES
pour travaux sur machines
automatiques.
Se présenter ou téléphoner
avenue des Paquiers 14,
Saint-Blaise. Tél. 3 22 12.

Nous cherchons
**ouvriers
ouvrières**
pour travaux d'atelier faciles.
Se présenter à la fabrique
C. HUGUENIN-SANDOZ,
Plan 3 - Tél. 5 24 75.

Entreprise maçonnerie PIERRE
PASTORE & Cie, à Lausanne,
cherche:

**maçons
manœuvres
charpentier**
boiseur.
Rue du Maupas 17,
tél. (021) 24 54 66.

FAN
Quartier de
Pierre-à-Mazel - Stade
Nous cherchons pour le début d'octobre, un (e)
porteur (se) de journaux
Horaire de distribution: 5 h 45 à 7 h 15 en-
viron. Les paquets de journaux sont livrés sur
place.
S'adresser à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL - Tél. 5 65 01.

**CENTRE SCOLAIRE SECONDAIRE
DE COLOMBIER ET ENVIRONS**

Le comité directeur du Centre scolaire secon-
daire de Colombier et environs met au concours
le poste de

aide - concierge - jardinier

Entrée en fonction: à convenir.
Traitement et conditions: selon règlement
et échelle de salaire du personnel de l'Etat.
Les candidats voudront bien envoyer leurs
offres de service manuscrites, avec curriculum
vitae, copies de certificats, etc.,
à l'adresse du président:
M. René Strohhecker, Vaudijon 4,
2013 Colombier, jusqu'au 30 septembre 1969.

Si vous êtes
vendeuse

affable, jeune, de bonne présentation,
si vous désirez un travail indépendant,
écrivez sous chiffres ET 2300 au bureau
du journal en joignant vos références. Merci.

ATELIER DE POSAGE
de cadrans cherche complément de pro-
duction, tous calibres. Travail rapide et soigné.
Bas prix. Adresser offres écrites à A. O. 2296
au bureau du journal.

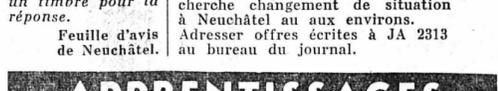
Jeune fille
consciencieuse et
sérieuse
cherche place
dans tea-room ou
hôtel pour service,
éventuellement buffet
Langues: allemand
et connaissances de
français. Faire offres
à la maison
P. Reist,
4707 Deitingen.

JEUNE FILLE
Suisse allemande,
possédant quelques
connaissances de
français, bonne for-
mation ménagère et
un peu de pratique
de la vente, cherche
emploi à Neuchâtel,
éventuellement dans
magasin ou comme
femme de chambre
dans un hôtel. Désire
apprendre le français.
Faire offres, avec in-
dication du salaire,
sous chiffres D
303 094 à Publicitas
S.A., 3001 Berne.

CHEF DE RAYON
bonne présentation, ayant dix ans
d'expérience dans les achats et
la vente de
mode masculine
cherche changement de situation.
Excellentes références à disposition.
Adresser offres écrites à IZ 2312
au bureau du journal.

COMPTABLE
ayant plusieurs années d'expérience
cherche changement de situation
à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à JA 2313
au bureau du journal.

APPRENTISSAGES
Un ou une
APPRENTI (E)
peut faire un apprentissage de
bureau, dès le printemps 1970,
dans notre nouvelle fabrique.
Se présenter à:
La Gaine Viso, Saint-Blaise (NE).
Tél. (038) 3 22 12.



Magasin Chemises-Express
Seyon 7 - Tél. 4 02 66

cherche
OUVRIÈRE SOUS-GÉRANTE
Samedi libre.

J'engage
mécanicien sur autos
Travail varié, bon salaire. En-
trée immédiate.
Garage de la Prairie, R. Ro-
bert, les Ponts-de-Martel. Tél.
(039) 6 76 22.

Beau gain supplé-
mentaire par semaine
jeune fille
pour aider au ména-
ge. S'adresser à
M. R. Vautravers,
Evoles 53,
Neuchâtel.

Au pair
Familie allemande,
Heidelberg, cherche
jeune fille
Date d'entrée à con-
venir.

Faire offres sous
chiffres 11-460,251,
à Publicitas S.A.,
2301 la Chaux-de-
Fonds.

Bureau d'assurances
cherche
**employée
de bureau**
(débutante serait
mise au courant).
Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou
à convenir.

Faire offres à
case postale 935,
Neuchâtel.

**Mécanicien
en moteurs**
est recherché pour
accomplir le service
de nos départements
machines à gazon,
fraises à neige,
SKIS.
Mécanicien habile
n'ayant pas encore
travaillé dans la
branche, est mis au
courant.

Faire offres à
TOSALLI,
Colombier,
tél. 6 33 12.

Dem. à acheter

**ACHAT et
VENTE de
vieux bijoux**
or et argent.
Pierres fines, dia-
mants.
Pendules anciennes
aux meilleurs prix,
à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
Immeuble
Marché Migros
Tél. 5 20 81
Neuchâtel.

PIANO

On demande à ache-
ter, à bas prix, paie-
ment comptant,
piano brun, en bon
état. Faire offres
avec indication de
prix et de la marque,
sous chiffres 11-
460,244 à Publicitas
S.A., 2001 Neuchâtel.

**L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal**

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre pour date à convenir
magasin tabac-journaux-laine-mercerie
bien situé, dans quartier périphérique, chiffre
d'affaires intéressant, appartement de 3 1/2
pièces à disposition.
Adresser offres écrites à KB 2314 au bureau du
journal.

A remettre ou à louer en gé-
rance libre, par suite du décès
du titulaire,
BAR À CAFÉ - GLACIER
au centre du Locle.
Appartement de 3 pièces.
S'adresser à M. R. WALTER,
case postale Saint-François
2426, Lausanne.
Tél. (021) 23 51 94.

URGENT
A remettre à Neu-
châtel
KIOSQUE
(tabacs - journaux -
chocolats). Bonne
petite affaire à dé-
velopper.

S'adresser à la Fidu-
ciaire Willy Seiler,
ruelle Breton 7,
Neuchâtel.
Tél. 5 44 43.

DE L'ARGENT
en 24 heures:
j'achète, au prix
fort, vieux dentiers,
or dentaire, or an-
cien, montres, bi-
joux, argent, bril-
lants.
E. San, acheteur
concessionnaire,
Missionstrasse 58,
4000 Bâle.

**Prof. médicales
auxiliaires**
YVES REBER
Bandagiste-
orthopédiste
**ne reçoit pas
le mardi**

Mlle FRANÇOISE GIRARD
PÉDICURE DIPLOMÉE
Reçoit sur rendez-vous
Fbg du Lac 2 Tél. 5 25 15
Domicile tél. 5 75 62

PROFESSIONS MÉDICALES

**René
CAVADINI**
médecin-dentiste
DE RETOUR
NEUCHÂTEL
Tél. 4 10 10.

**DOCTEUR
Charles-Ed.
PFISTER**
ABSENT
jusqu'au
6 octobre

DOCTEUR
Georges BONHÔTE, junior
Gynécologue
DE RETOUR

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame
Albert CLERC-FATTON
remercie toutes les personnes qui,
de près ou de loin, ont pris part
à son grand deuil par leur pré-
sence, leurs messages et leurs
envois de fleurs.
Fleurier, le 18 septembre 1969.

Profondément touchées par les nombreux témoignages de sym-
pathie reçus lors du décès de leur cher époux et papa
Monsieur Max PIAGET
et dans l'impossibilité de répondre à chacun,
Madame Max PIAGET
et sa fille **Andrée**
remercient toutes les personnes qui les ont entourés dans leur
épreuve, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs.
Un merci tout spécial à Monsieur le Dr E. Neuhaus, au personnel
de la clinique des Tilleuls, à M. le pasteur Perrin, et à Messieurs
Berthoud et Dubois.
Bienne, septembre 1969.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Je m'abonne dès ce jour à
★ la Feuille d'avis de Neuchâtel
★ L'EXPRESS
★ Jusqu'à fin décembre 1969 Fr. 14.50
(★ souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous enverrons une carte de versement.
Nom: _____
No et rue: _____
Prénom: _____
Localité: _____ No postal: _____
Signature: _____
Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie
de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

**PAS DE
SOUCIS**
NOUS SOMMES LÀ
Choisissez votre CYCLOMOTEUR
chez le spécialiste
CILO - VICTORIA
ALLEGRO - PEUGEOT
RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. MARGOT
NEUCHÂTEL
Ø 2 lignes 5 14 56 - 5 66 21
Spécialité de VIANDE D'AGNEAU
Appareillage-Ferblanterie
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver «Schultess»
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 5 24 41

BLANCHISSERIE DU FAUBOURG
Nettoyage à sec, fbg de l'Hôpital 26
Stoppage invisible
Réparation de chemises
Tél. 4 06 06

NETTOYAGES
Villas, appartements, bureaux, fa-
briques - Location de machines
à poncer les parquets
Travail soigné - Devis sur demande
Débaras en tous genres
Vy-d'Etra 41 **G. ZÜRCHER**
Tél. 3 32 64 (heures des repas)

COURVOISIER
Nous cherchons pour entrée selon entente
employée de bureau
Correspondance allemande, française et divers
travaux de bureau.
En cas de convenance nous vous offrons un emploi
intéressant et varié avec salaire adapté.
Veuillez nous téléphoner pour prendre
rendez-vous.
Courvoisier & Co S.A., route de Gottstatt 24,
2501 Bienne, tél. (032) 4 11 71.

Adia Interim recherche
pour une ou deux semaines ou plus,
(à votre convenance):
**SECRETAIRES
STÉNOGRAPHES
DACTYLOS**
Emplois intéressants et bien rémunérés
dans des entreprises modernes. Libre choix
du mandat. Avantages sociaux.
Appelez-nous.
adia interim
Faubourg de l'Hôpital 13
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14

C.I.P. - PESEUX
Centrale industrielle de production de mouvements
d'horlogerie
avenue de Beauregard 3 Tél. 8 33 75
offre belle situation à
horlogers complets
de formation complète, pour visitage et décottages.
Faire offres ou se présenter à l'atelier.



Be gallant, smoke Gallant!

Quand John Gallant, tout en fumant sa *Gallant*, contemple son grand globe terrestre, il lui arrive souvent d'avoir des idées brillantes sur le plan commercial ou industriel. John Gallant sait pourquoi il fume la *Gallant*, la cigarette de qualité exceptionnelle, munie du filtre VALOR* unique en son genre.

Sa douceur fait sa force!



Format King Size:
Box Fr.1.50
Soft Fr.1.40

* La *Gallant* se distingue de toute autre cigarette par son filtre, car les créateurs du filtre VALOR ont suivi une voie absolument inédite: l'adjonction scientifiquement éprouvée de *Silimagnum*, une terre spéciale régénératrice, aux granules de charbon suractivé. L'efficacité de ce nouveau procédé de filtrage hautement sélectif est unique au monde!

DISCOUNT TEXTILES
Ruelle Dublé 3

4
paires de BAS
maille lisse, sans
couture
Seulement
4.-

cogo -o| fermé le lundi -o| cogo

**Mécontent
de votre
radio ou
téléviseur!**

Téléphonez
au 5 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement
la réparation

WILLY MAIRE

Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

AMÉLIOREZ VOTRE SITUATION

en préparant, dans nos cours du soir un examen de
STÉNOGRAPHIE

Durée : 4 trimestres

Début du cours : 23 septembre

Demandez notre programme détaillé

Bénédict

ECOLE DE LANGUES ET DE COMMERCE
Neuchâtel : 13, ruelle Vaucher ; tél. 5 29 81

Il vaut la peine d'attendre...
... car le soir du 26 sep-
tembre vous pourrez visiter
librement le nouveau maga-
sin, votre nouveau centre
de la mode féminine
à la rue des Epancheurs 3,
à Neuchâtel
Ouverture officielle:
Samedi, 27 septembre

FEMINA
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

37 f

économique
dispensée de graissage - frais d'en-
retien réduits - faible consommation
d'essence - haute valeur de reprise
- plus de 120 stations de service

VOLVO
Chaque kilomètre Volvo est un kilo-
mètre économique.



Retrouvez vos 20 ans en renouvelant votre mobilier!

Vingt ans après... Madame, vous connaissez le plein épanouissement de votre beauté; Monsieur, vous êtes très chic avec vos tempes argentées. Alors, donnez un cadre nouveau à votre seconde lune de miel; les modèles actuels ont

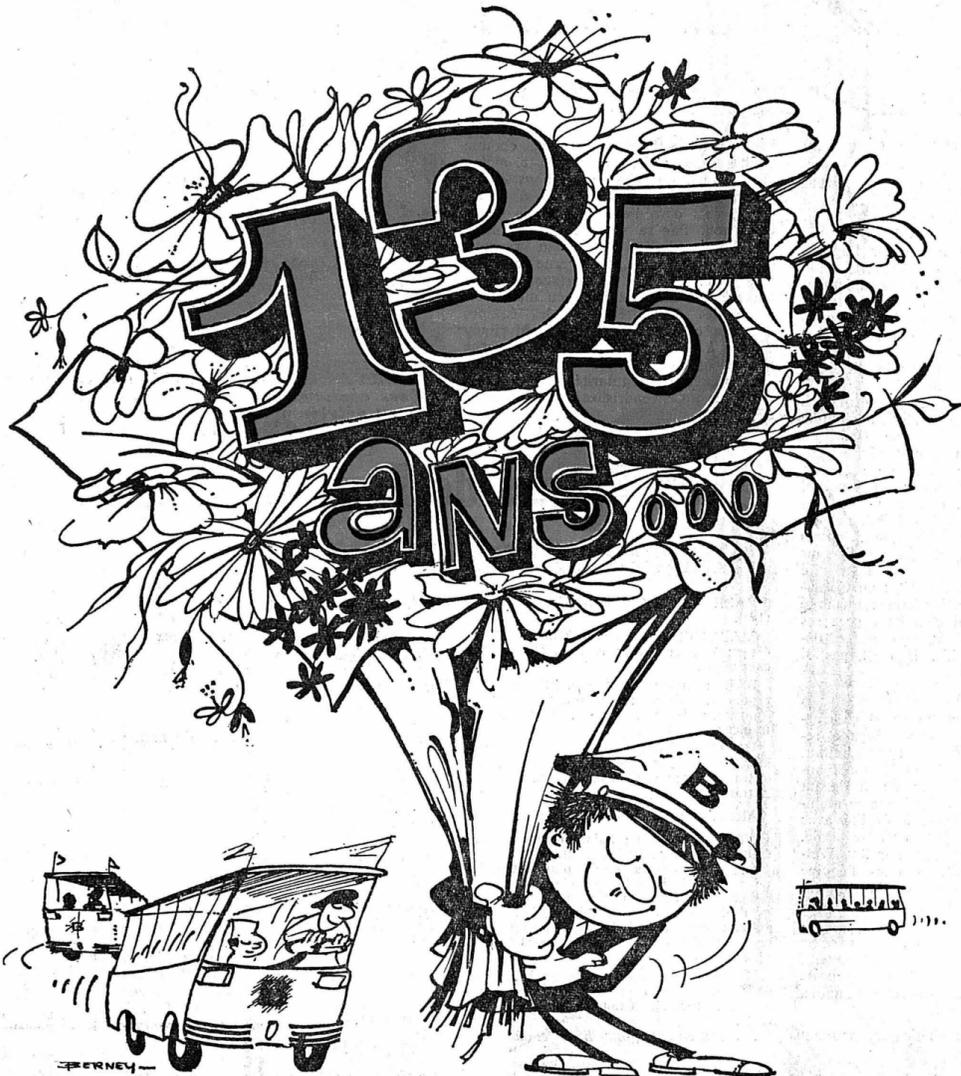
tant de classe, offrent tant de confort. Venez ensemble vous promener dans notre vaste exposition, qui, sur 6 étages et 3000 m², vous offre des centaines de suggestions classiques ou modernes.

meubles **MEYER** neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

un choix tel, qu'il permet toujours de bien choisir!

AGENT OFFICIEL :
GARAGES SCHENKER
HAUTERIVE
Exposition - Service
Pièces de rechange

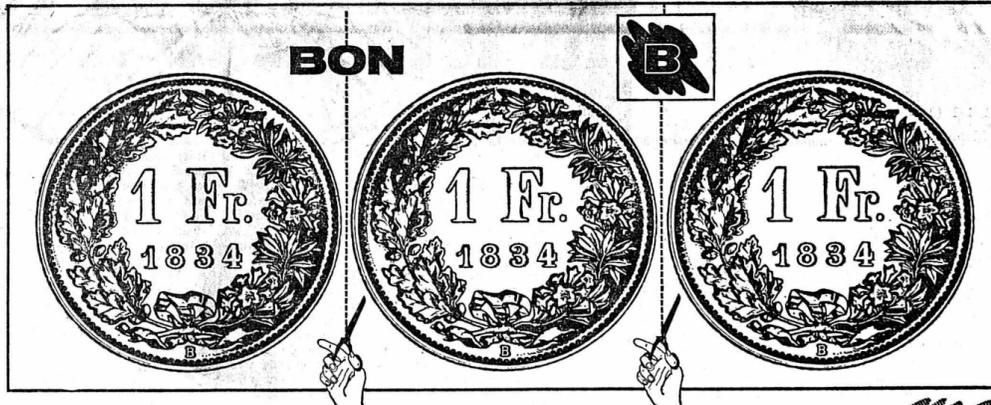
BAECHLER



DEPUIS 135 ANS EN
SUISSE ROMANDE!
FETEZ AVEC NOUS
CET ANNIVERSAIRE
ET PROFITEZ
DE CE CADEAU
DEMAIN DANS
VOTRE BOITE
AUX LETTRES

CE BON !

VOUS POUVEZ AUSSI DÉCOUPER CELUI-CI



APPORTEZ-LE DANS UN MAGASIN **BAECHLER**
AVEC 3 VETEMENTS A NETTOYER ET A REPASSER. SUR LE
PRIX DE CHAQUE VETEMENT IL SERA DEDUIT 1.-

POUR UTILISER CES 3 FRANCS, IL FAUT APPORTER 3 VETEMENTS, SI VOUS N'EN CONFIEZ QU'UN, UN SEUL FRANC SERA DEDUIT, SI VOUS N'EN CONFIEZ QUE DEUX, 2 FRANCS ALORS SERONT DEDUITS.

BAECHLER

DEPUIS TOUJOURS ET TOUJOURS A VOTRE SERVICE

NEUCHÂTEL

3, rue du Seyon

Tél. 5 49 12

PESEUX

8, Grand-Rue

8 46 55

LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché

3 23 92

24, rue du Locle

2 83 83

77, rue Léopold-Robert

3 13 43

LE LOCLE

4, rue du Pont

5 36 50

La quatrième journée du championnat a donné de précieux renseignements
Ligue A : on ne peut plus douter de la valeur présente de Servette
Ligue B: Mendrisiostar fonce comme un brise-glace

Quatre matches: le classement est en train de prendre une certaine expression. On comptait beaucoup sur le déplacement de Lausanne à Genève et sur le passage de Zurich à Lugano pour obtenir des renseignements à propos de Servette et de Lugano dont on essayait de percer les secrets.

Cette fois, la vérité devait éclater. Lausanne avait tenu Zurich et Bâle en échec: il servirait donc d'égalon. Comme il venait de se faire éliminer de la coupe par Granges, on était même sûr qu'il se surpasserait aux Charmilles. C'est ainsi qu'on voyait ce match. La réalité fut bien différente: bien qu'ayant marqué le premier, Lausanne partit à la dérive et se fit déclasser sans pardon et sans rémission.

FORME RESPLENDISSANTE
Mais Servette? Pour être honnête, on ne peut plus douter de sa valeur présente: six buts à Wettingen, trois à Bellinzona, six encore contre Lausanne. Il ne s'agit, en tout cas, pas d'un simple hasard: incontestablement, ces résultats témoignent d'une forme resplendissante, d'une période de réussite exceptionnelle. Servette se trouve à peu près dans la situation de Grasshoppers, il y a deux ans, et de Lausanne, l'automne passé. Reste à savoir si cet état d'exception va subsister longtemps, si Servette va puiser, dans ses succès actuels, un équilibre, un style, une forme morale qui lui permettront de surmonter les crises à venir et de supporter les coups. Car, un championnat ne se gagne qu'à la longue — c'est une épreuve d'endurance qui exige des qualités étalées, horizontales.

Servette est la surprise de ce début de saison. Lugano, qui n'a pas très bien réussi contre Grasshoppers et Young Boys, s'est montré à son avantage dans sa comparaison avec Zurich. Il l'a battu en jouant ouvertement un football très offensif.

CE QUI MANQUE A ZURICH
Il bénéficie donc toujours d'un préjugé favorable: sa démonstration a dissipé les doutes qui s'étaient manifestés à la suite de ses deux partages successifs

avec Young Boys (1-1 au Cornaredo) et Grasshoppers (0-0 à Zurich).

En revanche, Zurich ne parvient pas à convaincre les sceptiques. Il a perdu un point à Lausanne. Il a dû taper dans le tas pour vaincre Young Boys et il s'est fait battre par Lugano. Malgré l'engagement de Volkert et le retour de Kuhn, il reste passablement vulnérable. La somme de son talent est vraisemblablement supérieure à celle de tous les autres joueurs que l'on trouve en ce pays et les facultés de Kuhn n'ont pas été affectées par le différend qui l'a opposé à la direction du club. Cependant, le talent ne se suffit pas à lui-même. Pour que Zurich ait une grande équipe, il faut que Gawlicek réussisse à former une collectivité agissante, liée par la volonté de servir et par le désir de s'imposer en bloc. Il faut, peut-être aussi, qu'il trouve à brève échéance une solution à ses problèmes défensifs. Zurich n'a que 5 points en quatre matches. Il est en dessous des prévisions. Mais, il est déjà allé à la Pontaise, au Wankdorf et au Cornaredo. Programme particulièrement chargé pour une équipe qui cherche encore ses formes d'expression et son assise défensive. A y réfléchir, il n'est pas si mal placé que ça.

LA CONFUSION
En gagnant à Winterthur — ça n'arrive pas souvent — Young Boys a remis son destin sur rail; en battant Bellinzona, Fribourg s'est solidement ancré en ligue supérieure; en infligeant une défaite à Saint-Gall, Bienne se maintient à un niveau élevé, à égalité avec Lugano, immédiatement derrière Bâle. En liquidant Grasshoppers par 3-0, Wettingen jette la confusion dans l'équipe zuricoise. Jour de fête pour Wettingen: ses deux premiers points et ses trois premiers buts de ligue A.

En revanche, la Chaux-de-Fonds ne marche pas très fort en ce moment: ça devient inquiétant et il y a peu de chance que ça s'arrange cette semaine, puisqu'il attend Servette.

En ligue B, Mendrisiostar poursuit

son chemin. Il passe partout comme un brise-glace: rien ne lui résiste, même pas Xamax, qui alterne les bons et les mauvais résultats et qui a déjà perdu cinq points dans l'aventure de ce début de saison. Par sa victoire au détriment de Young Fellows, Chiasso reprend contact avec Sion et Lucerne qui ont tous deux concédé le partage. On remarque que Sion est invaincu mais qu'il a eu des difficultés avec les équipes promues ce printemps: 0-0 à Martigny et 1-1 à Langenthal. Sion et Lucerne conservent une position de réserve, ils font preuve de régularité. Ils semblent attendre que Mendrisiostar revienne de sa lune de miel.

Guy CURDY



INDISCUTABLE. — Heutschi, qui frappe ici la balle de la tête, et ses compagnons servettiens, ont remporté un succès indiscutable au détriment de Lausanne, représenté ici par son gardien Favre, Durr et Hertig (Photopress)

Les Chaux-de-Fonniers se sont défendus courageusement sur le terrain du champion

BALE - LA CHAUX-DE-FONDS 3-2 (1-0).

MARQUEURS: Hauser 26me; Rahmen 48me; Wenger 52me; Richard 59me; Zurich 90me.

BALE: Kunz; Mundschin, Michaud, Siegenthaler, Fischli; Odermatt, Benthaus, Ramseier; Balmer, Hauser, Wenger, Entraîneur: Benthaus.

LA CHAUX-DE-FONDS: Streit; Matt, Méralat, Sandoz, Keller; Haldmann, Richard, Claude; Wulf, Jeandupeux, Brossard. Entraîneur: Vincent.

ARBITRE: M. Huber, de Thoune.

NOTES: stade de Saint-Jacques en bon état. Temps frais. 10,000 spectateurs. Sundermann sera remis plus tôt qu'on ne pensait. Il joua la seconde mi-temps en réserve où Paulucci tint tout le match sans douleur. En revanche, Kiefer était absent: c'est Mundschin qui le remplaça, en partie, puisque Rahmen entra à son poste après le repos.

Zurich fut également engagé à la place de Claude (46me) et Vincent se substitua à Wulf (65me). Coups de coin: 10-1 (7-1).

3-2 seulement pour Bâle et à Saint-

Jacques encore: c'est peu si l'on songe aux résultats obtenus contre la Chaux-de-Fonds par Winterthur, Xamax ou Zurich. L'équipe des Montagnes a-t-elle donc créé une sensation? Non, pas du tout. Jusqu'à la dernière minute, Bâle avait un avantage de deux buts: il était absolument sûr de son affaire. Il avait, en outre, exposé tout au long du match une supériorité incontestable. Non, il n'a pas été menacé, même si sa victoire ne s'exprime que par un but de différence. Il a, cependant, été entravé dans son évolution par la tactique de son adversaire. Enfin, tactique est peut-être un bien beau mot pour caractériser la manière adoptée par Vincent. Il faudrait plutôt dire qu'il a groupé ses joueurs devant le but en leur recommandant de tenir le plus longtemps possible: «Allez-y les gars».

Il y a longtemps déjà qu'on n'avait vu ça: au demeurant, un football très primitif. Un football qui n'est pas digne de la tradition chaux-de-fonnrière. Le miracle, c'est que Vincent et ses compagnons soient parvenus à réaliser deux buts dans ces circonstances.

LE FOOTBALL POUR PLUS TARD
Bâle s'est rapidement désintéressé d'une ligne d'attaque fantomatique. A quoi bon une défense? Tous en avant; vingt joueurs dans le camp de la Chaux-de-Fonds! Ils se marchaient littéralement sur les pieds; ils formaient des grappes humaines autour du ballon; et ça se bousculait et ça chavirait. Une forêt de jambes. Marquer un but dans ces conditions... Il aurait été plus facile de

faire passer un chameau par le trou d'une aiguille...

La Chaux-de-Fonds a fait preuve de grandes qualités morales, il faut le reconnaître. Une équipe qui ne renonce pas est presque sauvée, dit-on. Lorsque la collectivité se soude, elle est plus forte.

Il y avait tout ça dans ce match. Alors, on a des raisons d'espérer. Le football reviendra plus tard.

Guy CURDY

Résultats
LIGUE NATIONALE A
Bâle - La Chaux-de-Fonds 3-2
Bienne - Saint-Gall 4-1
Fribourg - Bellinzona 2-1
Grasshoppers - Wettingen 0-3
Lugano - Zurich 2-0
Servette - Lausanne 6-2
Winterthur - Young Boys 1-2
LIGUE NATIONALE B
Aarau - Granges 1-0
Brühl - Etoile Carouge 3-0
Chiasso - Young Fellows 2-1
Martigny - Urania 2-1
Thoune - Lucerne 1-1
Xamax - Mendrisiostar 1-2
Langenthal - Sion 1-1
SPORT-TOTO
COLONNE DES GAGNANTS
1 1 1 - 2 1 1 - 2 1 1 - 1 1 X 2
LISTE DES GAINS
11 gagnants avec 13 points, 19,309 fr. 40.
230 gagnants avec 12 points, 923 fr. 50.
3409 gagnants avec 11 points, 62 fr. 30.
27,340 gagnants avec 10 points, 7 fr. 75.

CLASSEMENTS

Table with columns for League (Ligue A, B), Matches, Goals, and Points. Lists teams like Servette, Bâle, Bienne, Lugano, Zurich, Winterthur, Fribourg, Young Boys, Grasshoppers, Lausanne, Saint-Gall, Wettingen, La Chaux-de-Fonds, Bellinzona, Mendrisiostar, Sion, Lucerne, Chiasso, Young Fellows, Thoune, Aarau, Urania, Langenthal, Brühl, Xamax, Martigny, Granges, and Et. Carouge.

En s'enfonçant dans la rude défense tessinoise Xamax a perdu la tête et le match

XAMAX - MENDRISIOSTAR 1-2 (0-1)
MARQUEURS: Allio 34me; Mantoan II (contre son camp) 71me; Brunnenmeier (penalty) 86me.

XAMAX: Rickli; Mantoan I, Chiandussi, Mantoan II, Egli; Stauffer, Stutz; Rub, Manzoni, Brunnenmeier, Schmid. Entraîneur: Bertschi.

MENDRISIOSTAR: Carminatti; Rusconi; Barollo, Terruzzi, Ghilmetti; Benkoe, Caccia, Tolmjenovic; Allio, Simonetti, Antonietti. Entraîneur: Sebastiani.

ARBITRE: M. Germann de Schrofen-Oberaach (Thurgovie).

NOTES: stade de Serrières. Terrain en bon état. Température idéale pour la pratique du football. 3100 spectateurs. Les Tessinois «tâtent» le terrain durant une bonne dizaine de minutes avant le match. On ne néglige rien! Xamax s'aligne sans Bonny, blessé, tandis que Bertschi est sur le banc des remplaçants. De nombreuses charges incorrectes et pertes de temps volontaires des Tessinois n'incitent pas l'arbitre à donner le feu vert qu'un avertissement. A la mi-temps, Bertschi remplace

Egli; en fait, il jouera en attaque. Stauffer reculant à son poste habituel. A la 52me, Benkoe cède son poste à Guarisco et, à la 72me, Gagg remplace Mantoan I. A la 84me, Barollo et Antonietti «balaient» Gagg dans leurs seize mètres; Brunnenmeier transforme imparablement le penalty. Coups de coin: 15-3 (7-2).

IRRITANT
Il fallait bien s'attendre à ce que Mendrisiostar offrirait à Xamax une résistance autrement opiniâtre que ne l'avait fait la Chaux-de-Fonds, une semaine plus tôt. Nous ne pensions pas, toutefois, voir un Mendrisiostar aussi replié sur lui-même et surtout aussi rugueux et irritant. Un chef de file de la ligue B, porterait-il ce titre à la surprise générale, devrait pouvoir éviter d'utiliser des procédés que nous n'étions pas étonnés de déceler chez un Baden. Passe pour la tactique défensive, qui pouvait se justifier étant donné que Mendrisiostar jouait chez l'adversaire, lequel, de surcroît, se nommait Xamax. Mais les Tessinois ont abusé des «coups de chinois» à un point tel qu'ils ne nous ont pas laissé un bon souvenir.

Cette rencontre, qui promettait de belles passes d'armes, a donc été un couac. Mais la faute n'en incombe pas seulement aux visiteurs, qui, sans recourir aux fioritures, n'en ont pas moins fait preuve, en attaque, d'un réalisme dont les Neuchâtois peuvent s'inspirer. De fait, les Xamaziens n'ont pas fait preuve de beaucoup d'inspiration dans leurs incessantes attaques. Il est vrai que Brunnenmeier et Manzoni étaient serrés d'extrême près par Caccia et Terruzzi, respectivement, et que les deux avant-centres n'ont pas trouvé sur les ailes les hommes capables de les épauler efficacement, mais c'est plutôt au milieu du terrain que Xamax a fait défaut. Il nous semble que la présence de Bertschi à l'un des postes-clés aurait permis une plus grande variété des offensives et, partant, une efficacité supérieure. L'entraîneur est bien apparu après la pause, mais, à notre stupéfaction, il est allé s'exiler... à l'aile gauche où sa science du jeu ne fut guère utile à son équipe.

LA DIFFÉRENCE
Certes, Mendrisiostar n'at-t-il pas été un adversaire complaisant (s'en trouve-t-il en

l'igue B?), mais Xamax, pour sa part, n'a pas su tirer profit de ses atouts, principalement de sa meilleure technique. La défaite des Neuchâtois, pour injuste qu'elle paraisse, car elle ne traduit de loin pas la physiognomie de la partie, n'en reflète pas moins d'une appréciable façon les états d'esprit différents qui animaient les deux équipes: Mendrisiostar a voulu gagner à tout prix, tandis que Xamax a semblé croire qu'il s'imposerait. D'où la rugosité des visiteurs et l'absence d'un Bertschi qui aurait dû évoluer en patron au milieu de ses gars. Cela compte aussi.

F. Pahud

Seize joueurs suisses ont quitté Genève pour Istanbul Kunz gardera le but helvétique

En guise de préparation pour son match de coupe du monde du 15 octobre à Salonique, contre la Grèce, l'équipe suisse

affrontera demain à Istanbul la Turquie, dont le style de jeu, selon l'entraîneur national Ballabio, s'apparente à celui de la

Grèce. Pour les Turcs, cette rencontre servira également à préparer un match de coupe du monde (ils rencontreront pour leur part l'URSS le 15 octobre à Istanbul). Il s'agira demain du troisième match entre les deux équipes. Le 1er juin 1952 à Ankara, la Suisse avait battu la Turquie par 5-1 mais les Turcs avaient pris leur revanche le 25 mai 1953 à Berne en s'imposant par 2-1.

LE PALMARES TURC
Au cours de ces deux dernières saisons, les Turcs n'ont pas particulièrement brillé sur le plan international: défaites contre la Pologne (0-8 et 1-3), contre l'Irlande du Nord en coupe du monde (1-4 et 0-3), contre la Bulgarie (0-2) que ne compensent pas des victoires sur l'Arabie saoudite et le Pakistan. Les Turcs s'étaient cependant mis en évidence dans le tour préliminaire de la coupe d'Europe des nations 1968 en ne perdant aucun des trois matches qu'ils avaient joués devant leur public: 0-0 contre l'Espagne, 0-0 contre la Tchécoslovaquie et 2-1 contre l'Eire (mais ils avaient été battus les trois fois à l'extérieur). Dans le tour préliminaire de la coupe du monde 1966, la Turquie avait en outre battu la Roumanie (actuellement dans le groupe de la Suisse) par 2-1 à Ankara.

FORMATIONS INCONNUES

Aucun des deux entraîneurs, Abdullah Gegic (d'origine yougoslave) pour les Turcs, Erwin Ballabio pour les Suisses, n'a annoncé la composition définitive de son équipe. Gegic s'est contenté de désigner dix-sept présélectionnés alors que Ballabio a emmené avec lui, hier après-midi de Genève, seize joueurs. Du côté suisse, il ne faut pas s'attendre à de grosses modifications par rapport aux dernières sorties de l'équipe, si ce n'est l'introduction du Servettien Bossou au centre du terrain. Un essai sera cependant fait au poste d'arrière latéral gauche pour remplacer éventuellement Pirmin Stierli, qui n'est toujours que réserviste à Anderlecht.

Les équipes en présence pourraient être les suivantes:
Turquie: Ali; Erguen, Yilmaz, Ercan, Nuri; Can, Sanli; Mesut, Nihat, Metin et Ender. Remplaçants: Sabci dans le but, Kamuran, Ismail et Mehmet en défense, Ayhan et Cemil en attaque.
Suisse: Kunz; Ramseier, Michaud, Tacchella, Pirmin Stierli; Odermatt, Bossou, Kuhn; Kunzli, Vuilleumier et Quentin. Remplaçants: Biaggi dans le but, Guggisberg et Weibel en défense, Wenger et Balmer en attaque.



BON VOYAGE. — Les Suisses sont partis hier, en avion, pour Istanbul. Puisse le sourire de Ramseier, entouré ici de Guggisberg (tout à droite) et de Kunz être encore d'actualité sur le chemin du retour (Photopress)

Qualification pour la coupe du monde

En poule finale du groupe «Afrique», dont le vainqueur sera qualifié pour le tour final au Mexique, le Maroc a battu le Nigeria 2-1 (0-0), à Casablanca. Il s'agit du deuxième match de cette poule finale dans laquelle figure également le Soudan, qui avait tenu en échec le Nigeria (2-2), le 13 septembre, à Ibadan. Restent à jouer: Soudan-Nigeria le 3 octobre, Soudan-Maroc le 10 octobre, Maroc-Soudan le 26 octobre et Nigeria-Maroc le 8 novembre.

A Port-au-Prince, en match aller de la finale du groupe 13 (Amérique du Nord et centrale), le Salvador a battu Haïti 2-1 (1-0). Le match retour aura lieu dimanche à San Salvador, le vainqueur étant qualifié pour le tour final. La FIFA indique qu'à la suite du refus du gouvernement sud-coréen d'accorder des

visas aux joueurs rhodésiens, trois équipes seulement joueront le tournoi de Séoul, dans le cadre des éliminatoires du sous-groupe 15 B. L'ordre des rencontres sera le suivant: Japon-Australie le 10 octobre, Corée du Sud-Japon le 12 octobre, Australie-Corée du Sud le 14 octobre, Japon-Australie le 16 octobre, Corée du Sud-Japon le 18 octobre et Australie-Corée du Sud le 20 octobre.

Le vainqueur devra, ensuite, rencontrer à deux reprises, sur terrain neutre, la Rhodésie pour désigner l'équipe victorieuse du sous-groupe 15 B. Celle-ci rencontrera, ensuite, le vainqueur du sous-groupe 15 A, qui sera connu à l'issue des deux matches Israël-Nouvelle-Zélande qui seront joués à Tel-Aviv en matches aller et retour, pour désigner le représentant du groupe «Asie» à Mexico.



BARRICADE. — Les Tessinois Ghilmetti, Caccia, Barollo et Terruzzi (de gauche à droite) forment une véritable barrière dans le dos de Manzoni (9) et Rub (Avipress - Baillod)

SUPERGA ET AUDAX SE VALENT

Audax - Superga 1-1 (0-0)

Audax: Porret; Scapolan, Franco; Maffioli, Carollo (Ucelli) Perrone; Taddèi (D'Amico), Debrat, Rizzon, Paolotti, Pacini. Entraîneur: Debrat.

Superga: Agresta; Calderoni, Scrucca; Piervitori, Salvi, Federici; Morand, Luzzo, Nay, Rodriguez (Probst), Krebs. Entraîneur: Jorio.

Arbitre: M. Burlioli, de Lausanne.

Buts: Pacini; Federici.

Ce derby n'a pas failli à la tradition: nerveux, assez sec et riche en occasions de but. Mais ce fut un match équilibré, les deux équipes se valant. Audax n'a égalisé qu'à deux minutes de la fin, mais ce partage est parfaitement justifié. Superga, grâce à un toujours jeune Morand, a donné du bon football, mais Audax qui n'a pas encore

trouvé son régime est bientôt prêt à prendre son titre de favori.

U.F.

Autres résultats

Juniors B: Chaux-de-Fonds I - Chaux-de-Fonds II 7-5; Le Parc I - Floria 1-4; Le Locle I - Etoile 6-0; Neuchâtel I - Xamax I 2-4; Cortaillod - Xamax II 2-6; Boudry - Colombier 3-2; Comète I - Neuchâtel II 1-4; Hauterive - Marin 3-1; Comète II - Xamax III 9-0; Fontainemelon - Audax 1-5; Corcelles - Serrières 1-16; Le Parc II - Superga 3-2.

Juniors C: Châtelard - Béroche 20-0; Colombier - Boudry I 1-8; Cortaillod - Comète II 0-0; Neuchâtel I - Hauterive 6-0; Marin - Xamax I 1-4; Xamax II - L'Areuse 3-8.

A L'ÉTRANGER

Angleterre

Onzième journée: Arsenal - Manchester United 2-2; Crystal Palace - West Bromwich 1-3; Derby County - Tottenham 5-0; Ipswich Town - Everton 0-3; Leeds - Chester 2-0; Liverpool - Stoke 3-1; Manchester City - Coventry 3-1; Southampton - Newcastle United 1-1; Sunderland - Nottingham Forest 2-1; West Ham - Sheffield Wednesday 3-0; Wolverhampton Wanderers - Burnley 1-1. Classement: 1. Everton 11 - 19. 2. Derby County 11 - 18. 3. Liverpool 11 - 18. 4. Wolverhampton 11 - 14. 5. Leeds 10 - 13. 6. Stoke 11 - 13.

Italie

Deuxième journée: Turin - Sampdoria 2-1; Bologne - Lazio 1-0; Naples - Fiorentina 0-1; Cagliari - Vicence 2-1; Milan - Bari 1-0; Rome - Brescia 1-0; Verone - Juventus 1-0; Palerme - Inter 1-2. Classement: 1. Milan, Fiorentina et Inter 4 p. 4. Cagliari et Turin 3 p. 6. Bologne, Rome Verone, Juventus, Bari et Vicence 2 p.

France

Septième journée: Angers - Bordeaux 3-1; Sochaux - Nîmes 2-2; Marseille - Ajaccio 1-0; Bastia - Metz 2-2; Sedan - Valenciennes 0-0; Angoulême - Rennes 3-0; Lion - Rouen 3-0; Strasbourg - Nancy 2-1. Classement: 1. Saint-Etienne 13 p. 2. Angers 10 p. 3. Lyon, Marseille, Angoulême et Strasbourg 9 p.

Les Allemands de l'Ouest ont bien failli perdre pour la première fois depuis 1931 devant l'Australie. Joué au stade du Prater de Vienne, devant 25,000 personnes, cette confrontation s'est terminée par un résultat nul 1-1 (1-1). Les buts furent obtenus par Pirkner (7me) pour l'Autriche et par Muller (16me) pour l'Allemagne.

Oslo, dans le cadre de la coupe des pays nordiques, la Norvège a battu le Danemark 2-0 (2-0) Dubwald et Saerstrand ont été les auteurs des buts norvégiens.

Trente mille spectateurs ont assisté au Dyalmynt Park de Dublin à la rencontre Eire - Ecosse qui s'est terminée sur le résultat nul 1-1 (1-1). Stein a ouvert la marque pour l'Ecosse et Given a égalisé pour l'Irlande du Sud.

DATSUN 1000



Cette voiture est un vrai feu d'artifices

Une adorable voiture. Son tempérament pétillant et sa mania-bilité s'accordent parfaitement avec son allure audacieuse. Mettez-vous à son volant. En ville, sur l'autoroute, en montagne, partout elle surprendra vos talents de conducteur. Dès le premier kilomètre déjà vous la conduirez comme si elle avait toujours été la vôtre; elle est si simple notre cadette. Quelques détails; vous en obtiendrez encore beaucoup d'autres auprès du représentant: 62 CV, 135 km/h, rayon de braquage: 4 m, glaces teintées, intérieur spacieux et confortable, sièges-couchettes, essuie-glace à deux-vitesses, avertisseur de ville et de campagne, phares de recul et bien plus encore. Avec DATSUN vous n'aurez pas à payer davantage pour avoir une voiture bien finie. Fr. 6980.- DATSUN Kombi Fr. 7600.-

Garantie: 1 année ou 20000 km. Sur demande financement grâce au plan DATSUN.

DATSUN (Suisse) SA,
Stauffacherstrasse 45, 8004 Zurich, Tél. 051/52 00 27



un produit de la Nissan Motor Company

Veillez m'envoyer des prospectus de: DATSUN 1000 / 1000 Kombi / 1500 / 1600 / 1600 Kombi / 1800 SSS / 1800 / 2000 / 2300 / 2300 Automatic

S.v.p. marquez selon votre désir, mettez-y votre adresse exacte et envoyez le coupon à n'importe quelle représentation.

Adresse: _____

Tél. _____

Plus de 60 représentations dans toute la Suisse. Pour votre région:

2002 Neuchâtel: Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47. Tél. (038) 4 18 43. 2300 la Chaux-de-Fonds: Raoul Boichat, station-service Shell, av. Léopold-Robert 147. Tél. (039) 3 70 44. 2016 Cortaillod: F. Zeder, garage, ch. des Pâles 2. Tél. (038) 6 40 60. 2517 Diessie: Willy Bourquin, garage de l'Etoile. Tél. (032) 85 12 44. 2052 Fontainevelon: W. Christinat, garage, av. Robert. Tél. (039) 7 13 14.

Société suisse des employés de commerce

Cours du soir inscriptions

Rue de l'Orangerie 8, Neuchâtel pendant les heures de bureau et de 18 à 20 heures (tél. 5 22 45) du 23 au 29 septembre 1969.

Demandez le programme détaillé.



La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

On cherche à louer
De la viande... toujours la meilleure au prix du jour à la boucherie **GUTMANN** avenue du 1er-Mars

Transformation et réparation de manteaux et vestes de **DAIM et CUIR**

R. Poffet, tailleur, Ecluse 10, Neuchâtel Tél. 5 90 17.

BON CHIEN COURANT
Sur chevreuil, très bon rappel demandé, pour période du 20 au 30 octobre. Location élevée est offerte.

Dr. G. Willer, médecin-dentiste 1400 Yverdon Tél. (024) 2 35 82 - 2 43 56.

Apprenez cet automne à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de 20 fr. par mois, chez Raymond, fbg du Lac 11 à Neuchâtel.

antiquités Valangin

Pas de grande surface d'exposition, peu de frais généraux, donc des prix intéressants; toujours autre chose exposé; le patron lui-même pour vous conseiller.

A vendre meubles anciens ou copies restaurées: un vaisselier cerisier, deux grandes tables Louis XIII 180 x 80, deux séries de six chaises Louis XIII, un bahut neuchâtelais, table ronde et quatre chaises Louis-Philippe, fauteuils Voltaire, etc.

Raymond MEIER
ébéniste, tél. 6 93 41

devant la maison

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

CAISSES EN BOIS en bon état, différentes grandeurs, max. 1 m3. Téléphone 5 83 33, interne 32, heures de bureau.

MAGNIFIQUE CUISINIÈRE à gaz, dernier modèle, avec minuteur et infrarouge (cause de départ). Tél. 8 42 55.

BELLE ROBE de mariée, longue, avec voile, modèle Pronuptia, taille 42, prix 400 fr. tout compris. Tél. 8 42 55.

HABITS taille 36-38, prix avantageux. Tél. 4 51 68, à midi.

1 PEINTURE W. RETHLISBERGER 1942, 45 x 29 cm. « La Thièle et le marais, matin » 800 fr.; 1 peinture A. Locca, 35 x 27 cm. « Vieille ferme neuchâtelaise, Môtiers », 350 fr. S'adresser, pour voir, heures de bureau: Etude de Reynier, Seyon 8, Neuchâtel.

POUR CAUSE DE DÉPART, tapis, rideaux, rideaux fins, vélo de dame, antenne de télévision pour balcon. Tél. 5 42 64, heures des repas.

ROBE DE MARIÉE taille 38-40, longue. Tél. 4 54 93, heures des repas.

SKIS larges et courts, avec fixations de sécurité, 60 fr.; pantalon de dame, robes, manteau, jupe, taille 40. S'adresser, aux heures des repas, chez Mme Schwab, Boine 2, 2me étage gauche.

SALON DE 4 PIÈCES: canapé-lit, 2 fauteuils club, 1 table (usagés mais en bon état). Prix très bas. Tél. 5 03 31.

COLLECTION DE CRISTAUX: coquillages, disques, livres anciens; peintures; gravures; antiquités. Locca, Louis-Favre 28, de 9 à 19 heures.

VIELLES PIÈCES de monnaie et médailles. Tél. 8 60 55.

SALLE A MANGER palissandre, chaises rembourrées, crânerie, buffet. Tél. 8 44 06.

Demandes à acheter

COLLECTIONNEUR cherche pièces commémoratives de 5 francs + 1 et 2 centimes. Tél. 8 10 50.

GRAND ANGULAIRE ET 200 m sont recherchés d'occasion, pour appareil, Topcon uni. Jean-Marie Maître, rue Neuve 6, 2610 Saint-Imier.

A louer

CHAMBRE, part à la cuisine et salle de bains, à jeune fille. Libre le 1er octobre, quartier du Mail. Tél. 5 60 25.

CHAMBRE à 1 ou 2 lits, bain. Tél. 5 97 22.

CHAMBRE indépendante avec confort, libre immédiatement. Tél. 4 12 62.

IMMÉDIATEMENT, appartement d'une pièce, tout confort, vue sur le lac. Tél. 5 30 18, à partir de 19 heures.

BELLE GRANDE CHAMBRE indépendante, meublée, confort pour le 1er octobre. Tél. 6 66 36.

GARAGE au centre de Bevaix, libre immédiatement. Tél. 6 63 78.

BEVAIX, belle chambre meublée indépendante, pour 1 ou 2 personnes. Libre tout de suite. Tél. 6 63 78.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES pour jeune couple. Région Hauterive - la Coudre ou environs. Tél. 3 37 68.

STUDIO MEUBLÉ pour monsieur, à Neuchâtel. Tél. 5 19 93.

200 FRANCS à qui me procurera un appartement de 3 à 4 pièces, à Neuchâtel ou environs. Tél. 8 74 34.

ÉDUCATRICE cherche au plus tôt appartement non meublé de deux pièces, avec confort; région Neuchâtel. Tél. 5 99 77, de 9 h à 16 h 30.

STUDIO OU APPARTEMENT pour 2 personnes, meublé de préférence. Tél. 5 70 24, de 8 à 14 heures.

PESEUX - CORCELLES, appartement 2-3 pièces, prix raisonnable, pour personne seule, tranquille, solvable. Tél. 8 68 77.

MÉNAGE 3 ADULTES cherche appartement de 3 ou 4 pièces, confort. Loyer raisonnable. Région Serrières - Pesieux - Colombier. Tél. (038) 9 00 83 le matin, ou dès 19 heures.

CHAMBRE MEUBLÉE avec possibilité de cuisiner, libre tout de suite. Tél. 5 20 21.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE est recherchée pour quelques heures par jour. Région Serrières. Tél. 5 37 92.

FEMME DE MÉNAGE de toute confiance, pour appartement soigné de 2 personnes. Horaire à convenir. Tél. 4 26 25 (Evole).

Demandes d'emplois

ÉTUDIANTS DONNENT LEÇONS: allemand, anglais, français, répétition de devoirs. Tél. 8 61 44, dès 19 heures.

Divers

1 PENSIONNAIRE est recherché uniquement pour les repas. Tél. 5 29 24.

PENSION ACCUEILLANTE, si possible chez une infirmière, est recherchée pour dame âgée de santé délicate. Adresser offres écrites à MD 2316 au bureau du journal.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

On cherche à acheter

VOLVO 121-122 S ou 123 GT à partir de l'année 1962. Tél. (031) 25 28 40 ou 56 53 84.

OCCASION UNIQUE! DS 21 PALLAS 1967, DW 21 PALLAS 1967, 22,000 et 37,000 km, gris métallisé, comme neuves. Garantie: 6 mois. Seulement 8900 fr. Paiement par acomptes, éventuellement échange. G. Da Col, Bienne. Tél. (032) 3 96 45.

A vendre

STATION-WAGON Cortina 1600 de luxe, 1968, 5 portes, 32,000 km, radio, expertisée.

FORD ESCORT 1968, 30,000 km, radio, expertisée. Prix avantageux. Tél. (038) 6 21 73.

A vendre

VW 1200 limousines, 4-5 places. Expertisée. Prix Fr. 1400.— Grandes facilités de paiement. Bons WIR acceptés. Garage R. Waser Seyon 34-38 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28.

A vendre

moteur de bateau Mercury, 6CV, état de neuf, 700 fr., pour cause de double emploi. Tél. (037) 63 23 47.

OCCASIONS

Opel Record 1700 1965, 56,000 km, expertisée. Parfait état de marche. Prix intéressant. Facilités de paiement.

GARAGE du ROC HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

BERLINE GRAND TOURISME 404

PEUGEOT
OCCASIONS GARANTIES
AGENCE PEUGEOT
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91

Bénéficiaire AVS cherche, de particulier, **VOITURE d'occasion**. Faire offres sous chiffres HY 2311, avec indication de l'année, du prix et du kilométrage, au bureau du journal. **Renault R 16 GL** pour cause de double emploi, état impeccable, pneus à clous, radio, ceinture, accessoires. Prix: Fr. 6500.— Tél. (038) 6 76 49.

BMW Essayez les 190 CV de la 2800

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Je paie cher VOITURES ACCIDENTÉES avec ou sans douane, modèles récents. Pierre GROSS, 2013 Colombier (NE). Tél. (038) 6 21 73.

2 cv retourne aujourd'hui à son prix de départ en 1953 **Fr. 4495.-** mais nous livrons l'exécution 1970.

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

FORD MUSTANG Type GT - 1968, 11,550 km, comme neuve, radio. **Fr. 16.200.-** GARAGES SCHENKER Hauterive Tél. 3 13 45

Kadett Rallye 1900 1969, 22,000 km.
Sunbeam Sport 1969, 7000 km, jantes magnésium.

NSU 1200 C 1969, 40,000 km.
NSU Prinz IV 1965, 54,000 km.

VW 1963, Fr. 1800.—
CHEVROLET 1959, 6 cylindres, Fr. 1000.—

Garage de Bellevaux E. Bühler - Tél. 5 15 19 NEUCHÂTEL

L'OCCASION DU JOUR Gratuit: 200 litres d'essence **FIAT 125** 1968, gris moyen, 46,000 km, très soignée. Fr. 6600.— Expertisée. Crédit - Echange

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

Afrique orientale

- Vacances balnéaires dans l'hôtel bien connu: WATAMU BEACH
- Ecole de plongée et sports nautiques dans les eaux de l'océan indien

DEPART DE ZURICH CHAQUE VENDREDI. **dès 895.-**

- Photo-Safaris dans les grandes réserves d'animaux
- Combinaisons: Safaris-vacances balnéaires. Téléphonez-nous!

African Safari Club
BALE 061 39 40 00
Neuallschwil, Baslerstrasse 275
ZURICH 051 44 49 60
Schulzengasse 24

DÉTECTIVE PRIVÉ
Toutes missions Discretion assurée. Sous chiffres AS 64 520 N Annonces Suisses S.A., 2000 Neuchâtel.

CONFISERIE TEA-ROOM

Weber VALANGIN

Fermé du 21 septembre au 6 octobre pour cause de vacances

Pavillon des Falaises Tél. 5 84 98
Friture et palée en sauce

HÔTEL DES PLATANES CHEZ-LE-BART (NE) Tél. (038) 6 79 96 Jeux de quilles automatiques

A donner contre bons soins une gentille chienne **BERGER BELGE** 2 ans, noir (croisée) Amis des Bêtes, tél. 9 00 69.

MEUBLES ANCIENS
Grand choix de commodes - bureaux, tabbles, rouets et quenouilles, fauteuils, salons crapaud, Louis XV, et Napoléon, belle pendule de cheminée bronze doré, date, jour, mois et phases de la lune, soit 2 cylindres, armoires, trois corps, vitrine, peinture à l'huile, tables demi-lune, rondes et ovales, bahuts, chaises, lit de repos, beaux vases et lampes à pétrole en opaline, etc. Tous ces meubles sont en très bon état.
R. Yersin, les Ponts, 1627 Vaulruz, Tél. (029) 2 72 38.
Ouvert le dimanche sur rendez-vous.

Costumes-jupes-manteaux transformés selon votre goût.
R. POFFET, tailleur, Ecluse 10, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 90 17.

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel

athlétisme Bilan très positif à l'issue des championnats d'Europe à Athènes
Jamais une équipe suisse n'avait été aussi brillante



SOURIANTS. — Philippe Clerc (à gauche) et Hansruedi Wiedmer ne peuvent cacher leur joie au terme de leur magnifique course (Keystone)

Dix-neuf ans après le marcheur Fritz Schwab, champion d'Europe sur 10 km à Bruxelles, l'étudiant lausannois Philippe Clerc a donc donné à l'athlétisme suisse sa deuxième médaille d'or. Il l'a fait de la plus brillante façon, en dominant vraiment tous ses adversaires dans la finale du 200 mètres. Après un bon départ mais un virage moyen (ce qui était voulu), il déboucha en tête dans la ligne droite. Il résista ensuite avec aisance au retour de l'Allemand de l'Est Burde et du Polonais Nowosz. A lui seul, le Lausannois a ainsi apporté à la Suisse deux de ses trois médailles de ces 9mes championnats d'Europe, la troisième étant due à Meta Antenen.

Son exploit a été complété par l'excellent comportement de son coéquipier du stade Lausanne Hansruedi Wiedmer, qui a arraché sur le fil une très honorable sixième place. Xe fut moins brillant du côté du 3000 m obstacles où Hans Menet, le troisième représentant suisse en lice au cours de cette cinquième journée, fut dépassé par les événements après un kilomètre de course et a dû se contenter de la douzième place.

TROIS RECORDS DU MONDE Cette cinquième journée, suivie par plus de 30.000 spectateurs a été marquée par l'établissement de trois nouveaux records du monde: au marteau par le vétéran soviétique Anatoli Bondarchuk, au 1500 mètres féminin par la surprenante Tchécoslovaque Jaroslava Jelicikova et au relais féminin 4 fois 400 mètres par la Grande-Bretagne.

Les Allemands de l'Est ont, une fois de plus, dominé la situation en assurant trois nouveaux titres européens: le 100 m haies féminin et le saut à la perche, où Karin Balzer et Wolfgang Nordwig ont conservé le titre conquis en 1966 à Bu-

apest, et le relais 4 fois 100 mètres féminin où, avec la « reine du sprint » Petra Vogt, l'équipe allemande fut irrésistible. Mais l'exploit de la journée a été réussi par le Soviétique Anatoli Bondarchuk, qui, dans un jour vraiment faste, a porté le record du monde du marteau à 74 m 68, améliorant de seize centimètres le précédent record de son compatriote Romuald Klim. Ce jet record n'est pas le fait d'un heureux hasard: Bondarchuk a, en effet, dominé la compétition en ne réussissant que des lancers supérieurs à 70 mètres.

JAMAIS SI BIEN Grâce à Philippe Clerc et à Meta Antenen, mais aussi à Hansruedi Wiedmer (qui va abandonner l'athlétisme), Hansjoerg Wirz, Hansruedi Wiedmer, Werner Kuhn, Elisabeth Waldburger et Uschi Meyer, l'équipe suisse présente à Athènes a établi le plus beau bilan jamais réalisé par une formation helvétique aux championnats d'Europe d'athlétisme. Après le record du monde du Pentathlon féminin de Meta Antenen et le record d'Europe de 200 mètres de Philippe Clerc, on pouvait, certes, s'attendre à de très bons résultats. L'obtention d'une médaille dans des jouets de cette qualité est, cependant, liée à un «impondérable» que le bilan suisse peut être considéré comme particulièrement fructueux.

SCHUEURER SATISFAIT L'entraîneur national Armin Schueurer était, en tout cas, de cet avis: «Nous pouvons être contents, très contents, même si le bilan général de ces championnats d'Europe se trouve quelque peu faussé par l'absence des Allemands de l'Ouest. Plusieurs de nos athlètes se sont surpassés. Au sein de l'équipe suisse, le climat a toujours été excellent.

Il faut malheureusement, remarquer que le déroulement des épreuves a parfois été jusqu'aux limites de l'irrégularité. Le vent a tenu un rôle qui ne fut pas toujours apprécié. Je n'arrive pas à comprendre que le comité d'Europe ait accepté un stade situé au bord de la mer pour l'organisation de ces championnats. Si l'on ajoute à ce défaut capital l'incompétence de certains juges et les lacunes de l'organisation, le bilan n'est pas particulièrement brillant du côté grec.

Pour en revenir à l'équipe suisse, il faut signaler que certains athlètes ont été malchanceux. Ce fut le cas, notamment, d'Arthur Hess, qui, sans une blessure, aurait pu récolter une médaille au décathlon. Mais Hess est jeune et il a tout son avenir devant lui. D'autres ont été victimes de leur nervosité. C'est à cela qu'on peut attribuer, notamment, les contre-performances de Sieglinde Ammann et de Peter von Arx.

PLUSIEURS GROUPES Pour l'entraîneur national, ces championnats d'Europe ont confirmé un problème qui devrait être résolu à l'avenir, celui de la cohabitation dans le calme, pendant des semaines, d'athlètes qui ne sont pas encore entrés en lice et d'autres qui en ont terminé avec les championnats. «Les sélections devraient pouvoir se déplacer en plusieurs groupes, mais cela poserait alors un problème sur le plan financier. Malgré tout, c'est avec la sourire que nous pouvons entreprendre le voyage du retour.»

La délégation suisse a quitté Athènes cette nuit. Après une escale à Budapest, elle arrivera aujourd'hui à l'aéroport de Zurich-Kloten.

Clerc doit-il ses succès à un trèfle à quatre feuilles?

La grande réunion de l'athlétisme européen est terminée, elle fut à la fois brillante, passionnante, dramatique, discordante. Brillante par les nombreux exploits alignés autant pas des athlètes masculins que féminins, chevronnés ou méconnus, qui s'étaient préparés à renverser toutes les barrières chronométriques et métriques afin de s'imposer. Passionnante avec ses «lutttes» entre athlètes, les coude-à-coude dans la dernière ligne droite, les barrages dans un concours de saut en hauteur qui parfois ont réuni des concurrents de même nation ou alors des anciens et des jeunes loups. Dramatique avec des effondrements, aussi bien après quelques centaines de mètres qu'après quarante et un kilomètres de course, de ceux qui voient s'élever leurs espoirs où lorsque cet oeil impitoyable des juges impersonnels de l'électronique rend son verdict. Discordante avec cette affaire de règlement et de régime politique qui malheureusement porte le nom d'un athlète.

huit premiers. Le plus optimiste d'entre nous n'en espérait pas tant. Les médailles obtenues par Philippe Clerc nous comblent. Elles ont couronné un coureur pour qui l'athlétisme est une passion au vrai sens du terme. Et ce n'est pas sur ce podium, tout auréolé de ses médailles, que le Vaudois a changé: modeste, avec son survenant troué de tous les jours, sentimental et poétique avec ce trèfle à quatre feuilles cueilli sur le stade de Vidy et cousu sur son maillot rouge et blanc. Même si sur le plan européen son palmarès est complet, Clerc, il faut l'espérer, doit continuer la compétition. Le propre de l'athlétisme n'est-il pas d'aller jusqu'au bout des possibilités? Le sociétaire de Stade Lausanne n'y est pas encore. Meta Antenen, on la voyait bien première avant le pentathlon d'Athènes; on croyait ses chances de médaille perdues après deux épreuves, et enfin elle termine deuxième obtenant une médaille d'argent traduisant bien la volonté de la Schaffhouseise. Elle également peut encore faire mieux. Alors donnons rendez-vous à Philippe Clerc, à Meta Antenen et à cette remarquable équipe nationale qui à Athènes a montré qu'actuellement l'athlétisme suisse est par rapport à son habitat l'un des meilleurs d'Europe, à Helsinki et à Munich. Y. B.

Grandiose cérémonie de clôture

Après l'arrivée dramatique du marathon au stade panathénien — spécialement reconstitué pour les Jeux olympiques de 1896 — cet ensemble «historique» servit de cadre grandiose à la cérémonie de clôture des 9mes championnats d'Europe, laquelle se déroula dans une ambiance extraordinaire. Précédés par six evzones gigantesques, les athlètes, défilèrent équipe par équipe pour prendre place au centre de la longue piste encadrée de gradins de marbre envasés par quelque 25.000 spectateurs. Des applaudissements nourris allèrent d'abord à l'équipe d'Allemagne fédérale qui ouvrit la marche et à laquelle les forfaits individuels intervenus à la suite de l'affaire May ne valurent aucune rançune. M. Constantin Miropoulos, un des dirigeants du comité d'organisation des compétitions d'Athènes, remercia l'I.A.A.F. d'avoir confié ces championnats à la Grèce. De son côté, M. Adrien Paulen (Hol) président du comité d'Europe d'athlétisme, exprima sa reconnaissance aux organisateurs «pour l'excellent travail accompli, comme pour l'ambiance qu'ilsurent créés». Il fit néanmoins une brève allusion au forfait partiel des représentants ouest-allemands, déplorant le «désappointement» que cette attitude avait causé parmi les concurrents et les officiels. M. Aslanidis, secrétaire d'Etat grec aux sports, déclara les championnats clos. Trois musiques militaires exécutèrent l'hymne hellène et le drapeau des championnats fut amené pour être porté au pas de parade par une escouade de marins.

ments nourris allèrent d'abord à l'équipe d'Allemagne fédérale qui ouvrit la marche et à laquelle les forfaits individuels intervenus à la suite de l'affaire May ne valurent aucune rançune. M. Constantin Miropoulos, un des dirigeants du comité d'organisation des compétitions d'Athènes, remercia l'I.A.A.F. d'avoir confié ces championnats à la Grèce. De son côté, M. Adrien Paulen (Hol) président du comité d'Europe d'athlétisme, exprima sa reconnaissance aux organisateurs «pour l'excellent travail accompli, comme pour l'ambiance qu'ilsurent créés». Il fit néanmoins une brève allusion au forfait partiel des représentants ouest-allemands, déplorant le «désappointement» que cette attitude avait causé parmi les concurrents et les officiels. M. Aslanidis, secrétaire d'Etat grec aux sports, déclara les championnats clos. Trois musiques militaires exécutèrent l'hymne hellène et le drapeau des championnats fut amené pour être porté au pas de parade par une escouade de marins.

La répartition des médailles

Table with 3 columns: Pays, Or, Argent, Bronze. Lists medal counts for 21 countries including Germany, USSR, Great Britain, France, etc.

FIN DE COURSE DRAMATIQUE, HIER, DANS LE MARATHON L'Anglais Ron Hill dépasse le Belge Gaston Roelants à 800 m de l'arrivée

Dernière épreuve des championnats d'Europe, le marathon, couru hier après-midi, sur le parcours traditionnel menant de Marathon au stade Panathénien, situé au cœur de la capitale grecque, s'est terminé de façon dramatique. Le Belge Gaston Roelants, en tête depuis le 15me kilomètre, a été victime d'une terrible défaillance et il a été dépassé à 800 m de l'arrivée par le Britannique Ron Hill, qui a ainsi donné à la Grande-Bretagne son troisième titre consécutif du marathon après Kilby en 1962 et Hogan en 1966. «Je crois que je vais essayer de courir ce marathon», déclarait en fin de matinée Gaston Roelants. «Ma douleur à l'aine est moins violente et j'ai pu m'entraîner légèrement». Bien que se sentant diminué, l'ex-policier bruxellois n'en est pas moins parti pour gagner. Pendant de longs kilomètres, il parut en mesure de le faire. A 5 km de l'arrivée encore, son style était souple et il dominait la course. La défaillance l'a frappé peu après et le spécialiste devint dramatique. Au moment où

Les résultats et classements

DAMES 100 m haies: 1. Karin Balzer (Al-E) 13"3; 2. Barbel Podeswa (Al-E) 13"6; 3. Teresa Nowak (Pol) 13"7; 4. Lia Kehitirna (URSS) 13"8; 5. Teresa Sunkiewicz (Pol) 13"8; 6. Regina Hofer (URSS) 13"9. 1500 m: 1. Jaroslava Jelicikova (Tch) 4'10"7 (record du monde); 2. Maria Gommers (Hol) 4'11"9; 3. Paola Pignatelli (It) 4'12"1; 4. Ludmila Bragina (URSS) 4'13"2; 5. Lija Kelzer-Laman (Hol) 4'13"3; 6. Regina Kleinau (Al-E) 4'15"2. Kettle fois 400 m: 1. Grande-Bretagne (Stirling, Lowe, Simpson, Board) 3'30"8 (record du monde, ancien record par l'Allemagne de l'Ouest en 3'33"9 depuis les séries); 2. France (Martin, Duclos, Jacq, Besson) 3'30"8; 3. Allemagne de l'Ouest (Czikay, Gleichfeld, Eckhoff, Frese) 3'32"7; 4. URSS 3'33"7; 5. Allemagne de l'Est 3'35"2; 6. Suède 3'35"4. Quatre fois 100 m: 1. Allemagne de l'Est (Hofer, Melssner, Podesowa, Vogt) 43"6; 2. Allemagne de l'Ouest (Hahnle, Stock, Jahn, Becker) 44"; 3. Grande-Bretagne (Neil, Ramsden, Cooper, Peat) 44"3; 4. France 44"6; 5. Pologne 44"7; 6. URSS 44"8. MESSIEURS 110 m haies: 1. Ottob (It) 13"5; 2. Hemery (G-B) 13"7; 3. Pascoe (G-B) 13"9; 4. Drut (Fr) 14"; 5. Bethge (Al-E) 14"1; 6. Schoebel (Fr) 14"1. 200 m: 1. Philippe Clerc (S) 20"6; 2. Burde (Al-E) 20"9; 3. Nowosz (Pol) 20"9; 4. Bombach (Al-E) 21"; 5. Knos (Tch) 21"; 6. Wiedmer (S) 21"1. 1500 m: 1. Whetton (G-B) 3'39"4; 2. Murphy (Eire) 3'39"5; 3. Szordykowski (Pol) 3'39"9; 4. Salve (Be) 3'39"9; 5. De Herthodghe (Be) 3'40"9; 6. Wadoux (Fr) 3'41"7. 3000 m obstacles: 1. Jelew (Bul) 8'25"; 2. Morozov (URSS) 8'25"6; 3. Dudine (URSS) 8'26"6; 4. Tichov (Bul) 8'27"2; 5. Villain (Fr) 8'33"4; 6. Risa (No) 8'39"9; 12. Menet (S) 9'02"6. Quatre fois 100 m: 1. France (Sarteur, Bourbeillon, Fenouil, Saint-Gilles) 38"8; 2. URSS (Vonia, Ivanov, Savchuk, Lebediev) 39"3; 3. Tchécoslovaquie (Kriz, Kynos, Jauquer, Bohman) 39"5; 5. Pologne 39"5; 5. Allemagne de l'Est 39"6; 6. Allemagne de l'Ouest 39"6. Quatre fois 400 m: 1. France (Bertoulet, Nicolau, Carrette, Nallet) 3'02"3; 2. URSS (Borisenko, Zorine, Savchuk, Bratchnikov) 3'03"; 3. Allemagne de l'Ouest (Schloske, Roper, Hennige, Jellinghaus) 3'03"1; 4. Pologne 3'03"1; 5. Italie 3'04"; 6. Grande-Bretagne. Marteau: 1. Bondarchuk (URSS) 74 m 68 (nouveau record du monde, ancien record: 73 m 76 par le Hongrois Gyula Zsvostky); 2. Klim (URSS) 72 m 74; 3. Theimer (All-E) 72 m 02; 4. Zsvostky (Hon) 69 m 68; 5. Sackhe (Al-E) 68 m 60; 6. Lovasz (Hon) 66 m 90. Perche: 1. Nordwig (All-E) 5 m 30; 2. Isaksson (Su) 5 m 20; 3. Right (It) 5 m 10; 4. Papanicolaou (Grèce) 5 m; 5. Bomquist (Su) 5 m; 6. Bull (G-B) et Bar (Al-E) 5 mètres. Marathon: 1. Hill (G-B) 2 h 16' 47"8; 2. Roelants (Be) 2 h 17' 22"2; 3. Adler (G-B) 2 h 19' 05"8; 4. Busch (All, E.) 2 h 19' 34"8; 5. Akcey (Tur) 2 h 22' 16"8; 6. Simon (Hon) 2 h 22' 58"8.

Ron Hill revint sur lui, alors qu'il était en vue du stade d'arrivée. Roelants fut incapable de la moindre réaction. Il fut alors laissé littéralement sur place par le Britannique, qui lui a pris plus de trente secondes en moins de 800 m. Ingénieur chimiste dans les textiles, Ronald Hill (31 ans) mesure 1 m 69 pour 57 kg. Il a couvert les 42 km 195 du parcours légendaire en 2 h 16'47"8. Il a devancé de 34"4 le héros malheureux de ce marathon, Gaston Roelants, et de 1'18" son compatriote James Adler.

automobilisme Grand prix du Canada: Stewart abandonne

Ickx fête son deuxième succès de la saison

Le jeune pilote belge Jacky Ickx (24 ans) a remporté, sur le circuit de Mosport, sa deuxième victoire de la saison en formule 1. Déjà vainqueur du Grand prix d'Allemagne, Ickx totalise, après sa victoire dans le Grand prix du Canada, 31 points au championnat du monde des conducteurs ce qui lui vaut la deuxième place du classement intermédiaire derrière Jacky Stewart, d'ores et déjà champion du monde. Il reste à courir les Grands prix des Etats-Unis (5 octobre à Watkins Glen) et du Mexique (2 novembre à la Magdalena Mixhuca). Le champion du monde 1969 a été malchanceux sur le sinueux circuit de

3 km 930 de Mosport. Il a été contraint à l'abandon au 32me tour, alors qu'il était en tête, à la suite d'un léger accrochage avec le bolide du futur vainqueur. Tous les autres abandons (il y en eut douze au total) sont dus à des incidents mécaniques, dont celui des Suisses Joseph Siffert et Silvio Moser. Le Fribourgeois avait d'ailleurs été victime d'une embardée au cours de la dernière séance d'essais. Sa Lotus, endommagée, avait pu être réparée mais il était prévisible qu'elle ne «tiendrait pas la distance». Jacky Ickx, au volant de sa Brabham Ford, a bouclé les 90 tours (354 km)

en 1 h 59'25"7, à la moyenne de 180 km 400. Il a finalement devancé son coéquipier Jack Brabham de 46"2. Ce dernier avait réussi à dépasser l'Autrichien Jochen Rindt (Lotus Ford) au 60me tour et il a conservé la deuxième place pour 5"8. Brabham et Rindt furent les seuls à terminer dans le même tour que Jacky Ickx. La Matra Ford de François Jean-Pierre Beltoise, quatrième, a concédé un tour, les autres terminant à trois tours et plus. LES EXPLICATIONS L'incident qui a sans doute privé Jacky Stewart de sa septième victoire dans une épreuve du championnat du monde, s'est produit après 32 tours. Stewart était en tête depuis le sixième tour et Ickx était lancé à ses trousses. Stewart tenta alors de doubler dans un virage le Canadien Bill Brack (BRM) mais à ce moment, Ickx essayait lui-même de remonter le champion du monde. La roue arrière gauche de la Matra Ford de Stewart fut touchée par la roue avant droite de la Brabham Ford de Ickx et les deux bolides firent un tête à queue. Le Belge put revenir en course cependant que Stewart ne pouvait repartir. A la fin de l'épreuve, Stewart déclara: «Jacky Ickx n'aurait jamais dû essayer de me dépasser à cet endroit». Le Belge n'était pas de cet avis: «L'incident du 32me tour est tout simple-

ment regrettable mais, dans une course, il faut dépasser pour gagner. Gagner un Grand prix sans Stewart n'est d'ailleurs pas un événement extrêmement heureux». CLASSEMENT 1. Ickx (Be) sur Brabham-Ford, les 354 km en 1 h 59'27"7 (moyenne 180,4); 2. Brabham (Aus) sur Brabham-Ford, à 46"2; 3. Rindt (Aut) sur Lotus Ford, à 52"; 4. Beltoise (Fr) sur Matra Ford, à un tour; 5. MacLaren (NZ) sur MacLaren Ford, à trois tours; 6. Servoz-Gavin (Fr) sur Matra Ford à quatre roues motrices, à six tours; 7. Lovely (EU) sur Lotus Cosworth, à neuf tours; 8. Brack (Ca) sur BRM, à dix tours. Ont été abandonnés: Stewart (Matra-Ford), Hill (Lotus), Siffert (Lotus), Courage (Lotus), Hulme (MacLaren), Surtees (BRM), Rodriguez (Ferrari), Oliver (BRM), Miles (Lotus à quatre roues motrices), Moser (Brabham), Cordis (Lotus) et Pease (Eagle). Classement du championnat du monde des conducteurs avant le Grand prix des Etats-Unis (5 octobre): 1. Stewart (GB) 60 p.; 2. Ickx (Be) 31; 3. MacLaren (NZ) 26; 4. Hill (GB) 19; 5. Beltoise (Fr) 18; 6. Siffert (S) 15; 7. Rindt (Aut) 13; 8. Hulme (NZ) 11; 9. Courage (GB) 10; 10. Brabham (Aus) 7.

ET UNE DE PLUS POUR PERROT

Le garagiste zuricois Xavier Perrot a remporté une nouvelle victoire dans la course de côte nationale d'Oberhallau. Au volant de sa Brabham de formule 2, il a amélioré le record du parcours, détenu par Charles Voegelé, couvrant les 3 km en 1'24"35. Voici les vainqueurs de la journée (il y avait plus de 200 voitures en lice): Tourisme de série - jusqu'à 1300 cmc: Hedinger (Wülchingen) Austin-Cooper 1'59"14. - Plus de 1300 cmc: Kern (Bulach), Ford Mustang 1'46"85. Tourisme jusqu'à 1300 cmc: Gloor (Boll) Lancia 1'53"07. - Plus de 1300 cmc: Brun (Escholzmatt) BMW 1'42"52. Grand tourisme - jusqu'à 1300 cmc: Theiler (Zurich) Alpine Renault 1'43"96.

Plus de 1300 cmc: Bocco (Uznach) Porsche 1'42"56. Sport jusqu'à 1300 cm: Naeg (Rapperswil) Abarth 1'43"33. - Plus de 1300 cmc: Kuhn (Bâle) Porsche-Carrera 1'31"70. Course - formule V: Wettstein (Erlen) Has, 1'51"11. - Plus de 1100 cmc: Salomon (Riedbach) Tecno, 1'32"24. - Plus de 1100 cmc: Perrot (Zurich) Brabham formule 2, 1'24"35 (meilleur temps de la journée et record du parcours).

Advertisement for 'Canton' featuring a watch and text: '24 septembre à 15 h 30 et à 20 h 30 Hôtel Beau-Rivage OUCHY PRÉSENTATION prestigieuse de la collection FOURRURES Canton 20, rue de Bourg Lausanne'.

Advertisement for Larousse-Gélin: 'Larousse - Gélin toujours en tête du Tour de France. Après une nuit de repos à Dieppe, les soixante-neuf rescapés du Tour de France automobile ont repris la route pour la seconde étape, longue de 1228 kilomètres, qui les conduira à Vichy. Après l'épreuve de classement de Rouen-les-Essarts, le classement général était le suivant: 1. Larousse-Gélin («Porsche») 7 h 48' 22"8 (premier de la catégorie sport et sport prototype); 2. Chasseuil-Baron («Porsche») 7 h 56' 16"9; 3. Greder-Vigneron («Chevrolet Corvette») 7 h 59' 16" (premier de la catégorie grand tourisme); 4. Egretaud-Rolland («Porsche») 8 h 04' 52"; 5. Hanrioud-Syda («Ferrari») 8 h 08' 13"».

tennis La coupe Davis reste aux Etats-Unis

Les Américains n'ont pas fait de cadeau

Les Etats-Unis ont battu la Roumanie 5-0 dans le 58me challenge-round de la coupe Davis qui s'est achevé, sous le soleil, à Cleveland. Les 7500 spectateurs qui emplissent le «Harold Clark Stadium» ont assisté, au cours de la dernière journée, à la spectaculaire victoire de Smith sur Nastase en trois heures de lutte et à celle, plus rapide, d'Ashe sur Tiriac. LE GRAND ARTISAN La revanche prise par Smith sur Nastase, son vainqueur au récent tournoi de Forest Hills, constituait indiscutablement le meilleur match des trois journées. Le Roumain, brillant dans les deux derniers sets, rendit

Smith nerveux et il semblait devoir facilement l'emporter lorsque le Californien, accélérant son rythme, prit des risques pour renverser la situation. La victoire de l'Américain ne faisait alors plus aucun doute lorsque, sur sa lancée euphorique, il prit le service adverse à 5-3. L'Américain signa ainsi son troisième succès, qui en fait le grand artisan de la victoire américaine. Le dernier set, qui tint la foule en haleine, dura 66 minutes à lui seul. ABANDON REGRETTABLE Tiriac, que la presse de Cleveland a surnommé «l'ours des Balkans», comme devant Smith vendredi, s'est encore distingué en contestant les décisions des juges et de

Nouveau record d'Europe au lancement du disque

Le Suédois Ricky Bruch, deuxième du lancement du disque à Athènes, s'est mis en évidence à son retour en Suède. A Malmö, il a établi un nouveau record du disque avec 68 m 06 alors que sa meilleure performance personnelle était jusqu'ici de 64 m 68. Bruch a ainsi amélioré de 1 m 56 le record d'Europe qui avait été établi cette année par le Tchécoslovaque Ludvik Daneek. Le record du monde est détenu par l'Américain Jay Silvester avec 68 m 40. Outre son jet record, Bruch a réussi deux lancers à plus de 65 mètres.



Double victoire suisse au Wurtemberg

L'équipe féminine suisse, sans ses sélectionnées pour les championnats d'Europe, a remporté par 76-59 le match représentatif qui l'opposait au Wurtemberg, à Schwabensbich-Gmund. Les juniors suisses ont, pour leur part, facilement battu le Wurtemberg également, à Bad Mergentheim (115-83).

C'EST FINI. — L'Anglais Ron Hill termine son extraordinaire course. Il n'en a pas l'air mécontent... (Téléphoto AP)

Whetton professionnel?

John Whetton, champion d'Europe du 1500 mètres, pourrait passer professionnel. L'athlète anglais, conférencier âgé de 28 ans, a révélé la nouvelle à son retour d'Athènes, à l'aéroport de Londres. Il a déclaré qu'il avait reçu «une offre très généreuse» pour devenir coureur professionnel en Allemagne de l'Ouest. «Je vais examiner cette question à fond au cours des cinq prochaines semaines. Si je ne l'accepte pas, je ferai tout mon possible pour gagner une médaille d'or aux Jeux du Commonwealth, l'été prochain, à Edimbourg. Il n'est plus question de prendre ma retraite. Ma victoire a tout changé.»

CONSEILS DE BEAUTE



du 23 au 27 sept.

L'esthéticienne diplômée de Bea Kasser sera personnellement à votre disposition.

nouveau
les produits de beauté Bea Kasser sont maintenant en vente chez nous



Bea Kasser
cosmétique

BON

pour un échantillon gratuit d'Hydro-Active-Cream, qui rend chaque teint plus jeune, plus frais et plus délicat.

A notre rayon de parfumerie

Gonset

létroyez-vous votre teint assez à fond? Avec les produits appropriés? Protégez-vous, nourrissez-vous et hydratez-vous votre peau selon les dernières découvertes de la dermatologie? Appliquez-vous un maquillage qui a de l'affinité pour la peau et ne bouche pas les pores? Lutant de problèmes que vous pourrez discuter avec l'esthéticienne de Bea Kasser; elle examinera votre épiderme et établira votre passe-ort pour la beauté, où vous pourrez voir en tout temps quels produits sont indiqués dans votre cas particulier.

L'esthéticienne de Bea Kasser vous montrera aussi comment vous maquiller selon toutes les règles de l'art et vous aidera à choisir les couleurs adaptées à votre type.

WYSS-MIRELLA modèle UNIVERSAL



BOUTON DE COMMANDE UNIQUE

«L'automate à programme individualisé»



L'UNIVERSAL réalise exactement ce que vous attendez d'un automate: un lavage individualisé conforme au résultat voulu. Vous choisissez vous-même le programme approprié et la température correspondante; c'est ce qui donne à l'UNIVERSAL son caractère universel. Et cela non seulement pour le traitement des tissus traditionnels; mais également pour toutes les fibres synthétiques de l'avenir. Le thermostat à réglage progressif indique les températures appropriées aux différentes sortes de linge. Le lissu atteint toujours la température désirée, car le processus de lavage est commandé par la température et non par le temps. Pour la laine et les fibres synthétiques, le modèle WYSS-MIRELLA UNIVERSAL dispose de programmes spécialement conçus pour ménager le linge. Ces programmes sont combinés avec une élévation du niveau de l'eau, en sorte que le linge «nage» dans l'eau de lavage et de rinçage. Grâce à ses possibilités de combinaisons pratiquement illimitées, l'UNIVERSAL possède dès aujourd'hui les programmes de lavage de demain. Le modèle WYSS-MIRELLA UNIVERSAL - ainsi que tous les autres modèles WYSS-MIRELLA - répond en tout point au niveau élevé de la qualité suisse. Sa longévité a fait sa réputation. Il est approuvé et recommandé par l'ISRM. Nous vous donnerons volontiers d'autres détails sur cet automate à laver individuel, ainsi que sur l'ensemble de notre programme de production. Utilisez le bon ci-dessous pour demander - sans engagement - notre documentation WYSS-MIRELLA.

Wyss Frères
Fabrique de machines à laver
6233 Büren
Tél. 045/3 84 84



BON Nom _____ Adresse _____ 83

Veuillez m'envoyer - sans engagement - votre documentation WYSS-MIRELLA.
Démonstration, vente et services:
R. VUILLIOMENET, 32 a, rue du Grenier
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. (039) 2 53 14

Coiffure de rêve! Encore mieux avec nos blonds prestigieux, nos colorations chatoyantes, nos mèches Coup de soleil.



Jeunesse Coiffures

6 coiffeurs-visagistes spécialisés en colorations, décolorations, soins. Ouvert sans interruption. Passage Saint-Honoré 2, 2me étage, ascenseur. Tél. 5 31 33.

LITS DOUBLES

2 matelas 2 protège-matelas
Fr. 299.-
Garantie 10 ans

LITERIE

Beau choix de DUVETS - OREILLERS COUVERTURES DE LAINE COUVRE-LITS, JETÉS, etc.

Divan-lit avec tête mobile, à partir de Fr. 77.-

La bonne qualité reste la meilleure réclame

BENOIT

Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Facilités de paiement

PRÊTS

express de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

X Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____ Rue _____ Endroit _____

Service culturel Migros

Programme de «CONNAISSANCE DU MONDE» - saison 1969/1970

Chaque conférencier apporte un témoignage personnel de ses explorations et présente lui-même son film.

Notre ville a l'occasion d'accueillir ainsi les conférenciers de Connaissance du Monde les plus célèbres et le cycle des conférences est le même que celui des grandes capitales européennes de langue française.

CUBA par Claude Jannel

Film et conférence d'une vive actualité, document historique de la Révolution cubaine. Comment vit-on aujourd'hui à Cuba? Les perspectives et les espérances de ce pays.

ANGLETERRE par Yves Pecsteen

En première partie, c'est le long passé des îles Britanniques jusqu'à la grandeur impériale. En deuxième partie, c'est l'Angleterre à l'avant-garde: énergie atomique - villes satellites - urbanisme moderne.

LE PILIER DU FRÉNEY par René Desmaison

Ce célèbre guide nous présentera lui-même son film. Treize jours dans la tourmente par -30 degrés. Filmer l'escalade intégrale du Pilier Central du Fréney est un exploit qui n'avait encore jamais été réalisé.

YUGOSLAVIE par Pierre D'Ursel

Transformation profonde de la vie du peuple et régime du maréchal Tito. La Yougoslavie jadis essentiellement agricole devient industrielle. C'est un pays vivant, varié, parfois rude et cruel en lutte pour un avenir meilleur qui vous sera présenté.

LES JIVAROS par Michel Aubert

De Quito, capitale de l'Equateur, le conférencier nous transportera chez les Indiens les plus pauvres. Voyage fantastique à travers la forêt vierge mystérieuse et terrifiante. Vie cruelle de ces peuplades qui utilisent encore les flèches empoisonnées au curare et pratiquent la réduction des têtes humaines.

LIBYE par Freddy Tondeur

Pays mal connu au carrefour des civilisations anciennes; pays très riche en réserves de pétrole; population de nomades dans le désert; faune étrange; pays qui occupe le premier point de l'actualité.

Des abonnements pour les 6 conférences peuvent être obtenus au prix de Fr. 15.- à

L'ÉCOLE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital



SÉJOURS D'AUTOMNE

6 jours avec excursions comprises

RIVA Lac de Garde Dès Fr. 220.-
DU LUNDI 29 SEPT. AU SAMEDI 4 OCT.

LUGANO Dès Fr. 210.-
DU LUNDI 6 AU SAMEDI 11 OCTOBRE

PROGRAMMES ET INSCRIPTIONS CHEZ
(038) 5 82 82 WITTWER

S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-



Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____ Rue _____ Localité _____

VILLE DE RENENS

ÉMISSION D'UN EMPRUNT

5 1/2 %

1969 de Fr. 10 000 000.-

destiné à la consolidation de la dette flottante à court terme et au financement de divers travaux d'équipement.

Conditions de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum
Titres: Fr. 1000.- et Fr. 5000.- au porteur
Cotation: bourses de Lausanne et Zurich

100 %

Prix d'émission

plus 0,60 % timbre fédéral

Délai de souscription

du 23 au 29 septembre 1969, à midi

auprès des sièges, succursales et agences des établissements désignés ci-après et des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES



Les chefs de file de la première ligue n'étaient pas à la noce

Groupe romand Nyon et Campagnes battus — Berne gagne

Le pôle d'attraction de la dernière journée se situait à Nyon où l'équipe locale accueillait Vevey. Allait-on assister à l'envolée du club local ou Vevey parviendrait-il à freiner l'élan des hommes de Georgy ? Les Veveysans jouaient à quatre ou double. Une défaite les reculait à six points (théoriquement) du vainqueur, alors qu'un succès les plaçait à deux longueurs seulement. C'est dire l'importance de cette rencontre. Or Vevey a gagné. Par là, il a provoqué un certain regroupement dans la première moitié du classement. Tant mieux pour la suite du championnat.

DANS LE TAS
En déplacement à Meyrin, ou plutôt en visite chez son voisin, Chênois a

«tapé» un peu dans le tas pour faire valoir ses arguments. Devient-il le coturnier du fait ? Et dire que cette façon d'agir rapporte ! En effet, par sa victoire à Meyrin, Chênois se porte à la hauteur de Nyon.
Minerva a réalisé également une excellente affaire sur le terrain de Malley. Il est vrai qu'il ne s'est pas embarrassé de fioritures pour gagner. Sa manière de raisonner est un peu simpliste, contrairement à celle de Malley qui croit encore à la fantaisie. N'empêche que les Bernois se trouvent à proximité des premiers. La surprise de la journée a eu lieu au Locle où les gars de Jaeger se sont fait bouculer par Rarogne. Et pourtant, les Loclois ont dominé le débat. Mais, pour gagner, seuls les buts comptent.

Pour l'avoir oublié, Le Locle a perdu ses deux premiers rencontres sur son terrain. Les quatre points ainsi abandonnés contre Malley et Rarogne le privent d'une place parmi les tout premiers.

Récapitulons

GROUPE ROMAND
Résultats : Berne - Yverdon 2-0; Neuchâtel - U.S. Campagnes 1-0; Le Locle - Rarogne 0-2; Malley-Minerva 1-2; Meyrin-C.S. Chênois 1-2; Nyon-Vevey 0-1.

Table with 5 columns: Classement, Matches, Buts, J. G. N. P. D. e. Pts. Lists teams like Nyon, Chênois, Minerva, Rarogne, Campagnes, Vevey, Malley, Neuchâtel-Sp., Monthey, Meyrin, Le Locle, Berne, Yverdon.

Dimanche prochain : Campagnes-Nyon, Chênois-Le Locle, Minerva-Meyrin, Monthey - Neuchâtel - Sport, Vevey-Berne, Yverdon-Malley.

Après trois défaites successives, Berne réussit enfin à fêter un succès, cela aux dépens d'un Yverdon qui, par la même occasion, se voit attribuer la lanterne rouge. Mais, pour l'instant, cet attribut n'est pas trop lourd. Il sera facilement transmissible. A Yverdon de se dégoûter pour passer... ce témoin encombrant.

En seconde mi-temps, les rôles ont été inversés. Décidés à arracher au moins le partage des points, les Genevois ont tenté de faire capituler la défense qui reposait sur un Paulsson et un Ballaman enhardis par la perspective du succès. Mais les attaquants de Gillet se montrèrent encore moins précis dans leurs tirs que les Neuchâtelois, si bien qu'ils ne parvinrent que rarement à inquiéter le gardien Léchêne.

Groupe central Porrentruy bien placé

Delémont, qui tenait un des avant-postes à la surprise générale, s'est fait battre d'une façon tout aussi étonnante par Breitenbach.

tenbach, qui partageait la lanterne rouge avec Zofingue et Breite. Il est vrai que l'entraîneur Hoppler et ses hommes n'avaient pas la partie facile puisque celle-ci avait lieu sur terrain adverse. Cette défaite démontre, néanmoins, que les Delémontais devront limiter leurs ambitions.
Les deux autres clubs jurassiens ont connu un sort meilleur. Porrentruy avait la tâche assez rude, bien qu'évoluant sur son terrain. Son partage des points avec le chef de file Berthoud lui permet de prendre théoriquement la première place du groupe. Espérons que cela durera. Quant à Moutier, il n'a laissé aucune chance à Concordia. Par leur succès, les Prévôtis viennent se placer dans le groupe de tête où figurent, désormais, les trois clubs jurassiens.

Soleure, qui a deux (voire trois) matches de retard sur les autres, montre les dents. Après son partage des points avec Moutier, il a battu Emmenbrücke. L'ex-pensionnaire de la ligue B se trouve dans une position d'attente qui risque de favoriser son avènement. Il faudra, en tout cas, compter avec lui pour la suite de la compétition.

R. N.

Grasshoppers s'est séparé d'Henri Skiba

Le Grasshoppers-Club annonce que le contrat qui le liait à son entraîneur Henri Skiba a été rompu avec effet immédiat, d'un commun accord avec l'intéressé. La commission technique a confié provisoirement l'entraînement de l'équipe à Werner Schley. Walter Brunner fonctionnera comme « coach ».
Les deux hommes entrent en fonction immédiatement et ils seront responsables de l'équipe le week-end prochain, à Saint-Gall. Werner Schley et Walter Brunner s'étaient déjà vu confier la responsabilité de l'équipe lorsque Albert Sing avait quitté le club, il y a plus de deux ans.

lutte

Aux championnats d'Europe Les Suisses éliminés

Aux championnats d'Europe de lutte libre, à Sofia, les derniers Suisses en lice ont été éliminés au troisième tour. Il s'agit des Valaisans Jimmy et Etienne Martinetti et de Robert Blaser. Les autres n'avaient pu franchir le cap du deuxième tour. Voici les résultats des représentants helvétiques : Deuxième tour : 68 kg : Ionididis (Grèce) bat André Chardonnet; 74 kg : Gussow (URSS) bat Robert Blaser; 82 kg : Jimmy Martinetti (S) bat Grinstad (G-B); 90 kg : Etienne Martinetti (S) bat Romanacci (It).

Troisième tour : 74 kg : Dagdeviren (Tur) bat Robert Blaser; 82 kg : Iliev (Bul) bat Jimmy Martinetti (S); 90 kg : Martoni (Hon) bat Etienne Martinetti (S).
Le deuxième tour avait donné lieu à une surprise avec l'abandon de l'Allemand de l'Ouest Wilfried Dietrich, l'un des favoris de la catégorie des poids lourds.

Calendrier modifié

En championnat suisse de première ligue, les dates suivantes ont été nouvellement fixées pour certains matches du groupe central :
28 septembre : Delémont - Soleure. — 12 octobre : Delémont - Moutier (reporté du 28 septembre). — 2 novembre : Moutier - Porrentruy (reporté du 12 octobre). — 9 novembre : Durrenast - Soleure. — 23 novembre : Sursee - Concordia Bâle.

motocross

Magnifique réussite des épreuves de Valengin

Le Bâlois Fischer remporte les deux manches

Tout débuta hier matin par les premiers essais avec les courses éliminatoires pour les juniors. D'emblée des résultats excellents prouvèrent que les finales seraient passionnantes sur un parcours sélectif et très rapide.
RÉCEPTION
Peu avant midi, les officiels et la presse étaient réunis pour une petite agape à l'hôtel de la Couronne à Coffrane. Au nom du Moto-club du Locle, Pierre Rosenberg salua les autorités présentes et les comités d'organisation et de patronage; Marc Alenbach, cheville ouvrière de cette belle journée présenta le Conseil communal de Valengin, puis celui de Coffrane

qui avait mis les terrains à disposition en remplacement de ceux de Valengin refusés par la police cantonale et le service cantonal des eaux. M. Pierre Muriset, président de l'exécutif valanginois, salua les représentants de la fédération motocycliste suisse et le capitaine Stoudmann, représentant la police cantonale; M. Recordon donna les détails techniques nécessaires et précisa qu'un tel cross, même sans vedettes étrangères, est très coûteux. La fédération établit des primes de base que les coureurs reçoivent au départ. Ils touchent aussi une prime de déplacement pour couvrir les frais et l'amortissement de leur moto. Un tel engin peut coûter parfois 15.000 fr.

Succès mérité de Neuchâtel-Sport

NEUCHÂTEL-SPORT - US CAMPAGNES 1-0 (1-0).

MARQUEUR. — Griffond 2mc.
NEUCHÂTEL-SPORT. — Léchêne; Ballaman, Paulsson, Schnell, Fischer; Kiener, Wenger; Siméoni, Holzer, Griffond, Jendly. Entraîneur : Péguiron.

US CAMPAGNES. — Bertin; Annen, Bacciochi, Henry, Buffet; Baeriswyl II, Baeriswyl I; Kaetterer, Guyot, Schaller, Cochet. Entraîneur : Gillet.

ARBITRE. — M. Jaberg de Thoune.
NOTES. — Stade de la Maladière. Terrain en bon état. Beau temps. 200 spectateurs. Changements chez les deux équipes en seconde mi-temps : Puyot remplace Siméoni à Neuchâtel, tandis que Kaetterer et Cochet cèdent leur place à Kilchenmann et Chevalier, respectivement, chez US Campagnes. Coups de coin : 5-6 (4-2).

NETTE DOMINATION

Les Neuchâtelois ont causé une heureuse surprise à leurs partisans en battant une des équipes de tête du classement. Cette dernière, à vrai dire, n'a pas développé le jeu que nous étions en droit d'attendre d'un des chefs de file du championnat. Battue à la 2me minute déjà par Griffond qui avait habilement tiré profit d'un travail de Holzer, elle a fait assez pitoyable mine jusqu'au repos. Attaquant inlassablement et souvent d'une manière fort adroite, les « poulaux » de Péguiron l'ont fait passer par de véritables tranches. Seule une trop grande nervosité des avants locaux lui ont évité d'aller prendre le thé avec un handicap beaucoup plus lourd.



TROP TARD. — Cette fois, le Neuchâtelois Griffond arrivera trop tard; le gardien Bertin, bien sorti, s'est déjà emparé de la balle (Avipress - Baillod)

En seconde mi-temps, les rôles ont été inversés. Décidés à arracher au moins le partage des points, les Genevois ont tenté de faire capituler la défense qui reposait sur un Paulsson et un Ballaman enhardis par la perspective du succès. Mais les attaquants de Gillet se montrèrent encore moins précis dans leurs tirs que les Neuchâtelois, si bien qu'ils ne parvinrent que rarement à inquiéter le gardien Léchêne.

Le néo-promu leur a montré le chemin à suivre

Les Loclois ont eu assez d'occasions de but mais ils ont manqué de volonté

Bosset I dans l'équipe locloise; ce dernier remplacera son frère dès le début de la seconde mi-temps. Un changement également à Rarogne, à la reprise: Zurbriggen entre pour Burgenner. A la 23me minute, trois tirs successifs de Bosset II, Boret et Dubois frappent les montants du but valaisan. A la 58me, tir sur la latte de Doming. A la 56me, sur une action de Varnier sur l'aile gauche, le gardien Eymann manque la réception du ballon et Huguenin, surpris, le dévie dans ses propres filets, donnant ainsi l'avantage à Rarogne. Coups de coin : 13-7 (7-3).

Vraiment étonnante, cette équipe locloise. Elle s'impose à Berne, arrache un point à Meyrin, se comporte honorablement dimanche dernier à Fribourg, mais perd deux fois à domicile devant les deux néo-promus.
La visite de Rarogne devait être l'occasion, pour les hommes de Jaeger, de s'attribuer deux points bienvenus. Hélas! une nouvelle fois, les joueurs locaux se montrèrent incapables de concrétiser leur nette supériorité territoriale et technique. En première mi-temps, les Loclois bénéficièrent d'une bonne dizaine d'occasions de but. Par précipitation, maladresse, malchance quelquefois, mais aussi par manque de concentration aucune de ces occasions, « en or » ne fut concrétisée. L'arrivée de Bosset I ne modifia malheureusement pas le rendement de la ligne d'attaque. Il faudra un certain temps d'adaptation à ce joueur, c'est normal.
Le défaut doit être recherché dans la lenteur de certains éléments qui possèdent une excellente technique, mais qui, à chaque coup, se font « contrer » par un adversaire plus rapide. L'entraîneur Jaeger devra absolument capotter ses joueurs et leur demander un effort spécial pour les prochains rencontres. On doit jouer avec plus de volonté, de rapidité et de cœur dans l'équipe locloise. Dans ce domaine, Rarogne a donné une bonne leçon aux Loclois. P. M.

RÉSULTATS

500 cc juniors : 1. Gex Serge, Fully; 2. Buri Michel, Essertines; 3. Chaubert Daniel, Essertines; 4. Piot Gilbert, Vuarenas; 5. Ricca Gilbert, Moudon; 6. Oberson Jean-Marc, Fribourg; 7. Yerly Jean-Pierre, La Chaux-de-Fonds; 8. Allaz François, Genève; 9. Gex Roger, Grandson; 10. Galmann Hannes, Zurich.
500 cc national : 1. Geiser Hermann, La Chaux-de-Fonds, 2 points; 2. Krebs Hans, Bâle, 5 p.; 3. Chaubert Y.-Paul, Essertines, 6 p.; 4. Steffen Christian, Huttwil, 9 p.; 5. Ruedi Jean-Louis, Cousset, 11 p.; 6. Willemin Pierre, Ederswiler, 13 p.; 7. Brugger Hubert, Plassel, 13 p.; 8. Dellessert A.-Roger, Yverdon, 13 p.; 9. Jutzi Peter, Bowil, 20 p.; 10. Voitschowsky Serge, Meyrin, 22 p.
500 cc inter : 1. Fischer Hans-Peter, Gelterkinden, 2 points; 2. Bussy Philippe, Crissier, 6 p.; 3. Rossy René, Sainte-Croix, 7 p.; 4. Lutz, Hans-Peter, Kloten, 7 p.; 5. Bucher Walter, Fribourg, 12 p.; 6. Laedach Willy, Frauenfeld, 12 p.; 7. Courajod Albert, Plan-les-Ouates, 14 p.; 8. Rogoj Robert, Deligen, 21 p.; 9. Lutp Jean-Jacques, Montagny, 22 p.; 10. Bernhard Peter, Winterthur, 22 p.

PARCOURS VARIÉ

L'après-midi, devait donner lieu à des courses très réussies, par un soleil éclatant. Le parcours était très varié avec des côtes herbeuses, des passages de chemins, un circuit en carrière et une arrivée sur terrain plat qui fait de ce moto-cross le plus rapide du pays. Les organisateurs avaient tout préparé dans les moindres détails et plus de 5000 spectateurs avaient répondu à leur appel. Quant aux coureurs, une lutte serrée opposa le champion suisse actuel Hans-Peter Fischer à son jeune rival Philippe Bussy. Fischer remporta les deux manches de cette grande finale mais Bussy, au vu des autres résultats de la saison, devient officiellement champion suisse 1969-1970.

A. M.

cyclisme Succès suisse dans l'ultime étape de l'Avenir

Zoetemelk ne s'est pas laissé surprendre

Ce que l'on avait vainement attendu depuis le début de l'épreuve s'est produit au cours de la deuxième partie de la dernière étape : une victoire suisse. Pour la première fois, les représentants helvétiques se trouvaient sur leur terrain de prédilection, la montagne, et ils se sont immédiatement mis en évidence. Après l'excellent comportement de Bruno Hubschmid le matin, c'est Josef Fuchs (21 ans) qui s'est distingué l'après-midi sur le circuit automobile de Charade en s'imposant en solitaire.

FUCHS S'ÉCHAPPE

Dès le départ, Xaver Kurmann avait mis à profit la côte de 4 km que les concurrents devaient gravir à chaque tour pour prendre le large seul. Il fut rejoint par Josef Fuchs et le Français Paranteau. Au terme du deuxième tour, l'avance des trois hommes était de l'20". Josef Fuchs ne tarda cependant pas à se retrouver seul en tête. Au septième des dix tours (le circuit mesure 8 km 050), il devançait le Mexicain Alcantara, qui s'était échappé en compagnie de Bruno Hubschmid. Fuchs entamait le dernier tour avec 54" d'avance sur Alcantara et l'46" sur Hubschmid. Il parvenait à conserver une partie de cette avance. Derrière, Bruno Hubschmid prenait la troisième place. Cette ultime journée lui a permis de remonter à la

neuvième place du classement général. Un classement général où le Hollandais Joop Zoetemelk a conservé sa première place.

Classement 1re partie de la 10me et dernière étape Riom - Clermont-Ferrand (138 km) : 1. Bilsland (GB) 3 h 56'06"; 2. Zoetemelk (Hol) même temps; 3. Zubero (Esp) 3 h 56'31"; 4. Lasa (Esp) 3 h 57'30"; 5. Gosta Pettersson (Su); 6. Bruno Hubschmid (S). — puis : 32. Walter Buerki (S) 4 h 0'15"; 39. Xaver Kurmann (S) 4 h 07"; 47. Henry Regamey (S) 4 h 11'44"; 69. Hansjoerg Buerki (S) 4 h 18'11"; 86. Hugo Schaer (S) 4 h 46'03". — abandon : John Hugentobler (S).

Classement de la 2me partie de la dernière étape (circuit de Charade) : 1. Josef Fuchs (S) 1 h 50'00"; 2. h 20'17" (avec bonification 2 h 19'57"); 2. Alcantara (Mex) 2 h 20'58" (2 h 20'48"); 3. Bruno Hubschmid (S) 2 h 21'16" (2 h 21'11"); 4. Mortensen (Da) même temps; 5. Pettersson (Su) 2 h 21'31"; 6. Blawdzin (Pol) 2 h 21'44".

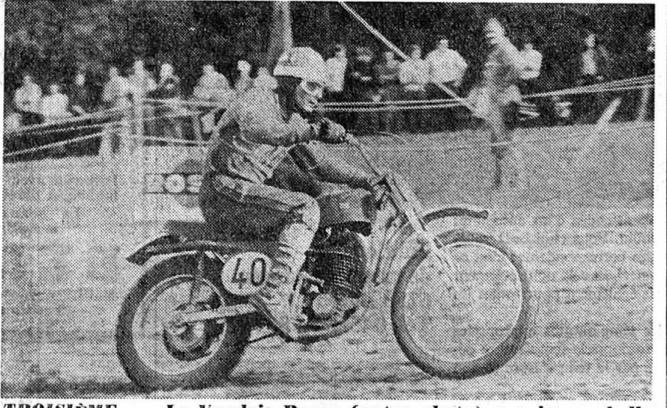
Classement général final : 1. Joop Zoetemelk (Hol) 46 h 47'18"; 2. Zubero (Esp) à 5'01"; 3. Pettersson (Su) à 6'40"; 4. Lasa (Esp) à 6'49"; 5. Duchemin (Fr) à 8'02"; 6. Van de Wiele (Be) à 8'20"; 7. Mortensen (Da) à 9'28"; 8. Bilsland (GB) à 9'59"; 9. Bruno Hubschmid (S) à 10'52"; 10. Den Hertog (Ho) à 11'58"; puis :

26. Josef Fuchs (S) à 23'52"; 27. Henry Regamey (S) à 23'52"; 30. Walter Buerki (S) à 24'33"; 46. Xaver Kurmann (S) à 34'17"; 71. Hansjoerg Buerki (S) à 59'51"; 79. Hugo Schaer (S) à 1 h 52'42".

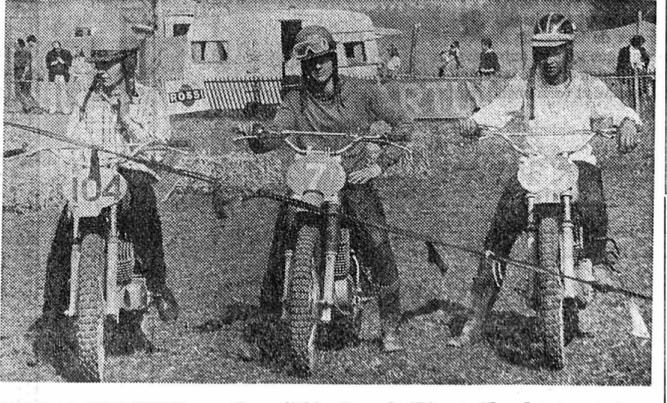
Classement général final par équipe : 1. Hollande 141 h 10'41"; 2. France 141 h 26'52"; 3. Belgique 141 h 28'33"; 4. Grande-Bretagne 141 h 37'28"; 5. Scandinavie 141 h 39'41"; 6. Suisse 141 h 40'40".

Vainqueur ambitieux

Joop Zoetemelk (1 m 74 pour 69 kg), le premier Hollandais vainqueur du Tour de l'Avenir, aura 23 ans en décembre. Peu après son anniversaire, il passera professionnel et il a choisi la France pour ses débuts. Aîné d'une famille de cinq enfants, il exerce la profession de menuisier-charpentier à La Haye. Ses débuts en cyclisme remontent à 1965 mais c'est cette année seulement qu'il s'est affirmé comme un spécialiste des courses par étapes en remportant notamment le Tour de Yougoslavie et le circuit des Mines. Admirateur de Merckx et d'Anquetil, Zoetemelk ne s'accorde aucune distraction pour pouvoir devenir leur égal.



TROISIÈME. — Le Vaudois Rossy (notre photo) a pris une belle troisième place (Avipress - G. C.)



TRIO VAINQUEUR. — Gex (59), Burri (7) et Chaubert ont terminé respectivement premier, deuxième et troisième chez les juniors (Avipress - G. C.)

200 concurrents à Malers-Schwarzenberg

Le Genevois Grivel gagne nettement

L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Le Genevois Jean-Pierre Grivel a remporté la course de côte Malers-Schwarzenberg en battant les professionnels Freddy Dubach et Bernard Vifian. En 12'28"8, l'amateur élite genevois n'a toutefois pas inquiété le record du parcours, toujours détenu par Paul Zöllinger. Le deuxième meilleur temps de la journée a été réalisé par le jeune Franz Kaeslin. Sa performance n'est toutefois pas comparable à celle des coureurs des autres catégories car les juniors ont couru la course en peloton alors que dans les autres catégories, on s'alignait contre la montre.

1. Jean-Pierre Grivel (Genève) 12'28"8 (amateur-élite); 2. Dubach (Emmenbrücke) 12'36" (professionnel); 3. Vifian (Genève) 12'36"8 (professionnel); 4. Richner (Aristau) 12'44"3 (amateur-élite); 5. Wehrli (Elfingen) 12'48"5 (amateur); 6. Pfenniger (Wald) 12'49"8; 7. Egger (Buchs) 12'53"3; 8. Schaer (Oensingen) 12'53"6; 9. Thalmann (Menzna) 12'56"7. Juniors : Kaeslin (Beckenried) 12'36".



ROGER VONLANTHEN SERA-T-IL REMPLACÉ ?

A la suite de la sévère défaite subie par Lausanne-Sports face à Servette, il brutalement lundi soir, à Lausanne, que Roger Vonlanthen pourrait être imogé et remplacé par Mantula. La décision devrait être prise au cours d'une réunion extraordinaire du comité du Lausanne-Sports prévue pour ce matin, mardi. Le point essentiel de l'ordre du jour serait l'examen de la situation précaire dans laquelle se trouve le grand club lausannois.

Baumgartner : ménisque

Young Boys va être privé pendant plusieurs semaines, de son international Konrad Baumgartner, qui doit se faire opérer du ménisque aujourd'hui. Le club bernois annonce d'autre part, le transfert définitif de Ferdinand Messerli à Monthey.

hippisme

Deux chevaux périssent dans le championnat d'Europe du military

Au haras du Pin, l'Angleterre, championne olympique, a remporté pour la deuxième fois le championnat d'Europe du military.

Classement final individuel : 1. Mary Gordon-Watson (GB) avec Cornishman + 35,70; 2. Walker (GB) avec ApsHa + 30,34; 3. Messmann (All O) avec Windspil - 2,11.

Classement final par équipes : 1. Gde-Bretagne 117,26; 2. URSS 215,80; 3. Allemagne de l'Ouest 389,72; 4. France 389,83.

L'épreuve de cross a été fatale à deux chevaux. Ce fut d'abord le cheval français « Opera », qui fut victime d'une embolie en regagnant son box. La seconde victime a été le cheval polonais « Dzwick », qui tomba au dernier obstacle et se fractura l'épaule. Il dut être abattu peu après.

PHOTO CINÉ
Faites confiance au spécialiste
Photo-Ciné Gloor
Epancheurs 4 Neuchâtel

MORAT
BAR-DANCING
<NAVY-CLUB>

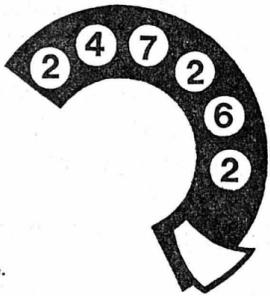
HÔTEL DU BATEAU
 ouvert tous les soirs de 20 heures à 2 heures.
(LUNDI FERMÉ)

Pour des raisons d'âge et de santé, à vendre en Gruyère, dans un cadre rustique,

HOSTELLERIE - RÔTISSERIE

de très bonne renommée, chambres confortables, salles luxueusement aménagées, cheminée monumentale, cuisine ultra-moderne, important matériel. Parc privé pour 40 voitures.
 Prix global Fr. 890.000.—, arrangements éventuels.

Agence immobilière
RENÉ ISCHER
 Rôtisserie 6, 1204 Genève
 Téléphone (022) 24 72 62
 Toutes transactions, régie.



Académie Maximilien de Meuron

Cour de l'hôtel DuPeyrou, Neuchâtel
 Trimestre d'hiver du 23 septembre au 12 décembre 1969

Ateliers et cours Trimestre :

- 1. PEINTURE, M. A. Siron**
 - a) sans modèle vivant - mercredi 16-18 h Fr. 45.—
 - b) avec modèle vivant - mercredi 20-22 h Fr. 60.—
- 2. MODELAGE, M. F. PERRIN**
 - avec modèle vivant - vendredi 20-22 h Fr. 60.—
- 3. DESSIN, M. A. Ramseyer**
 - a) sans modèle vivant - mercredi et vendredi 14-16 h Fr. 45.—
 - supplément M. J. Convert
 - b) avec modèle vivant - mardi 20-22 h Fr. 60.—
- 4. HISTOIRE DE L'ART, M. D. Vouga**
 - professeur et conservateur du Musée des beaux-arts
 - Cours public « Dix siècles d'art en Italie » (Ve au XVIe siècle)
 - lundi 17-18 h ou jeudi 18-19 h Fr. 30.—
- 5. ATELIER LIBRE**
 - avec modèle vivant : se renseigner au bureau.

Toute personne inscrite à l'Académie (atelier ou cours d'histoire de l'art) bénéficie de la jouissance d'une bibliothèque installée dans les locaux du cours.

Inscriptions et renseignements : s'adresser à M. Jean Convert (P.S.A.S.), qui recevra au bureau de l'Académie le mardi 23 septembre, dès 19 h 30, durant la première semaine, à l'ouverture de chaque cours ou, par écrit, au Bureau officiel de renseignements (ADEN), Maison du tourisme, 2001 Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Restaurant du Casino

Place de parc Place-d'Armes
YVERDON
 Vins et mets de qualité
SES SPÉCIALITÉS :
 Rognons de veau flambés
 Fondue chinoise - Fondue
 Kazin - Couscous - Gratiné à l'oignon
 Téléphone (024) 2 18 14
 J.-L. Spinedi-Graber

Autocars CHRISTINAT
 Fontainemelon

Comptoir de Lausanne

mercredi 24 septembre
 départ 7 h 30
 Prix Fr. 13.—
 Inscriptions :
 Tél. (038) 7 22 86 ou 7 13 14.

VIRGINIE BONCUK

PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE

licenciée, spécialisée en France et au Canada, installée à Neuchâtel, 22, rue Edmond-de-Reynier, reçoit sur rendez-vous, téléphone (038) 4 35 84

- pour examen psychologique et orientation
- pour traitement d'enfants et d'adolescents problèmes présentant des troubles psychiques ou caractériels ou des difficultés scolaires ou troubles de langage tels que le bégaiement
- pour thérapie des adultes menacés de troubles psychiques tels que dépression, phobie obsession, angoisse, etc.



Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 No post. : _____ Localité : _____
 Tél. : _____ Age : _____
 Profession : _____
 FAN T AB

VEUILLEZ ME FOURNIR TOUS RENSEIGNEMENTS, S.V.P.

2, av. Ruchonnet - 1003 Lausanne

Devenez :
PROGRAMMEUR

sur machine IBM 360

Comptabilité orientée

PERFOREUSE

sur machines IBM 026 et 029

dès OCTOBRE 1969 :

cours du jour et du soir

à Neuchâtel

Méthode audio-visuelle - Examens de fin de cours
 RPG Diplômes COBOL
 Renseignements : tél. (021) 22 99 93 de 8 h à 21 h
 Cours organisés en collaboration avec MANPOWER
 Mêmes instituts à Lausanne - Genève - Fribourg

DÉPANNAGE
 RADIO - TV
 ULTRA - RAPIDE
 PRÊT D'APPAREILS
 Abonnements
 d'entretien
Jeanneret & Cie
 Tél. 5 45 24
 Seyon 26 - 28 - 30

Excursions FISCHER

Mercredi 24 - Dimanche 28 septembre
Comptoir de Lausanne
 Départ : 8 heures Fr. 11.—
 Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin
 Tél. 3 25 21

Enfin vous pouvez savourer de la langue de bœuf en famille, sans devoir en cuire une entière!

Langue de bœuf pour deux
 (et encore assez pour un petit gourmand)

Dans une langue de bœuf savoureuse et fine, nous avons coupé pour vous deux belles portions.

Plusieurs tranches ni trop épaisses ni trop minces, nappées d'une sauce Madère extra, préparée avec amour par un de nos chefs de cuisine.

FRISCO
 surgelé

Plats de viande cuisinés Frisco (sur la table en 20 minutes!)

| | | |
|--|--|--|
| Langue de bœuf à la sauce Madère 2-3 portions Fr. 4.90 | Boulettes de veau à la sauce Curry 2-3 portions Fr. 4.40 | Rôti haché avec champignons de Paris 2 portions Fr. 3.90 |
|--|--|--|

FRISCO S.A., Glaces et produits surgelés, 9400 Rorschach

Miele
 Lave-vaisselle G 50
 l'efficacité même!

Avec gicleurs à jets extra-larges doubles bras d'aspersion tournant sur 3 plans.
 En vente chez :

ENSA
 Electricité Neuchâteloise S.A.
 Neuchâtel - Tél. 5 77 51

A vendre
Parois vitrées

en bon état, en bloc ou par pièce. Prix modérés. Peut convenir pour chalets ou locaux :

- 200 cm de large sur 266 cm de haut,
- 177 cm de large sur 180 cm de haut,
- 177 cm de large sur 235 cm de haut.

Pour visiter, prière de s'adresser à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », M. Marzo, Saint-Maurice 4, Neuchâtel, qui renseignera.

icn
L'EXPRESS spécial
 VENDANGES 1969

A l'occasion de la Fête des vendanges de Neuchâtel, l'imprimerie centrale éditera un numéro spécial de

L'EXPRESS

richement illustré. Ce journal publiera notamment des photographies du cortège. La vente de cette édition spéciale se fera à Neuchâtel et aux environs immédiats. Comme ces dernières années, nous cherchons

50 à 60 jeunes vendeuses et jeunes vendeurs

débrouillards et actifs (pas en dessous de 15 ans), domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue.

GAIN INTÉRESSANT

pour un travail de quelques heures. Dimanche 5 octobre, de 15 h 30 à 19 heures environ.

Pour faciliter notre tâche, nos collaborateurs occasionnels voudront bien remplir le coupon ci-dessous (écriture lisible s.v.p.)

L'EXPRESS spécial
 Vendanges 1969

Je m'inscris comme vendeur (se) de votre journal :

NOM : _____
 PRENOM : _____
 No et RUE : _____
 LOCALITÉ : _____ Tél. _____

J'ai déjà vendu L'EXPRESS les années précédentes : * OUI Nombre d'années * NON

Je dispose d'un vélomoteur avec porte-bagages * OUI * NON
 * Souligner ce qui convient.

Ce bulletin sera remis au guichet de notre réception, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, ou envoyé à

L'EXPRESS, Vendanges 1969

Case postale
 2001 NEUCHÂTEL

Ne pas téléphoner ; tous les renseignements seront donnés par circulaire

Prêt comptant à 7 1/2 %

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2 % par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625 % par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de : voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
 ● de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—
 ● remboursable jusqu'à 60 mensualités
 ● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après :

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Domicile : _____

Crédit Renco S.A.

1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
 téléphone 022 24 63 53

The Choice of the «With-its»



(ou: Le choix des gens «in»):

MURATTI AMBASSADOR

En quelques années, la MURATTI AMBASSADOR est devenue la marque préférée des fumeurs de cigarettes à filtre Charcoal. Qui l'a choisie? Les «With-its», c'est-à-dire les gens dans le vent; les gens bien informés qui savent «ce qui se passe» et ce qui est important. Ils choisissent toujours bien et ont, une fois de plus, choisi la bonne cigarette. Car, s'ils ont adopté la MURATTI AMBASSADOR, c'est parce qu'elle offre à la fois une filtration et une saveur plus complètes, grâce au Charcoal Multifilter® et à son mélange de tabacs savamment dosé. Voilà pourquoi la

MURATTI AMBASSADOR est aujourd'hui la cigarette à filtre Charcoal la plus vendue en Suisse.



Triplex

P **P** Pharmacie **Armand** rue de l'Hôpital Neuchâtel

SEMINE du 23 au 27 septembre 1969

LANCÔME fait plus belle la beauté

LA MAISON «LANCÔME» NOUS DÉLÈGUE UNE ESTHÉTICIENNE QUI VOUS RECEVRA DANS NOTRE SALON DE BEAUTÉ POUR DES **Soins-conseils gratuits!**

Inscrivez-vous sans tarder à notre département de **Parfumerie** ou par téléphone ☎ No 5 57 22

ÉCHELLES

pour arbres



Exécution très soignée. 7 grandeurs différentes, à partir de Fr. 81.—. Prospectus et renseignements par

QUINCAILLERIE DE LA CÔTE P E S E U X
Tél. 8 12 43
Parcage en face des magasins.

L'annonce reflet vivant du marché

RIDEAUX

Notre maison est réputée depuis longtemps (nous fêtons cette année notre 25^{me} anniversaire) pour ses installations répondant aux goûts des clients les plus exigeants. Ne manquez pas de nous consulter pour tous vos problèmes de décoration intérieure. Notre service vous satisfera et nos prix vous étonneront.

Demandez un devis sans engagement et faites une économie réelle.

Avantageusement chez **Voyez nos vitrines**

NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 39

UNITEX
SA

NEUCHÂTEL OUVERT DE 11 A 24 HEURES **NEUCHÂTEL**

BIG BEN BAR 20 MARQUES DE BIÈRE 20 MARQUES DE WHISKY

OUVERT DE 11 A 24 HEURES

ÉLECTRICITÉ D'ÉMOSSON S.A. MARTIGNY (VALAIS)

5 3/4 0/0 Emprunt 1969 de Fr. 30,000,000.—

destiné au financement partiel de la construction de l'aménagement hydro-électrique à accumulation d'Émosson. La société se réserve un montant de Fr. 3,000,000.—, de sorte que Fr. 27,000,000.— seront offerts en souscription publique.

Modalités de l'emprunt

Durée : au maximum 15 ans
Titres : obligations au porteur de Fr. 1000.— et Fr. 5000.—
Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève et Lausanne.

Prix d'émission

plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 98,60 %.

Délai de souscription du 23 au 29 septembre 1969, à midi.

Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques sousignées.

Le 22 septembre 1969.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GÉRANCE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

CRÉDIT SUISSE
BANQUE LEU S. A.
A. SARASIN & Cie
BANQUE CANTONALE DE SOLEURE
BANCA UNIONE DI CREDITO



BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel

NOUVEAUX COURS DU SOIR

à partir du 23 septembre

FRANÇAIS : pour élèves de langue étrangère et de langue française, tous degrés.
ALLEMAND - ANGLAIS - ITALIEN - ESPAGNOL

tous degrés; préparation aux examens de Cambridge, de la Chambre britannique du commerce, du Goethe-Institut de Munich.

CORRESPONDANCE : classes pour Suisses romands et élèves de langue étrangère.

STENO-DACTYLOGRAPHIE - COMPTABILITÉ - DROIT :

cours d'initiation pratique à la vie des affaires donné par un avocat.

Demandez notre programme détaillé

Nous délivrons, après examen, des attestations et des certificats dans la plupart des branches du programme d'études.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 18 heures ainsi que le lundi et le jeudi jusqu'à 21 h 30.

Bénédict

Ecole de langues et de commerce
Neuchâtel : 13, ruelle Vaucher ; tél. 5 29 81

Évitez le CAMBRIOLAGE

grâce aux grilles de fenêtres en fer forgé de la maison J.-J. LUDI Clôtures Corcelles (NE).
Tél. (038) 8 76 78 (ou dès 17 h, 6 36 15).

Prix + Qualité

DIRECTEMENT DE LA FABRIQUE AU PARTICULIER

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

VAUD - VAUD - VAUD

Avenches: un camping très couru

A Avenches, c'est la Société de développement de la localité qui s'est chargée, de l'organisation du camping et de la plage situés au bord du lac de Morat. D'importants aménagements y ont été faits ces dernières années, provoquant pour des centaines de milliers de francs de dépenses diverses.

On a construit au camping une route en béton, ainsi que de nombreux chemins donnant accès au lac. Avec les années, trois blocs sanitaires ont été édifiés. D'autre part, un restaurant, une boucherie, une boulangerie, ainsi qu'un magasin d'alimentation self-service sont à la disposition des campeurs, qui ont ainsi à peu près tout à la portée de la main.

Pendant le gros de la saison, une samaritaine est en permanence à la disposition des vacanciers, dans une petite infirmerie fort bien aménagée en annexe du bureau de réception. Le reste du temps, la samaritaine n'est présente que durant le week-end. Dame! lorsqu'on sait que par beau temps, il y a le dimanche, à la plage d'Avenches, près de cinq mille personnes, une telle présence se justifie entièrement.

M. G. Belk nous dit:

Nous tenons beaucoup à avoir, à Avenches, un camp de familles, où l'on peut vivre en paix et dans la tranquillité. Les perturbateurs n'y sont pas admis. D'ailleurs chaque année nous devons refuser du mon-

de et envoyer les touristes dans d'autres campings.

X X X

Tout en s'efforçant de sauvegarder son cadre naturel, chaque année, des améliorations sont apportées à la plage et au camping d'Avenches. La Société de développement a décidé de créer un port de petite batellerie pour 226 bateaux, dont le coût s'élèvera à 560,000 francs. Ce projet, qui a été approuvé par les autorités cantonales, rendra obligatoire l'amarrage de tous les bateaux, ce qui laissera les plages publiques tout à fait libres.

Un autre projet est présentement étudié par la société. Il s'agit de l'aménagement éventuel d'une nouvelle zone de camping-caravaning au lieu dit «Les Junces», où 250 places pour «mobilhomes» seraient aménagées. Mais une telle réalisation est très coûteuse, car il faudra construire des chemins, amener l'eau potable et l'électricité, prévoir l'évacuation des eaux usées et la création d'une piscine. La somme à investir s'élèverait à près de deux millions de francs.

La Société de développement d'Avenches a du pain sur la planche. Mais sachant qu'elle a toujours été à l'avant-garde du progrès en matière de camping, on peut être certain qu'elle saura prendre à temps les décisions qui s'imposent, pour le plus grand bien des milliers de vacanciers qui sont ses hôtes, chaque année. R.P.



Le camping d'Avenches est entièrement boisé. (Avipress Pache)

La restauration de l'église abbatiale de Payerne se poursuit sans relâche

L'Association pour la restauration de l'église abbatiale de Payerne, fondée en 1926, a tenu son assemblée générale à la salle du tribunal, sous la présidence de M. André Laurent. En ouvrant la séance, le président a rappelé la mémoire des membres décédés pendant le dernier exercice, puis M. Robert Cardinaux, secrétaire, a lu le procès-verbal de la dernière assemblée, qui a été approuvé.

Le rapport du comité relève entre autres qu'une part importante de l'activité de l'association consiste à assurer le financement des travaux entrepris. En plus de l'importante qu'elle reçoit des pouvoirs publics, le comité doit trouver des ressources supplémentaires pour faire face à l'augmentation des dépenses. Les rapports financiers avec la commune de Payerne, assez complexes, sont en train d'être revus, afin de préciser les droits et les obligations de chacune des parties.

Un intéressant projet est présentement à l'étude à la municipalité. Il s'agirait de créer une association des intérêts de Payerne, qui grouperait les présidents de divers organismes travaillant pour le développement de la ville (Société de développement, commission culturelle, commission de l'abbatiale, Association pour la restauration de l'édifice, Société des cafetiers et restaurateurs, etc.) Un bureau de renseignements serait ouvert avec un secrétaire permanent. Un tel office présenterait un grand avantage pour mieux faire connaître l'abbatiale, qui demeure le principal attrait de Payerne.

D'autre part, afin de faire connaître cette belle église romane tant en Suisse qu'à l'étranger, le comité envisage différents moyens de propagande (affiche, brochure, diapositives).

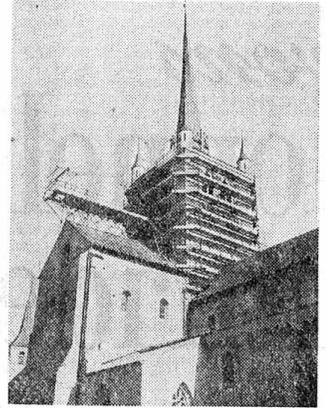
En 1968, le nombre des visiteurs de l'abbatiale a dépassé vingt mille personnes. Une intéressante enquête a été faite par M. J.-P. Schulé, qui a interrogé de nombreux visiteurs, afin de savoir par quels moyens leur attention avait été attirée vers l'église abbatiale de Payerne. Les renseignements obtenus seront précieux au comité pour orienter sa propagande.

La création d'un musée de l'abbatiale est toujours à l'étude et l'aménagement d'un local à cet effet sera étudié dans le cadre de la redistribution des locaux du musée de Payerne.

Au cours du dernier exercice, les travaux de restauration concernent essentiellement la remise en état de la tour de croisée. Ces travaux se poursuivront durant un certain temps encore.

En terminant son rapport, M. Laurent a remercié tous ceux qui travaillent, d'une manière ou d'une autre, à l'œuvre commune: la restauration de l'édifice.

Présentés par M. Pierre Demiéville, les comptes ont été approuvés. Ils sont bien plus favorables que ceux de l'exercice précédent et un solde disponible permettra au comité d'aller de l'avant avec moins de souci. Au nom de la commission de vérification, le rapport a été présenté par M. Olivier Gilliland.



On restaure la tour des Croisés. (Avipress Pache)

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans le

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DANS LE CANTON

L'histoire de la SFG la Coudre qui vient de fêter ses 50 ans

Ainsi que nous l'avons relaté dans notre édition du 17 septembre, la Société de gymnastique, section de la Coudre a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation. Voici un bref historique de la SFG la Coudre.

C'est au printemps de 1919 que M. Fritz Meyer créa avec 6 compagnons la première section de gymnastique de la Coudre. Ces hommes n'avaient ni salle, ni terrain, ni matériel pour s'entraîner. A force de cran et de volonté ils créèrent un esprit de corps qui leur fit vaincre toutes les difficultés.

La société connut des hauts et des bas pendant plusieurs années. Mais les fidèles surent toujours la remettre sur la bonne voie. En août 1933, la commune installa une lampe électrique sur le terrain que les gymnastes avaient trouvé et où ils avaient érigé un baraquement en bois. Ils disposaient à ce moment d'un cheval arçons, d'une paire de barres et d'une paire de montants de saut en bois. Pendant l'hiver, ils pouvaient s'entraîner dans la salle de gymnastique de la Maladière.

En 1946 fut créé, sous l'impulsion de M. Jaques, la première section de pupilles. Si une dizaine de garçons faisaient partie de la société au début, il y en a maintenant

60. La section féminine a été fondée en 1957. Son importance a été grande dès le départ et fut à l'origine de la classe de pupillettes, un des plus beaux fleurons des gyms de la Coudre. Qu'on en juge. Cette section de pupillette qui vit le jour en 1960 comptait 46 fillettes. Moins de 10 ans plus tard elle a dépassé l'effectif de 100 et se trouve au 2^{me} rang du canton par son importance.

La section des gyms hommes créée en 1951 compte à l'heure actuelle plus de 32 membres.

Comme on peut le voir, la SFG la Coudre est une société en plein développement et peut s'enorgueillir d'une grande vitalité. Il est certain que la construction du nouveau collège de la Coudre, de sa salle de gymnastique et du terrain de sport a été pour beaucoup dans son développement. Mais ce local est déjà trop petit et les gymnastes de notre quartier se réjouissent de la création d'un nouveau bâtiment d'école avec une salle qui leur permettrait de se développer encore.

Dès 1968, les diverses sections se sont réunies en une «Union des sociétés de gymnastiques de la Coudre».

C'est fait: Gorgier aura une sirène qu'on entendra en cas d'incendie

(c) Le Conseil général de Gorgier a siégé, le 16 septembre sous la présidence de M. Ed. Benoit.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté et l'appel fait constater la présence de 21 conseillers sur 23.

Sept objets sont à l'ordre du jour:

- Demande de crédit de 500,000 fr. pour la pose de collecteurs communaux, pour la lutte contre la pollution des eaux.
- Demande de crédit de 6248 fr. (participation communale à titre de subvention) pour la pose d'un câble électrique, au profit de la station coopérative 'Fruits d'Or' à Chz-le-Bart.
- Demande de crédit de 6000 fr. pour l'installation d'un système d'alarme à sirène en cas d'incendie, qui soit audible à grande distance, la sonnerie de cloche, s'étant révélée insuffisante.

- Modification du barème de la taxe d'exemption du service du feu, pour les étrangers, laquelle était de 50 fr. par an, mais qui devront pour l'avenir, être soumis au même tarif que les indigènes.
- Modification de l'art. 25 du règlement du quartier de Bioléaz, imposant pour l'avenir des toitures à 4 pans avec avant-toit, pour les immeubles locatifs.

Il s'est révélé qu'une première construction au cours de cette année, avec toit à deux pans, en terrasse, manquait d'esthétique. Un conseiller a proposé que l'autorité communale fasse une démarche auprès du propriétaire pour une modification en harmonie avec le nouveau règlement.

Toutefois, s'avisant d'une construction dont les plans furent sanctionnés sous l'ancien régime, aucune obligation ne peut plus être imposée. Néanmoins, le postulat demande qu'une démarche soit tentée.

- Modification des art. 10 et 78 du règlement général de la commune, portant à 12 le nombre des membres de la commission scolaire, afin d'accorder un siège, à un membre du personnel enseignant, avec voix consultative.
- Echange de terrain avec l'hoirie Jeanmonod, la commune cédant 250 mètres de terrain pour la pâture, contre une quarantaine de mètres en plus labouable.

Après quelques demandes de renseignements, auxquelles répond M. Deschenaux, président de commune, tous les objets à l'ordre du jour sont acceptés à l'unanimité et sans aucune opposition par les conseillers des quatre partis au pouvoir dans le législatif.

POUR UN NETTOYAGE ET UN REPASSAGE IMPECCABLE, UNE BONNE ADRESSE...

Pensez que nous **nettoyons tous vos vêtements** avec un traitement efficace, désinfectant hygiénique et désodorisant, d'après le procédé **Movin D.C.** de la maison spécialisée **Bayer**, à Leverkusen.

favorit

Peseux Usine et magasin: rue de Neuchâtel 6

845 27 A Neuchâtel, Brévards 15 et Seyon 21

Auto-école ABC

DOUBLE COMMANDE

Petite voiture - Parcage facile

J. Rindisbacher Tél. (038) 590 59

Un bon café votre journal tous les matins dès 6 h 30 au

Flash-bar

J.-J. Lallemand 1. (Dimanche, ouvert dès 13 heures).

DÉMÉNAGEMENTS

Groupages, caisses d'emballage

H. GOMÈS, CORCELLES

Grand-Rue 7a Tél. 840 26

nouveau en

Trio-Pack

1.70 au lieu de Fr. 1.95

MAGGI

Bratensauce Jus de rôti lié

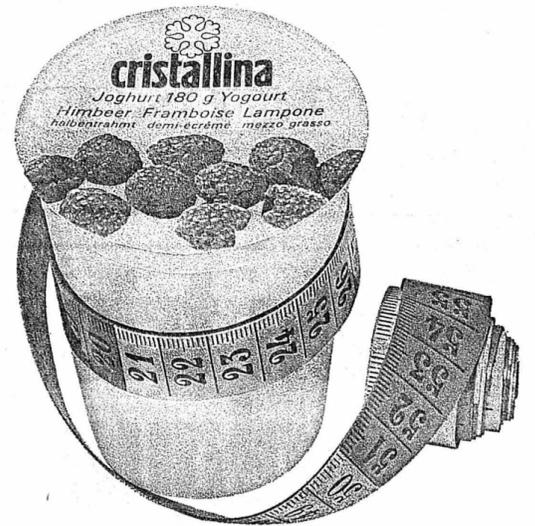
Jus de rôti lié de Maggi, le préféré

Trio-Pack 1.25

Supersals legara

Bitte sparen! Ihre Sparsache!

Veillez à votre ligne... exigez du Cristallina!



Ou mieux encore: savourez chaque jour un yogourt extra-fin Cristallina. Vous n'aurez plus besoin de prendre garde à votre ligne. Mais prenez d'autant plus garde à ce que ce soit du Cristallina. C'est le yogourt des spécialistes, le yogourt des centrales laitières suisses. Il est donc particulièrement onctueux et savoureux. Et parmi la multitude des variétés Cristallina, vous êtes sûr de trouver celle qui répond à vos goûts, à votre caprice du moment. Mais rappelez-vous. Il est essentiel que votre prochain yogourt soit un Cristallina.



Cristallina - frais, naturel, extra-fin

En vente chez votre fournisseur de produits de l'Union laitière

ARCADES
5.78.78
16 ANS

AUJOURD'HUI
20 H 30
MAYERLING

STUDIO
65000
16 ANS

AUJOURD'HUI
LA CHARGE DE
LA BRIGADE
LÉGÈRE

VERSION FRANÇAISE

Rentrée scolaire d'automne:
Cours du jour: 8 septembre
Cours du soir: 23 septembre

Bénédict

Ecole de langues et de commerce
Neuchâtel: 13, ruelle Vaucher; tél. 5 29 81

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Halte!
Ne faites votre choix qu'après avoir essayé les nouveaux modèles Toyota. Toyota, le plus important fabricant d'automobiles du Japon. Plus de 120 agents Toyota en Suisse se réjouissent de vous présenter les produits japonais de haute qualité.

TOYOTA SA, représentation générale de la marque Toyota en Suisse.
8902 Zurich-Urdorf
Bernstrasse 127
tél. 051/98 43 43

Agence principale Toyota pour le canton de Neuchâtel, vente et service:
Henri Vuarraz,
Garage du Val-de-Ruz,
Boudevilliers (NE)
Tél. (038) 6 91 90

Agence B pour Neuchâtel et environs:
Garage de la Côte S.A.,
Pesieux
Téléphone (038) 8 23 85

Gonset

TIRAGE AU SORT
Résultats

| | |
|----------|---------|
| 1er prix | No 8751 |
| 2 prix | No 5034 |
| 3 prix | No 3012 |
| 4 prix | No 6489 |
| 5 prix | No 6119 |
| 6 prix | No 6459 |
| 7 prix | No 2421 |
| 8 prix | No 8080 |
| 9 prix | No 6209 |
| 10 prix | No 3922 |
| 11 prix | No 6650 |
| 12 prix | No 6616 |
| 13 prix | No 6483 |
| 14 prix | No 5758 |
| 15 prix | No 4815 |
| 16 prix | No 1137 |
| 17 prix | No 4082 |
| 18 prix | No 7927 |
| 19 prix | No 1967 |
| 20 prix | No 8541 |
| 21 prix | No 3951 |
| 22 prix | No 6865 |

Les heureux bénéficiaires voudront bien se présenter à la Direction, munis de la carte numérotée, jusqu'au 30 septembre 1969

Nous avons un exceptionnel Masque Antirides à distribuer cette semaine.

Grandeur Originale!

ENTAL
MASQUE ANTIRIDES

AMI des personnes actives, relaxant, ne séchant pas, ne tirant pas la peau qu'il affine, renouvelle et unifie, l'ENTAL MASQUE ANTIRIDES de PIER AUGÉ est, lui seul déjà, un programme «soins de beauté à la maison» complet, efficace, rapide.

Demandez une application dans notre cabine pour recevoir, en cadeau, le tube (voyez sa grandeur!) qui vous servira pour de nombreuses autres séances de beauté chez vous.

Deux noms dignes de votre confiance:

Pier Augé

KINDLER
Hôpital 9 Tél. 5 22 69

TOUJOURS POSSIBLE

Elle et LUI
se retrouvent au **CLUB**

Soirées Danse Rencontres
Activité à Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Neuchâtel, Bienne.
Siège social à Genève.

Pour y adhérer, retournez-nous le bon ci-dessous

BON Pour une orientation gratuite et sans engagement
CLUB ELLE et LUI
10, Rue Richemont, 1211 Genève 21

Nom: _____ No: _____
Rue: _____
Lieu: _____
Age: _____ Tél.: _____

Mineurs et pas sérieux s'abstenir.
FN 29

A beaux vêtements
le meilleur des nettoyages

NORGE
(produits brevetés)
et vêtements toujours apprêtés

NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC
Centre Prébarreau 7
Mme M. E. SÛMI TÉL. 5 25 44

FORMIDABLE!...
4 PANTALONS
ou JUPES

nettoyés
détachés
repassés
apprêtés

Fr. **10.-**

NEOVIT ECLUSE 9
Neuchâtel
☎ 4 11 01 - près du funiculaire

Vêtements nettoyés: **6 kg = Fr. 10.-**

Besoin d'argent?

Découpez ce bon et envoyez-le à
Banque ORCA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Quelles sont les mensualités pour un prêt de Fr. _____ remboursable en _____ mois?

Nom: _____
Adresse: _____

ORCA

PRÊT PERSONNEL
ORCA, ABRI et AKO -
trois banques unies sous l'égide de l'UBS
pour mieux vous servir.

Un trio unique
car il existe maintenant
3 versions de ce succès mondial

nouveau elna lotus
simple - parfaite - sûre

elna lotus EC = Economic
la machine pour point droit, de haute qualité et avantageuse

elna lotus ZZ = Zigzag
pour toutes les applications utilitaires et décoratives du point zigzag, y compris point bourdon et boutonnière présélectionnée

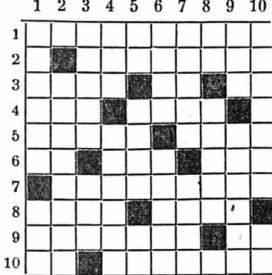
elna lotus SP = Special
le modèle à points utilitaires avec zigzag, zigzag à 3 points et point caché ou point bordeur, pour plus de 20 applications, dont les coutures stretch

Ces premières machines à coudre compactes au monde sont sans problèmes: sans mallette ni couvercle-cloche; avec 3 volets de protection qui, rabattus, forment la table de couture; les accessoires logés à portée de main dans la partie supérieure de la machine. Elles sont toujours prêtes à l'emploi, facilement transportables et vite rangées. Elna Lotus, la machine à coudre qui plaît même aux femmes qui n'avaient jusqu'ici jamais pensé à la couture.

Grande première au COMPTOIR SUISSE: Visitez les stands Elna - Halle 2
L. Simonetti, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 (immeuble Saint-Honoré 2) Neuchâtel - Tél. 5 58 93

MOTS CROISES

Problème No 902



HORizontalement

1. Entrepreneur de transports. 2. Cherche à surprendre des secrets. 3. Chaque. Parcourir des yeux. 4. Sur des plis. 5. Art d'expédier des pruneaux. 6. Celle du Gévaudan est célèbre. 7. Entrer dans un maquis. 8. Architecte espagnol. 9. Note. 10. Sorte d'écuse à air. Elle est séparée de la terre ferme. 11. Prédire l'avenir. 12. Glorifié. 13. Prenom espagnol. 14. Recouverte d'un certain métal. 15. Aux confins de la Picardie. 16. Démonstratif. 17. Souffrir.

VERTICALEMENT

1. On peut les éteindre avec du liquide. 2. Court sur le papier. 3. Produit la rouille. 4. Passe. 5. Livre amusant. 6. Se trouve. 7. Juge. 8. Symbole. 9. Résidu pâteux de la distillation de la houille. 10. Vieux mot. 11. C'est souvent elle qui prend le choc. 12. Rengaines. 13. Prise. 14. Ignorance. 15. Pronom. 16. Ile de Grèce. 17. Première page. 18. Polie et mise au diamètre exact. 19. Remettre en bon état de marche. 20. Ville biblique.

Solution du No 901



HOROSCOPE

La matinée sera placée sous des influences tumultueuses et irascibles. L'après-midi et la soirée seront à peu près semblables. Naissances: Les enfants de ce jour seront indolents, peu attirés vers les études et manquant souvent d'énergie.

BÉLIER (21/3-19/4) Santé: Méfiez-vous des coups de froid. Amour: Prenez garde à votre impulsivité. Affaires: Evitez toute précipitation.

TAUREAU (20/4-20/5) Santé: Consultez l'ophtalmologiste. Amour: N'abusez pas de votre charme. Affaires: Ne vous laissez pas évanescer.

GÉMEAUX (21/5-21/6) Santé: Méfiez-vous des excitants, thé, café. Amour: Les aventures sans issue. Affaires: Concentrez votre activité.

CANCER (22/6-22/7) Santé: Vésicule biliaire à ménager. Amour: Vous vous laissez trop attendrir. Affaires: Soyez plus avisés.

LION (23/7-23/8) Santé: Quelques migraines sans importance. Amour: Profitez de l'expérience de vos aînés. Affaires: Ne faites rien au hasard.

VIERGE (24/8-23/9) Santé: Méfiez-vous de certains troubles digestifs. Amour: Evitez tout malentendu. Affaires: Vous rencontrerez des difficultés.

BALANCE (24/9-23/10) Santé: Utilisez les tisanes diurétiques. Amour: Ne brusquez pas l'être cher. Affaires: Ne compliquez pas les choses.

SCORPION (24/10-22/11) Santé: Surveillez vos glandes endocrines. Amour: Surmontez votre tendance agressive. Affaires: Montrez-vous plus conciliant.

SAGITTAIRE (23/11-21/12) Santé: Intestins fragiles. Amour: Vos sentiments seront mis à l'épreuve. Affaires: Ne prenez pas d'initiatives.

CAPRICORNE (22/12-19/1) Santé: Rhumatisme à craindre. Amour: Gardez votre bon sens. Affaires: Ne négligez aucun détail.

VERSEAU (20/1-18/2) Santé: Tendance aux spasmes. Amour: Montrez-vous plus conciliant et compréhensif. Affaires: Ne craignez pas les nouveautés.

POISSONS (19/2-20/3) Santé: Surveillez votre alimentation. Amour: Votre confiance est bien placée. Affaires: Vous êtes sur la bonne voie.

LA JUSTICE AMÉRICAINE UN CÉRÉMONIAL IMPORTANT

Le juge, grand homme dans la quarantaine, portant beau et excessivement distingué, vient de pénétrer dans la salle d'audience. L'huissier intime à l'assistance de se lever, c'est-à-dire: aux seize membres du jury — en réalité, il n'en faut que quatorze pour rendre un verdict, mais deux jurés supplémentaires sont là à chaque session du tribunal, pour remplacer, si besoin est, un absent — aux deux avocats, chacun flanqué de son client; à tous les témoins — c'est là (j'y reviendrai) que le système judiciaire américain diffère le plus du suisse — au greffier et à un autre officiant; enfin au public. Ce jour-là, les curieux sont assez nombreux. De plus, deux classes secondaires assistent aux débats.

défendeur, un voyageur de commerce gras-soulet et empreint de bonhomie, le rou-tin à bord d'une vieille Chevrolet des années 1950. On pourrait penser que c'est lui l'accusateur, puisque à la suite de cet accident il a dû être hospitalisé pendant des semaines et que pour lui un millier de francs de dégâts est une somme d'importance. Non pas! C'est le propriétaire de la Cadillac qui est parti à l'attaque. Evidemment, les réparations sur une Cadillac coûtent autrement plus cher que sur une Chevrolet...

ses et un amendement prochain ne paraît donc pas trop improbable.

Nos deux avocats se montrent minutieux, ne lésinant nullement sur leur temps. La journée se passe à ces interrogatoires. Aussi, vers 16 h 30, la séance est levée par l'huissier. Au moment où le juge sort de la salle, tout le monde deroche se lève. La cour se réunira de nouveau le lendemain matin pour entendre les plaidoyers des deux avocats, le sommaire du juge et, finalement, le verdict des jurés.

DES INTERROGATOIRES

Le juge invite tout à tour le demandeur, puis le défendeur, puis leurs témoins respectifs à venir prendre place au-dessous de lui, dans un autre box surélevé réservé aux parties et aux témoins. Pendant toute la durée de l'interrogatoire, celui ou celle qui est sur la sellette demeurera tourné vers le jury: le juge et l'assistant qui voient donc de nombreux fois une même scène, ont beau être tenus par serment de dire la vérité, leur témoignage sera forcément influencé par tous les arguments avancés par ceux qui les ont précédés dans le box (en Suisse, on dirait à la barre...). Là, à mon avis, réside la plus grave lacune de la justice américaine. Oui, la présence de tous les témoins à l'ensemble des débats d'un procès empêche forcément que des jugements pleinement objectifs soient rendus. D'ailleurs, de plus en plus souvent, on entend des hommes de loi se plaindre de cet état de chose.

UNE LACUNE DE LA LOI

Ce jour-là, les deux parties ne semblent guère démorées de leur propre version de l'accident et répètent les mêmes faits avec une louable constance. Il est évident qu'à ce régime-là les témoins qui entendent relater de nombreuses fois une même scène, ont beau être tenus par serment de dire la vérité, leur témoignage sera forcément influencé par tous les arguments avancés par ceux qui les ont précédés dans le box (en Suisse, on dirait à la barre...). Là, à mon avis, réside la plus grave lacune de la justice américaine. Oui, la présence de tous les témoins à l'ensemble des débats d'un procès empêche forcément que des jugements pleinement objectifs soient rendus. D'ailleurs, de plus en plus souvent, on entend des hommes de loi se plaindre de cet état de chose.

CADILLAC CONTRE CHEVROLET

Très rapidement, le juge résume le cas qui doit être tranché ce jour-là. Il s'agit d'un simple accident d'automobile, rien d'important: blessures sans gravité, dommages s'élevant à un millier de francs au plus pour chacune des parties. Le demandeur est un riche homme d'affaires, bien connu dans la région, au visage rouge et aux yeux tachetés révélant l'abus d'alcool. Il y a trois ans, en roulant sur une route départementale à quatre voies, sa Cadillac flambant neuve a télescopé la voiture circulant devant lui, au moment où celle-ci effectuait un tourné-sur-route. Quant au

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 23 SEPTEMBRE

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Pop-hot. Programme pour les jeunes. 18.30 Bonsoir. En direct du Comptoir suisse de Lausanne. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Vidocq. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 (C) Opération vol, film de Don Weis. Une réception pleine d'ambiance. 21.10 La sagesse déchainée. A l'occasion du 100ème anniversaire de la naissance de Gandhi. 22.05 Ici Berne. 22.15 Together, ou la rencontre de deux artistes américains. 22.40 Téléjournal.

FRANCE 1ère CHAÎNE

- 12.30 Trois étoiles en Arbois. 13.00 Télé-midi. 13.20 Candice, ce n'est pas sérieux. 13.35 Cours de la bourse. 13.40 Je voudrais savoir. 18.25 Dîner heure. 18.30 Echech au hasard. 19.00 Automne magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Automne magazine. 20.00 Télé-soir. 20.35 Vieilles France. 21.55 Eurêka. 22.55 Micros et caméras. 23.25 Télé-nuit.

FRANCE 2ème CHAÎNE

- 18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 D'Iberville. 20.30 Point contrepoint. 22.00 Clio, les livres et l'histoire. 23.00 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.15 et 10.15, télévision scolaire. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 19.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Ma sorcière bien-aimée. 20 h, téléjournal. 20.20, les grandes religions du monde. 21.10, Orphée à Hiroshima. 22 h, téléjournal.

ALLEMAGNE I

- 16.35, téléjournal. 16.40, séquence des jeunes téléspectateurs. 17.25, déserts à venir.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

- Opération vol (Suisse, 20 h 20): Une nouvelle série pour nous faire patienter. La sagesse déchainée (Suisse, 21 h 10): Un document à la mémoire de Gandhi à l'occasion du 100ème anniversaire de sa naissance. J.-C. L.

- 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, partis et élections. 20.20, que fait-il. 21.05, Palace-Hôtel. 22.15, téléjournal, commentaires, météo.

ALLEMAGNE II

- 17.30, informations, météo. 17.35, Ulrich et Ulrike. 18.05, plaque tournante. 18.40, soirée au jardin. 19.10, Jeannie l'enchante-resse. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, partis et élections. 20.20, miroir-sports. 21.05, Denn Ersten kommt es anders. 21.50, La Vie est belle. 22.50, informations, météo.

RADIO

- Sottens et télédiffusion. 6 h, bonjour à tous et informations. 6.59, l'horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h et 11 h, informations. 11.05, demandez le programme. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, La Reine Margot. 12.55, mardi les gars. 13.05, musicolor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Les Roses de septembre. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, sports. 18.50, la chèvre et le chou. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, photosouvenir. 20 h, magazine 69. 20.25, intermède musical. 20.30, soirée théâtrale, Le Roi, comédie en 4 actes. 22.30, informations. 22.35, la tribune internationale des journalistes. 23 h, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

- Second programme. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.15, play time. 20.30, Evergreen. 21.30, la vie musicale. 21.50, Fidelio ou l'amour conjugal, opéra en 2 actes, musique de L. van Beethoven. 22.15, Robert Schumann. 22.30, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

- Beromunster et télédiffusion. 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, l'orchestre de la radio. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, mélodies mexicaines. 11.05, marches internationales. 11.30, jodels et musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, l'histoire du jour. 14.30, orchestre et accordéon. 15.05, opéras. 16.05, lecture. 18.30, musique et divertissement. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, images d'une ville. 21.20, orchestre de jazz. 21.45, l'Allemagne à la veille des élections. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz européen. 23.30, variétés 69 (seulement sur OM).

PARLONS FRANÇAIS

Dans le texte diffusé par la Société pédagogique vaudoise pour justifier la décision des instituteurs de se mettre en grève, on a la surprise de trouver cette phrase: «La solution proposée avait le mérite, en attendant mieux, de pallier au plus pressé.» Ce verbe est actif: on pallie un défaut; un remède pallie la douleur. L'auteur voulait sans doute dire: parer au plus pressé. Est-ce aussi la grève du français?

Les organisateurs d'une exposition Gandhi, à la Chaux-de-Fonds, nous annoncent que le 2 octobre, l'Inde et le monde commémoreront le centième anniversaire de la naissance du Mahatma... Quand serons-nous délivrés de cette absurde tournure? On commémore un événement, on célèbre ou fête son centenaire. Un anniversaire étant une commémoration, dire qu'on «commémore un centenaire» revient à dire qu'on commémore une commémoration!

porte une course, un saut en longueur, un lancer, etc. C'est l'éternelle confusion entre «comporter» et «comprendre». Le premier de ces verbes signifie permettre, souffrir. Exemple du petit Larousse: le sujet ne comportait pas tant d'ornements.

Le même article nous apprend que ces examens sont passés sous le contrôle d'experts ès-gymnastique. Le trait d'union est superflu, mais surtout, «ès» est la contraction de «en les» et ne peut donc s'employer qu'avec un substantif au pluriel (exemple: Dr ès lettres). Même remarque pour le chroniquer politique qui qualifiait l'autre jour MM. Kossyguine et Chou En-lai de compères ès marxisme.

La vie nationale

Camp de travail de jeunes Genevois au Portugal

GENÈVE (ATS-SPP). — 27 jeunes des paroisses réformées des Acacias, d'Onex et de la Jonction (Genève) ont participé à un camp de travail au centre académique de Figueira da Foz au Portugal durant le mois d'août. Réalisé par les Eglises presbytérienne, anglicane et méthodiste du Portugal, ce centre est destiné à des rencontres, des cours de formation pour agriculteurs et pêcheurs, des camps de vacances. Il est soutenu par l'entraide protestante suisse (EPER). Actuellement la maison centrale est construite. Sont encore prévus une dizaine de pavillons pouvant recevoir chacun dix personnes.

Les exigences du cinéma en Suisse

ZURICH (ATS). — Au cours d'une conférence, qui s'est tenue à Zurich, les représentants de l'industrie du cinéma sont arrivés à la conclusion qu'une amélioration de la structure économique et culturelle du film suisse était indispensable et urgente. A la base d'une production cinématographique continue et souhaitable, il doit exister des idées de films concrètes et convaincantes et non des sommes d'argent importantes. C'est de cette façon que l'on pourra susciter l'intérêt du spectateur d'une part, et obtenir la confiance des producteurs d'autre part.

La conférence a été organisée par les promoteurs du «Projet film suisse» et avait pour but la discussion de la situation du film suisse. Selon les participants à la conférence, des mesures destinées à l'amélioration du film suisse pourraient être efficaces, si elles tenaient compte de la réalité et non seulement des exigences de la production. Le projet d'un «Centre national du film» a été vivement critiqué et estimé peu profitable. Les forces dans la création cinématographique suisse sont encore trop faibles, de sorte qu'un développement contraignant les conduirait à l'échec.

Conférence sur la coordination scolaire

LAUSANNE (ATS). — Les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin se sont réunis en conférence à Lausanne et ont discuté principalement des problèmes de coordination scolaire. Ils ont notamment étudié un projet de concordat intercantonal qui doit être soumis aux délibérations de la conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, le 19 septembre, puis de la conférence suisse des chefs de départements de l'instruction publique, les 16 et 17 octobre à Appenzel.

Perrier eau minérale gazeuse naturelle au restaurant la 1/2

CARNET DU JOUR

- NEUCHÂTEL. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h. Dancing. Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h. Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): K. Kreis, Seyon - Trésor. PESEUX. CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Quand les aigles attaquent. COLOMBIER. CINÉMA. — Lux, relâche. SAINT-BLAISE. CINÉMA. — Royal, relâche. LE LANDERON. CINÉMA. — Cinéma du Château, relâche. la ROTONDE BAR DANCING

critique TV Peu d'améliorations

LIVRES POUR TOI (Suisse romande). — Cette émission littéraire, préparée spécialement à l'intention d'un jeune public, nous paraît mériter toute notre attention, car elle appartient à une catégorie de réalisations qui ont pour principaux objectifs l'élargissement des connaissances, l'éveil de la sensibilité, l'extension de la culture et un épanouissement général au travers de loisirs constructifs, de centres d'intérêt valables. La lecture entre dans cette catégorie de loisirs enrichissants. Cette série littéraire nous tient particulièrement à cœur car, à son origine, se trouve un professeur neuchâtelois, spécialiste incontesté des lectures pour enfants, introduit dans tous les milieux intéressés et pionnier dans notre pays. Or, des divergences de vues surgies entre la productrice et M. Bron ont malheureusement abouti à la suppression d'une émission qui était, visuellement, beaucoup plus riche que l'actuelle. Nous avons toujours prétendu et prétendons toujours que la forme d'une émission ne pouvait être négligée si l'on désirait qu'un vaste auditoire en bénéficie. Dans le cas de «Livres pour toi» la forme est essentielle. Il faut choisir. On l'on désire donner aux jeunes l'envie irrésistible de lire les ouvrages présentés, ou l'on fait œuvre d'étalagiste. Le premier choix nous semble seul digne d'un service jeunesse. L'objectif fixé, il s'agit de s'assurer la collaboration de personnes hautement qualifiées, d'attribuer à la réalisation des moyens qui soient en rapport avec la portée de l'émission et de choisir un réalisateur qui éprouve quelque intérêt à tourner de telles séquences. Pour l'instant, les trois

SUPERMAN



DONALD DUCK



ALPHABET



69.420.41 G



Si l'on construisait des automobiles en Suisse, elles seraient de la «qualité Volvo»!

● Ce n'est pas nous qui le disons!
 ● Voici, en effet, les termes exacts de la conclusion d'un article de la «Revue automobile», consacré aux voitures Volvo (No 9-1968): «Si l'industrie suisse produisait des voitures, elles ne seraient guère différentes de ces Volvo.»
 ● Nous pensons, que ce compliment s'adresse aussi bien à la Suisse qu'à la marque Volvo. La qualité des produits suisses, en effet, comme celle des voitures Volvo, est bien connue dans le monde entier. Et elles sont incontestables.

● En outre, Volvo ne se contente pas d'appliquer les normes de sécurité exigées aux Etats-Unis (bien connues, elles aussi) mais y ajoute les normes Volvo, encore plus sévères.
 ● Faites un essai de cette «suédoise» construite «à la Suisse»!

VOLVO

De plus en plus la voiture pour la Suisse!

Garage M. Schenker, 2001 Hauterive/Neuchâtel, tél. (038) 3 13 45



Rideaux-Trousseaux-Tapis
Argenterie - Verrerie - Porcelaine
M. HUGUENIN
 1er-Mars 14, rez-de-chaussée
 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 51 55



Camille Bloch CHOCORAMA No 19

| | | | | | | |
|----|---|---|----|---|---|---|
| 1 | C | B | 3 | T | | |
| 5 | T | O | R | I | N | O |
| 6 | U | | 7 | R | | |
| 8 | R | | 9 | I | | |
| 10 | T | | 11 | N | | |
| 13 | E | L | A | R | Y | |

Comment jouer aux mots croisés.

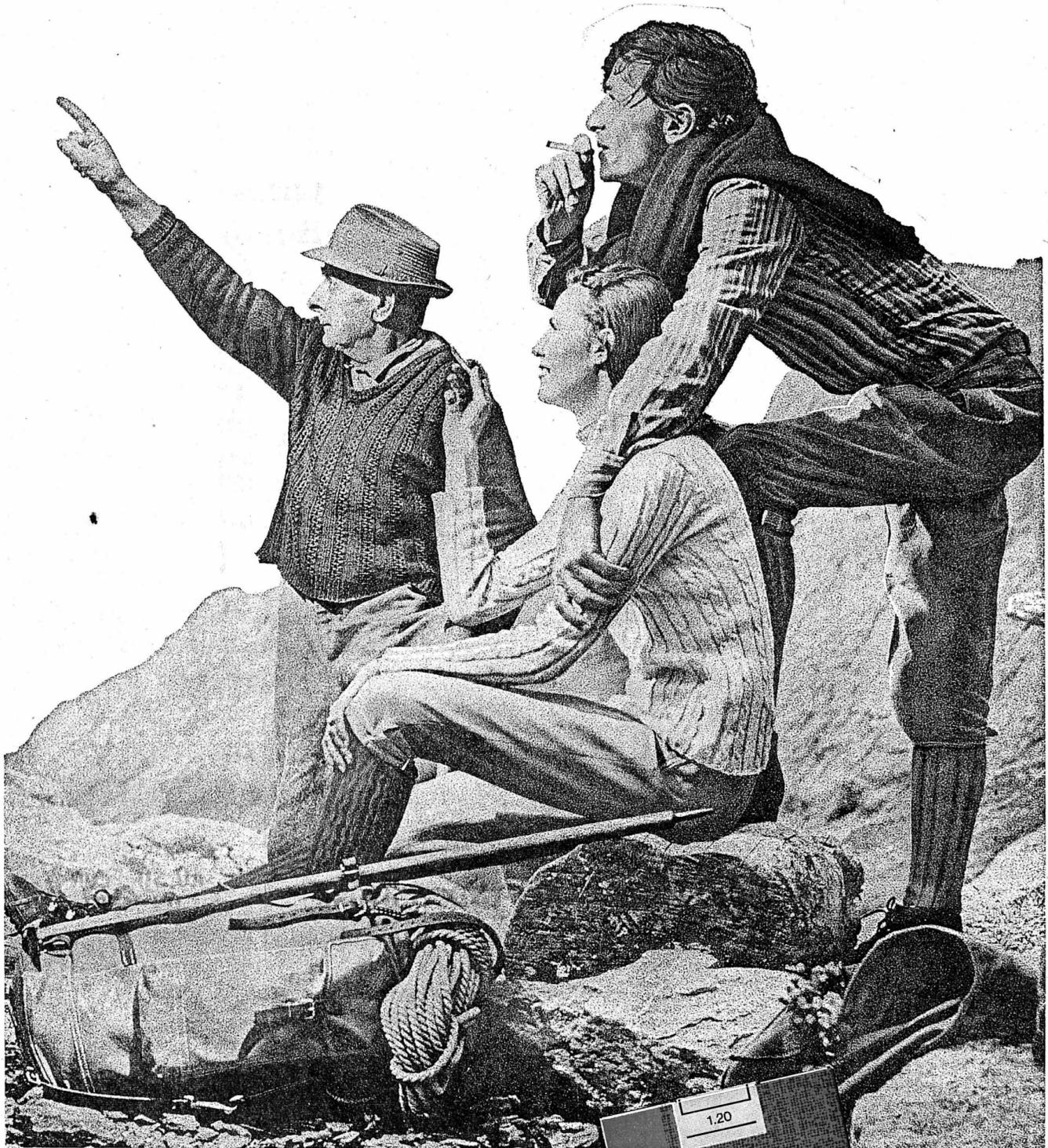
Horizontalement: 1. Initiales d'une fabrique de chocolat bien connue. 3. Abréviation du «un Torino». 5. Nom d'un célèbre chocolat créé en 1948, à l'occasion du centenaire de la Constitution suisse. 6. Endroit où il fait bon manger du chocolat. 7. Métal précieux. 8. Grand lac des Etats-Unis. 10. Abréviation de «son Torino». 11. Tout fou de chocolat CB. 13. Localité où est fabriqué un célèbre chocolat (seconde partie du nom).

Verticalement: 1. Localité où

est fabriqué un célèbre chocolat (première partie du nom). 2. Exposé au soleil, le Torino prendrait la consistance de la pâte de ce fromage en désordre. 3. Nations Unies (anglais). 4. Pluriel de Torino (y égale i). 5. Les chocolats CB sont ... bons. 9. Ils sont Excellents, Fameux, Alléchants, les chocolats CB. 12. Unité quelque peu grande pour mesurer la surface d'une tablette de chocolat (2 premières lettres).



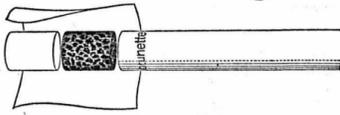
Brunette double filtre
Un goût franc
Une cigarette naturelle



On sait ce qu'on fume.
Et on la savoure davantage.

Vous aussi la fumerez avec plus de plaisir.
La Brunette double filtre est une vraie cigarette.
Avec un vrai filtre.

Filter la fumée
sans filtrer le goût!



filtre extérieur d'un blanc pur
filtre intérieur aux granules de charbon actif



Un produit des
Fabriques de Tabac Réunies SA, Neuchâtel

vileda

Chiffon à vitres Vileda + eau pure = surfaces propres et sans traces, en un temps record

non-effilochant
toujours doux et souple, lavable
jusqu'à 80° dans une machine à laver
En vente dans les
quincailleries, drogueries, épiceries
et les grands magasins
H. Gertsch + Cie SA 8046 Zurich

GROS RABAIS

sur mobiliers d'exposition

pour cause de fin d'exposition
Profitez encore :

5 CHAMBRES A COUCHER
4 SALLES A MANGER
PETITS MEUBLES DIVERS

Tél. 5 30 62

Loup, Beaux-Arts 4, Neuchâtel
Grandes facilités de paiement

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger

J. MEDOLAGO Tél. (038) 4 34 44

Parcs 107 — Neuchâtel

Actualité suisse et romande

SUITE Berne: non à l'initiative Schwarzenbach

Cela ne signifie pas toutefois que le nombre de ces personnes serait d'abord déduit du nombre total des étrangers en Suisse, ce qui atténuerait quelque peu la rigueur des mesures à prendre.

Or, cette réduction serait de 309,000 personnes, c'est-à-dire qu'elle atteindrait à peu près la moitié de l'effectif qui constitue la plus forte part de la main-d'œuvre immigrée, et surtout pour certains travaux délaissés par les ouvriers suisses.

INAPPLICABLES

Dans son rapport aux Chambres, dont nous n'avons encore qu'un résumé, le Conseil fédéral entend montrer d'abord que de telles dispositions mettraient un grand nombre d'entreprises dans d'inextricables difficultés, ensuite qu'elles sont en partie inapplicables.

Ainsi, le seul canton de Zurich, devrait dans les quatre ans qui suivraient l'adoption du projet constitutionnel, renvoyer 82,000 étrangers. Vaud 47,000, Argovie et Tessin 30,000, Genève (malgré le «privilege» qui lui serait accordé) 29,000, Neuchâtel 14,000.

M. von Moos, chef du département de justice et police, a été catégorique sur ce point. L'autorité politique n'aurait pas la possibilité matérielle de remplir l'obligation juridique de protéger les travailleurs suisses contre les conséquences inévitables d'une brutale diminution de la main-d'œuvre étrangère.

LA POLITIQUE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Si le Conseil fédéral ne propose pas de contre-projet, cela ne signifie pas qu'il a renoncé à intervenir comme il l'a fait dans le passé. Le 28 février dernier, il prescrivait une nouvelle réduction. Les mesures édictées devaient être pleinement appliquées jusqu'au 1er novembre. Passé cette date, il sera possible d'en apprécier les

Près de 5000 locataires ont manifesté à Berne

«Hausse des loyers», «Achtung», «Locataires en colère», «Assez de logements de luxe, des HLM» ou encore «Un toit pour chacun, selon ses besoins et ses moyens», tels étaient quelques-uns des slogans inscrits sur des banderoles et affiches que brandissaient samedi à Berne les quelque 5000 personnes, dont beaucoup de Romands, venues démontrer leur mécontentement au Conseil fédéral.

Durant plus d'une heure et demie, sept orateurs dont les conseillers nationaux Hubacher, Dafflon, Heil et Bussey, M. Jean Quéloz, président du M.P.F., et Mme Christinat, conseillère municipale à Genève, se sont succédés à la tribune placée devant le Palais fédéral.

LA RÉSOLUTION

Au terme de la manifestation, qui s'est déroulée dans un calme parfait, la résolution suivante a été adoptée: Les participants exigent: 1. La prorogation des mesures actuelles de protection des loyers et des locataires tant qu'une législation adéquate n'aura pas été réalisée; 2. La mise en votation populaire de l'initiative pour le droit au logement dans le courant de 1970; 3. Soutien efficace et la priorité dans l'allocation des crédits aux coopératives d'habitation et aux institutions publiques ou privées qui veulent construire des logements sans but lucratif.

ET FORT CONFiance

Aux parlementaires fédéraux pour

résultats et dès le début de l'année prochaine, les services compétents, après avoir consulté les cantons et les associations économiques pourront établir un projet de nouvelle réglementation.

De toute manière, le Conseil fédéral fera connaître sa «politique future touchant la population étrangère» avant le scrutin populaire sur l'initiative, prévu pour la mi-juin 1970.

En attendant, il compte bien que, dans leur majorité, les citoyens reconnaîtront le caractère à la fois illusoire et dangereux d'un projet constitutionnel qui, au surplus, mettrait notre pays en bien mauvaise posture face à l'opinion internationale, et cela au moment où il se trouve embarrassé déjà pour signer — en faisant de banales réserves — la Convention européenne des droits de l'homme.

ZURICH: un Hollandais assassiné dans un hôtel

ZURICH (UPI). — Un commerçant hollandais, âgé de 35 ans, M. Jacobus Herman, de Mul, a été étranglé dans la nuit de vendredi à samedi, dans un hôtel zuricois, avec le fil de son rasoir électrique, puis dévalisé par son meurtrier. La police a annoncé dimanche qu'elle recherche un jeune apprenti de cuisine, Didio Schultheiss, âgé de 17 ans, dont on n'a plus de nouvelles depuis le 14 septembre et sur lequel pèsent les plus graves soupçons. Les investigations ont été quelque peu gênées par le Jeune fédéral; étant donné que de nombreux bars et cafés où le meurtrier aurait pu se trouver étaient fermés, on n'a pas encore pu le retrouver. La police craint que le jeune homme n'ait tenté de s'enfuir à l'étranger vers les quelque 400 fr. que le commerçant hollandais avait sur lui.

une couverture. A part les traces d'étrangement, le haut du crâne portait des blessures, ce qui fait supposer que la victime a cherché à se défendre. Son portefeuille et ses papiers d'identité avaient disparu, ce qui semble indiquer que l'on a affaire à un crime crapuleux. L'enquête de la police s'est émue concentrée sur les bars et les cafés du Niederdorf, fréquentés par les homosexuels, la victime étant connue pour avoir eu des rapports avec ces milieux, dans son pays. Dans la journée de samedi, un inconnu se disant être l'ami de l'apprenti de cuisine, téléphona à la police, affirmant que le jeune Schultheiss s'était confessé à lui. Pour prouver ce qu'il prétendait, l'inconnu donna des détails du crime. Bien qu'il ait refusé de dire son nom, la police ne tarda pas à l'identifier comme étant un jeune évadé d'un établissement de travail. Il n'a tout d'abord pas cru Schultheiss, et ce n'est qu'après avoir entendu que la police enquêtait sur la mort du Hollandais qu'il a décidé de s'adresser à elle.

CRIME CRAPULEUX

Ce dernier avait réservé, pour la nuit de samedi, une chambre à l'hôtel «Albula». Samedi, à 13 h 20, il n'avait pas encore quitté la chambre. Le personnel décida d'ouvrir la porte. Le Hollandais était allongé sur son lit. Le cadavre était sous

CHASSE AUX STUPÉFIANTS

BALE (UPI). — Le bureau de la lutte contre les stupéfiants de la police de sûreté de Bâle-Ville a dû entreprendre plus d'une cinquantaine de poursuites pénales pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, au cours du mois d'août écoulé. Il est d'avis que les récents cas qui se sont

VALAIS

Après la disparition d'un Anglais et de son jeune fils au Cervin Ils auraient atteint le sommet avant de se tuer

Des moutons bloquent la route du Simplon

EXPLOSION AU SIMPLON: UN MORT

TESSIN

Découverte macabre

Il se tue en cueillant des champignons

Un cadavre découvert dans une rivière

Deux recrues tuées

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

Un cadavre découvert dans une rivière

Un jeune Vaudois se tue en montagne

GRANDE-BRETAGNE: nouvelles attaques contre la police suisse

LONDRES (ATS). — Il y a une semaine, un article publié dans le journal londonien «Sunday Times» s'élevait contre les prétendus mauvais traitements infligés à une téléphoniste britannique, Mlle Valerie McCabe, dans les prisons zuricoises. Celle-ci soupçonnée d'avoir mis en circulation des faux billets de banques suisses avait été arrêtée et emprisonnée pendant près de six semaines. Toutefois, du fait que l'on n'a rien pu retenir contre elle, la jeune fille fut relâchée sans avoir été accusée formellement, ni déferée devant un tribunal.

Une lettre signée du pseudonyme «Citoyen suisse» fait suite aux déclarations de M. Heatley. Les nom et adresse de l'auteur de cette dernière sont connus de la rédaction du «Sunday Times». Ce citoyen suisse exprime ses regrets à l'adresse de Mlle Valerie McCabe et l'assure qu'il est certain qu'elle n'a, dans ses déclarations, rien exagéré. Il affirme également comprendre le sentiment de colère que doivent ressentir les lecteurs en lisant son récit. Les citoyens suisses qui sont malmenés de la sorte n'osent, selon l'auteur de la lettre, s'en prendre aux autorités par crainte de représailles.

Dans l'édition de dimanche du même journal, un autre Britannique, M. C. G. Heatley, d'Oxford, qui a séjourné pendant une année à Lausanne comme apprenti-sommelier, se plaint d'infractions que l'on considère en Grande-Bretagne comme relevant «du droit des personnes», commises par la police suisse. M. Heatley affirme ne pas avoir pu protester contre de tels faits par l'intermédiaire d'un journal, du fait qu'il n'est pas de mise de la part des rédacteurs suisses de publier des lettres signées de leurs auteurs. Le Britannique précise que ceci est l'un «des nombreux droits démocratiques qu'il a en vain cherchés en Suisse».

Enfin, une troisième lettre est encore publiée par le journal britannique, signée de M. A. Girod, de Guin, dans le canton de Fribourg. Il décrit d'une manière détaillée les conditions qui règnent dans les prisons zuricoises où a été retenue Mlle McCabe.

Champignons: appel belge

Radio-Lausanne a diffusé, samedi, un pathétique appel au secours de la Clinique universitaire de Louvain, où des enfants, intoxiqués par des amanites phalloïdes — le champignon le plus dangereux — luttaient contre la mort. Cet appel invitait les médecins qui connaissent le traitement de cette intoxication à se mettre en rapport avec leurs confrères belges.

Amélioration des prestations de l'assurance-tuberculose

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de modifier, avec effet au 1er janvier 1970, les dispositions d'exécution relatives aux prestations de l'assurance-maladie en cas de tuberculose. Pour tenir compte de l'évolution des frais de traitement hospitalier, il a porté le montant minimum de la contribution journalière aux frais de cure de 8 à 14 francs pour les enfants et de 12 à 21 francs pour les autres assurés. Il a également fixé les montants maximum jusqu'auxquels des subsides fédéraux sont alloués aux caisses-malades reconnues à 45 francs par jour (jusqu'à 20 francs) pour les contributions aux frais de cure et à 70 francs par jour (jusqu'à 50 francs) pour les indemnités journalières. Ainsi, les caisses-maladie ont la

Toujours les exportations d'armes

ZURICH (ATS). — Sous le titre «L'exportation d'armes demeure un scandale — L'initiative populaire demeure actuelle», le comité pour l'initiative populaire pour un contrôle accru de l'armement et une interdiction des exportations d'armes a fait publier d'autres informations conçues pour compléter le «Manifeste 69» publié en son temps. Ces informations comprennent à nouveau les 129 signataires du «Manifeste 69». Ces personnes, «provenant de toute la Suisse, de tous les milieux, couches sociales et de tous âges, recommandent de signer l'initiative et de la soutenir».

Les auteurs de l'initiative ne se dressent pas seulement contre l'exportation de Pilatus-Porter en Asie du sud-est mais également contre la participation de la fabrique de machines «Oerlikon-Buehler S.A.» à la première fabrique de munitions de Malaisie.

Ils reprochent encore à la commission d'experts, présidée par M. Max Weber, ancien conseiller fédéral, commission qui n'a été créée qu'en mai 1969, d'avoir été placée dès le début sous la pression de M. Buehler.

Cette accusation est fondée sur un article du journal du personnel de l'entreprise. On reproche également à M. Buehler d'avoir interdit à son personnel, dans le même article, de signer l'initiative populaire pour un contrôle accru de l'armement et une interdiction des exportations d'armes. Enfin, les auteurs de l'initiative se retournent contre la commission de l'entreprise pour l'armement, commission «à laquelle toutes les affaires d'armes seront soumises».

Succès des sous-officiers suisses en Bavière

SONTHOFEN (Bavière) (ATS). — A Sonthofen, une place d'exercice des troupes de l'armée fédérale en Bavière, a eu lieu le dernier week-end, la grande course de patrouilles de la Société européenne des sous-officiers de réserve; 47 patrouilles d'Allemagne, de Belgique, de France, du Luxembourg, d'Autriche et de Suisse y prirent part. La course, difficile, comptait 50 kilomètres.

Au Conseil des États Résidences diplomatiques: crédits votés

BERNE (ATS). — A la séance d'inauguration de la session d'automne, le discours du président marque la satisfaction de voir le nouveau droit foncier accepté en votation populaire. Le Conseil des États, vote sans trop réticence les 11,3 millions de crédits déjà dépensés pour l'achat d'immeubles et d'appartements pour des missions diplomatiques à Genève et à l'étranger.

Ouverture de la session des Chambres fédérales M. GNAEGI: «Il n'y a aucune raison de reviser totalement le code pénal militaire»

BERNE (ATS). — La session d'automne des Chambres fédérales s'est ouverte lundi. Elle durera trois semaines et sera marquée notamment par des débats sur la protection des locataires, sur les moyens d'action de la Banque nationale et sur l'opportunité d'une adhésion de la Suisse à l'ONU.

tution) ne devrait-elle pas être confiée à des tribunaux civils? Ne conviendrait-il pas de supprimer en temps de paix les tribunaux militaires, qui ne reprendraient leur fonction qu'en période de service actif et en temps de guerre? D'une manière générale, ne faudrait-il pas adapter le droit pénal militaire à l'évolution générale qui se manifeste dans le domaine de la justice pénale?

SUPPRESSION DES TRIBUNAUX MILITAIRES

Après adoption, sans la moindre discussion, du 10me rapport sur l'acquisition des «Mirage», le Conseil national a encore entendu une interpellation de M. Allgewer (ind-Bâle), qui demande une révision totale de la juridiction militaire. La répression de délits tels que le refus de servir (dirigé non contre l'armée, mais contre la consti-

UNE PORTÉE CONSIDÉRABLE

Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire a admis que le problème est d'une portée considérable. En 1967, on a partiellement modifié le code pénal militaire pour tenir compte notamment de la question des objectifs de conscience. D'autres révisions partielles sont à l'étude. Mais la conception générale du code reste moderne, et l'indépendance des juges militaires est garantie. Le refus de servir est une instance civile. L'abolition des tribunaux militaires poserait des problèmes pratiques, car il n'y aurait plus d'unité, la jurisprudence variant d'un canton à l'autre. L'armée est une communauté, les délits qui s'y commettent doivent être jugés en son sein. Si les propositions de M. Allgewer étaient adoptées, il serait très difficile de constituer subitement des tribunaux militaires en temps de guerre.

VAUD

L'ancien juge arrêté

LAUSANNE. — Le département de justice et police communique: Condamné par défaut le 26 mars 1969 à 5 ans de réclusion, sous déduction de la prison préventive, H. K., commerçant à Lausanne, et autrefois juge au tribunal du district, a été appréhendé en Amérique du Sud, le 7 septembre 1969, et ramené en Suisse. Il est actuellement en détention au Bois-Mermet. H. K. avait disparu au moment où il devait comparaître devant le tribunal de Lavaux. Celui-ci l'avait condamné pour escroquerie par métier, faux dans les titres et banqueroute simple. H. K. avait émis pour plus de 3,500,000 francs de titres fictifs, et sa faillite laisse un découvert de près de 1,500,000 francs.

Il n'y a donc aucune raison, a conclu M. Gnaegi, de reviser totalement le C.P.M. L'interpellateur s'est déclaré «nullement satisfait» de ces explications, et il a annoncé d'autres interventions à ce sujet.

Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire a admis que le problème est d'une portée considérable. En 1967, on a partiellement modifié le code pénal militaire pour tenir compte notamment de la question des objectifs de conscience. D'autres révisions partielles sont à l'étude. Mais la conception générale du code reste moderne, et l'indépendance des juges militaires est garantie. Le refus de servir est une instance civile. L'abolition des tribunaux militaires poserait des problèmes pratiques, car il n'y aurait plus d'unité, la jurisprudence variant d'un canton à l'autre. L'armée est une communauté, les délits qui s'y commettent doivent être jugés en son sein. Si les propositions de M. Allgewer étaient adoptées, il serait très difficile de constituer subitement des tribunaux militaires en temps de guerre.

Il n'y a donc aucune raison, a conclu M. Gnaegi, de reviser totalement le C.P.M. L'interpellateur s'est déclaré «nullement satisfait» de ces explications, et il a annoncé d'autres interventions à ce sujet.

Bagarre dans les Grisons: deuxième victime

ILANZ (ATS). — Anton Deragisch, 28 ans, domicilié à Sebrun, est décédé samedi des suites des blessures qu'il avait subies le 13 septembre dans son village, lorsqu'un Italien avait tiré sur l'un de ses compatriotes ainsi que sur deux Suisses à l'issue d'une dispute. Ce drame avait déjà coûté la vie à Nunzio Rinaldi, 33 ans, Sicilien. L'état du second blessé, M. Marcel Berther, 19 ans, de Sédrun également, est satisfaisant. Il est soigné à l'hôpital cantonal de Zurich.

Il tue son ex-femme et se fait justice

BERNE. — La police de la ville de Berne a découvert un crime qui s'est produit il y a environ dix jours dans un quartier moderne de la ville sur la route Lausanne-Berne. Un homme a attiré son ex-femme dans son logement et l'a abattue au moyen d'une arme à feu avant de se faire justice. L'homme, de nationalité italienne, était âgé de 35 ans, alors que sa victime, une Suisse, avait 27 ans. C'est le père de celle-ci qui, inquiet de ne plus avoir vu sa fille depuis plus d'une semaine, prévint la police.

Ouvrier tué par une pelle

INTERLAKEN (ATS). — Un ouvrier qui travaillait dans une carrière a reçu une pelle sur la nuque si malencontreusement qu'il est mort sur le coup. C'est à la suite de la mise en mouvement, par erreur, d'une bande transporteuse, que le malheureux a été atteint par l'outil. Il s'agit de Walter Bhend, d'Unterseen, âgé de 23 ans.

Le corps d'un disparu est retrouvé

MAIENFELD (ATS). — Depuis le 20 août, le père capucin Alois Gassmann, d'Andermat, qui passait ses vacances à Landquart, avait été porté disparu. Les recherches entreprises par la police et des colonnes de secours du Club alpin suisse étaient restées sans résultat. Mais des enfants ont aperçu, par hasard, le corps du capucin dans la région du Vilan.

Une conductrice victime d'un malaise se tue

ADLISWIL (ATS). — Dimanche, un peu avant 11 heures, à Adliswil (Zurich), la conductrice d'une voiture a perdu le contrôle de son véhicule qui a heurté un poteau télégraphique pour revenir ensuite sur la route et rouler le long de la glissière sur une distance de 80 mètres, avant de s'immobiliser. On retira de la voiture une dame de 55 ans qui fut transportée à l'hôpital où elle ne devait pas tarder à décéder. La malheureuse était diabétique et a très probablement été victime d'un malaise.

* Le Conseil d'Etat argovien considère que l'aménagement d'une place d'exercice militaire près de Haegglingen, au lieu dit «Rueti», est incompatible avec les efforts déployés pour garder intact le site naturel de la «vallée de la Reuss». Telle est la position que vient d'adopter le gouvernement du canton d'Argovie en réponse à un postulat déposé par le député au Grand conseil, M. Karl Abert, de Wohl.

* Le Conseil fédéral a pris un arrêté fixant les prix des pommes de terre de la récolte de 1969. Compte tenu des bons rendements et afin de stabiliser les prix, le cadre de prix, pour les pommes de terre de table, est resté le même que celui de l'année dernière, soit de 20 à 32 francs par 100 kilos suivant la variété. Le classement des différentes variétés dans les groupes de prix n'est également pas modifié.

* Dans le cadre des mesures visant au développement du service de renseignement, le Conseil fédéral a décidé d'élever l'actuelle «subdivision renseignements et sécurité» au rang de «groupe renseignements et sécurité de l'état-major du groupement de l'état-major général».

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

CONNAÎTRA-T-ON LE FIN MOT D'UNE PÉNIBLE AFFAIRE ?
Le nouveau procès Devaux s'ouvre
mercredi devant les assises de Dijon

PARIS (ATS-AFP). — Pour la première fois dans les annales de la justice française, la « chose jugée », tabou intangible de toute procédure, va être remise en cause au cours du procès en révision qui s'ouvrira le 24 septembre devant les assises de Dijon (Côte-d'Or) pour statuer sur le cas d'un jeune commis boucher Jean-Marie Devaux, accusé de l'assassinat d'une fille. Nos lecteurs se souviennent que nous avions consacré en son temps une page spéciale à cette pénible affaire.

Rappelons que le crime a été commis le 7 juillet 1961 dans la banlieue de Lyon. Une petite fille de 7 ans, Dominique Bessard, fille d'un couple de bouchers, avait été retrouvée, la gorge tranchée, la poitrine transpercée dans le sous-sol d'un immeuble. La victime n'avait pas été violée et le crime d'un sadique était exclu. L'enquête avait longtemps piétiné. Pas de suspect, pas de piste. Au bout de 53 jours, toutefois, la police avait arrêté le commis des bouchers Bessard. Jean-Marie Devaux.

CONTRAÎNTE

Celui-ci, alors âgé de 19 ans, un être frêle, timide, mentalement peu évolué, hyper émotif, avait été retrouvé inanimé dans

un sous-sol. Il avait déclaré avoir été attaqué par un mystérieux agresseur.

Mais bientôt il devait affirmer qu'il avait tout inventé en raison de la suspicion qui pesait sur lui depuis le meurtre. Cette suspicion s'en est trouvée au contraire confirmée et J.-M. Devaux avait avoué être l'auteur du crime. Mais, très vite, il s'était rétracté, affirmant que les aveux qu'il avait fait lui avaient été arrachés sous la contrainte.

Depuis lors, même devant les assises du Rhône, qui l'ont jugé une première fois, il a nié, avec l'énergie du désespoir.

Cela n'a pourtant pas été suffisant pour éliminer les jurés qui l'ont condamné à 20 ans de prison.

CEPENDANT

Le pourvoi de Devaux avait été rejeté. Mais, quelques mois plus tard, sous l'influence de l'union de la prison persuadé de l'innocence de Devaux, et de l'avocat de ce dernier, et alors qu'une campagne de presse se dessinait, une première demande de révision fut formulée par le ministre de la justice, à l'époque M. Joxe. Celle-ci, fondée sur un défaut de procédure n'avait pas été retenue par la cour de cassation.

Une deuxième demande, faite par le nouveau ministre de la justice, M. René Capitant alors que Devaux avait tenté de se donner la mort en prison, fut elle, prise en considération.

OUI OU NON

Sans prendre parti sur le fond « pour » ou « contre » la culpabilité de Devaux, la Cour de cassation avait admis un vice de forme et ordonné un nouveau procès. C'est celui qui va s'ouvrir cette semaine devant les assises de Dijon.

A l'issue de ce procès, on saura si, ainsi que les défenseurs le proclament « Devaux traqué comme une bête a été broyé dans l'implacable appareil de la justice » ou si, au contraire, devant les preuves apportées par l'accusation, les jurés de Dijon rendront un verdict semblable à ceux de Lyon.

La route en France :
70 morts

PARIS (ATS-AFP). — Le dernier week-end de l'été, bien qu'ensoleillé, a été encore très meurtrier : 70 personnes ont en effet trouvé la mort sur les routes de France et 815 ont été blessés dont 237 grièvement, selon un bilan officiel et provisoire.

Paris : la grève est terminée

PARIS (ATS-AFP). — Des trains de banlieue qui circulent, des métros réguliers, des autobus qui roulent, des taxis « libres » : Paris a repris lundi son aspect traditionnel de ruche affairée après plusieurs jours de paralysie due à la grève des transports publics.

Deux bombes à Athènes

ATHÈNES (ATS-AFP). — Deux bombes ont explosé à Athènes, l'une au troisième étage de l'immeuble central des PTT grecs, l'autre dans l'immeuble de l'hôtel de ville proche des PTT.

Les explosions qui étaient simultanées et très fortes ont fait d'importants dégâts.

Deux alpinistes recueillis

CHAMONIX (ATS-Reuter). — Un hélicoptère a recueilli, deux alpinistes qui étaient bloqués par la neige depuis une semaine dans un refuge situé près du sommet du Mont-Blanc, a annoncé la police de Chamonix.

Les deux personnes sont un Allemand de l'Ouest, M. Schaddel, de 28 ans, et sa femme Lucrezia, âgée de 23 ans. L'hélicoptère les a transportés à Genève.

Johnson ne savait pas tout sur
l'incident du golfe du Tonkin (?)

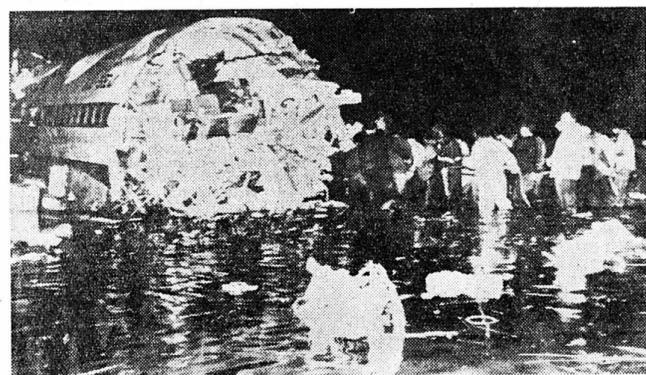
WASHINGTON (AP). — Un nouveau livre sur l'incident du golfe du Tonkin, qui vient de paraître aux Etats-Unis, affirme que le président Johnson n'avait pas été entièrement informé de cette affaire à la suite de laquelle furent décidés les bombardements sur le Viet-nam du Nord.

L'auteur de M. Goulden intitulée « La vérité, première victime : l'affaire du golfe du Tonkin — illusion et réalité » souligne que le gouvernement a agi d'une manière hâtive, sur des informations erronées et incomplètes et, ensuite, a refusé d'admettre son erreur.

Les faits remontent au 2 août 1964. Le contre-torpilleur « Maddox » qui patrouillait au large de la côte nord-vietnamienne, fut attaqué par trois vedettes du Viet-nam du Nord.

Deux jours plus tard, par une nuit sombre, le « Maddox » et un autre contre-torpilleur, le « Turner Joy », qui croisaient au large du Viet-nam du Nord signalèrent qu'ils étaient attaqués. Ce nouvel incident devait marquer le début de l'engagement massif des Américains au Viet-nam.

Si les faits paraissent clairs pour la première attaque, ils le sont beaucoup moins pour la seconde. Un débat avait eu

Après la mort
de Jo Kopechne

WILKES-BARRE (ATS-AFP). — Les parents de Mary Jo Kopechne, qui a trouvé la mort le 18 juillet dernier dans la voiture du sénateur Edward Kennedy, persistent dans leur opposition à une exhumation et à une autopsie du corps de leur fille.

Ils ont fait savoir, par l'intermédiaire de leur avocat, que les nouvelles déclarations du procureur Dinis, selon lesquelles des traces de sang avaient été découvertes dans le nez et la bouche de la victime, ainsi que sur sa blouse, « ne les impressionnent nullement » et qu'ils continuent à s'opposer à l'exhumation « parce qu'ils considèrent qu'il n'y a dans cette affaire aucune preuve de malveillance ou d'acte criminel ».

Les relations
Moscou - Pékin

TOKIO (AP). — Dans une émission en japonais, Radio-Moscou a laissé entendre que la rencontre Kossyguine-Chou En-lai, à l'aéroport de Pékin, avait eu pour but de normaliser les relations entre les deux pays communistes.

« Il est naturel que l'utile rencontre de Pékin, entre le président du Conseil Kossyguine et le président du Conseil chinois Chou En-lai, soit considérée comme un signe de normalisation possible des relations sino-soviétiques », a déclaré Radio-Moscou.

L'avion de Mexico

MEXICO (AP). — Un Boeing 727 de la compagnie Mexicana, qui venait de Chicago avec 118 personnes à bord, s'est écrasé dimanche en fin d'après-midi dans un marécage voisin de l'aérodrome de Mexico.

Selon la compagnie, plus de 40 personnes ont été tuées et plus de 60 blessées, certains grièvement.

Mexicana est une compagnie privée concurrente de la compagnie nationale Aeronaves de Mexico sur les liaisons avec les

Etats-Unis. En juin dernier, un autre appareil de la Mexicana s'est écrasé au cours d'une liaison intérieure, provoquant la mort de 79 personnes qui se trouvaient à bord, dont le tennisman mexicain Rafael Osuna.

(Notre téléphoto AP ! Les sauveteurs s'affairent)

L'Italie va connaître une
troisième semaine chaude

ROME (ATS-AFP). — Renforcer la politique unitaire des syndicats et leur volonté commune de conduire avec fermeté la lutte pour le triomphe des revendications des travailleurs, tel est l'objectif de la nouvelle vague d'agitation sociale qui figure au programme de la troisième « semaine chaude » en Italie.

De nouveau, environ deux millions et demi de travailleurs cesseront le travail d'ici à samedi. Le point culminant sera la grève de 48 heures que feront les travailleurs de la société FIAT, à partir de jeudi.

cours, se reconstruiront dans la capitale du Piémont, dont elles traverseront en cortège les principales artères.

La première des grèves de la troisième « semaine chaude » a débuté hier ; elle a été observée, sur le plan national, par les employés du gaz.

De nouveau, les ouvriers du bâtiment (880.000) ceux des industries chimiques et pharmaceutiques (220.000), des fabriques de ciment (67.000) cesseront le travail dans le courant de la semaine.

Réduction
des forces armées
américaines

WASHINGTON (AP). — Le pentagone a annoncé son intention de procéder à une nouvelle réduction de 77.500 hommes des forces armées et d'immobiliser plus de 200 avions et 22 navires.

Ces nouvelles mesures d'économie permettront d'épargner 1858 millions de francs cette année.

Parmi les réductions d'effectifs, figure la dissolution des deux tiers de la 5^{me} division de « marines » qui avait été créée en mars 1966, pour servir au Viet-nam.

Vingt-six mille « marines » seront touchés par des mesures, mais le 26^{me} régiment de cette division demeurera au Viet-nam.

En ce qui concerne la marine, 98 bâtiments, dont le navire de renseignements « Banners » seront immobilisés.

L'armée de l'air va réduire de 50.000 hommes ses effectifs militaires et de 13.000 personnes son personnel civil. En tout 209 avions seront immobilisés, dont des F-100, des F-14, des appareils de transport, etc.

Heurts religieux
en Inde : 200 morts

LA NOUVELLE-DEHLI (AP). — Le bilan des émeutes qui opposent depuis cinq jours musulmans et hindous dans l'Etat de Goudjerat s'élève officiellement maintenant à plus de 200 morts — officiellement on parle de 400 tués.

Devant la gravité de la situation, l'ancien vice-premier ministre, M. Desai a décidé de faire la grève de la faim jusqu'à ce que cessent les violences.

Il limite en cela le mahatma Gandhi dont l'Inde se prépare à célébrer le centenaire de la naissance et qui, en 1956, avait jeûné jusqu'à la fin du conflit opposant les marathes aux goudjerats.

SOURIS...

LONDRES (AP). — Il y a des souris à la trésorerie britannique, qui sèment périodiquement la panique parmi les sécularisés.

Aussi ces dames qui doivent cesser leur travail pour monter sur les chats, ont-elles réclamé un chat.

Mais, l'administration a fait savoir que rien, dans les règlements ne prévoyait un chat. Elle a aussi souligné que les locaux étaient trop vastes pour qu'un seul chat suffise et que « l'utilisation de plusieurs chats présente un problème insurmontable de contrôle ». En outre, ajoute la réponse, « nous nous trouverions devant le problème de petits chats indésirés ».

Les secrétaires ont néanmoins l'intention d'interjeter appel.

Mao serait
en bonne santé

TOKIO (ATS-AFP). — Le président Mao Tse-toung est probablement en bonne santé et pourrait paraître en public le premier octobre prochain, à l'occasion de la fête nationale chinoise, a déclaré le vice-ministre des affaires étrangères.

Cette déclaration, faite au cours d'un entretien de travail du vice-ministre avec le secrétaire du chef du gouvernement fait suite aux informations parues dans la presse internationale selon lesquelles le président chinois serait gravement malade.

Le président Mao n'a pas paru en public depuis le 15 mai et son absence a donné lieu à des rumeurs d'après lesquelles, il serait gravement malade ou même peut-être mort.

SUIVE Conférence de presse Pompidou

DU succès ou de l'échec de ce plan dépend l'avenir de chaque Français. Mais c'est du concours de chaque Français que dépend le succès. Si les Français se débattent, personne ne pourra tirer son épingle du jeu ; ce sera l'appauvrissement général. Il faut donc investir et moderniser. Pour cela, il faut de l'argent. Il faut donc économiser et épargner. Il faut cesser de dépenser tout ce que l'on gagne dès qu'on l'a gagné et parfois même avant lorsque l'on recourt au crédit.

Vient ensuite l'avertissement : tout ce qui ralentit la production est néfaste et contraire aux intérêts mêmes de ceux qui croient s'assurer par la grève des avantages particuliers. Les brigades aux usagers sont nuisibles à toute l'économie. « J'ai dit que je ferai respecter la loi et l'ordre républicain. Le choix n'est pas entre le progrès et l'ordre, il faut réaliser le progrès dans l'ordre. »

Répondant aux questions de journalistes, M. Pompidou s'est défendu d'avoir critiqué la gestion de ses prédécesseurs, que ce soit au gouvernement ou à l'Elysée. Il a démenti avoir voulu réduire les dépenses sociales ou d'enseignement, mais seulement, le rythme accéléré d'accroissement de ces dépenses qui, dans 19 ans, auraient fini par absorber la totalité des ressources budgétaires. Le freinage de ce rythme d'accroissement comme de celui de tous les investissements productifs de tous les consommateurs et de la production, des importations et des exportations ne sera pas rétabli.

RENAULT

On avait reproché à M. Pompidou, notamment chez les gaullistes de gauche, de ne plus jamais parler de cette « participation » dans laquelle le général De Gaulle voyait la troisième voie entre le capitalisme et le communisme. Le président s'explique sur sa conception de la participation et annonce une première décision : la distribution prochaine aux travailleurs des usines Renault d'une partie du capital de cette entreprise nationale sous forme d'actions.

M. Pompidou, en effet, est partisan de l'actionnariat des travailleurs, meilleure forme de les associer à la vie de leur entreprise et école de responsabilités.

Pompidou n'aime pas employer le mot participation parce que, dit-il, pour certains c'est devenu synonyme de socialisation.

Ce qu'il faut, c'est réorganiser les conditions de travail dans l'entreprise, donner aux travailleurs des droits et des devoirs, donc des responsabilités, obtenir des patrons qu'ils informent aussi bien leur personnel que leurs actionnaires, qu'ils fassent participer les cadres et la maîtrise aux décisions, enfin que le profit ne soit pas réparti entre les seuls propriétaires et actionnaires. En un an, révèle M. Pompidou, des contrats de participation ont été conclus dans 4000 entreprises et intéressent 2 millions de salariés.

NON PLUS

Certains auditeurs du président de la

République ont cru voir dans ces propos au sujet du maintien de la loi et de l'ordre républicain un reproche à peine déguisé à l'attitude du général De Gaulle pendant les événements de mai et juin 1968. M. Pompidou, invité à dire comment il ferait le partage entre une grève revendicative et une grève politique rappela que cela lui était déjà arrivé en tant que premier ministre en mai-juin 1968 : « Je n'ai

pas cédé alors et je ne suis pas parti ; si cela se reproduisait en tant que chef de l'Etat, je ne partirais pas non plus ».

Au sujet de l'Europe enfin, M. Pompidou a dit qu'il se rendrait au prochain sommet des « Six » sans aucune idée préconçue et qu'il était ouvert à toutes les solutions propres à renforcer et développer le Marché commun.

Jean DANES

UN FAIT PAR JOUR

La queue de la poêle

C'est en Français connaissant bien les affaires de son pays que M. Pompidou a lancé lundi son appel à celle qui, outre-Jura, tient les cordons de la bourse, pour ne pas dire la queue de la poêle : la femme.

Son exemple de la machine à laver qui ne devrait pas être achetée avant d'avoir suffisamment d'argent pour pouvoir l'acquérir sans risques, voilà qui sent son terroir et voilà qui n'a pas manqué d'être applaudi et ceux qui protestent hier contre leur fonctionnement iront rapidement rejoindre dans les colonnes de la contestation les agents désireux avant tout de protéger ces fortes ressources que souvent, ils maudissent.

Curieux septennat que celui de M. Pompidou ! Il ne règne pas : il gouverne. Et son désir d'ouverture est tel qu'aucune surprise sérieuse ne paraît possible sur le plan politique.

Dans le domaine de la politique extérieure, on peut penser que Pompidou ayant déjà arondi certains angles, sera avant peu, et d'abord à l'ouest, l'allié quelque peu privilégié de tout le monde. L'opposition de gauche tourne en rond et ne fait que des phrases. Impuissante sur le plan parlementaire, elle est de plus en plus débordée par des groupements dont l'importance va en grandissant.

Les syndicats orthodoxes ne savent plus très bien comment parler à leurs troupes et surtout comment s'en faire obéir. Tout n'est que faiblesse devant Pompidou qui paraît garder en mains toutes les cartes maîtresses. Mais il y a ces 50 millions de Français qui dépouillés du carcan des partis s'en vont en foule aux super-marchés, mais seraient prêts au même instant à voler au secours des petits commerçants dont ils désertent les étalages.

En dénonçant la tendance de nombreux Français à dépenser tout de suite tout ce qu'ils ont gagné et même avant de l'avoir gagné, Pompidou a mis en évidence une maladie qui, depuis bien longtemps, ronge la France.

En faisant appel à l'esprit d'épargne, en disant en somme qu'il aiderait les Français à faire leurs comptes, comme il espérait bien que ses compatriotes l'aideraient à faire les siens, Pompidou a parlé lundi un langage qui mérite d'être retenu.

Et qui sera retenu si, une nouvelle fois, les démons familiaux ne viennent pas brouiller les cartes. L. Granger

Razzia sur la drogue au
Liban et aux Etats-Unis

BEYROUTH (ATS-AFP). — Six tonnes de haschisch ont été saisies par les forces de sécurité intérieure libanaise.

La drogue, cachée dans des bidons et des pneus d'automobile, était prête à être expédiée à l'étranger. C'est au cours d'une rafle dans la région de Damour que la brigade

des stupéfiants a mis la main sur cette énorme quantité de haschisch.

Par ailleurs, les autorités fédérales américaines ont décliné une vaste offensive contre le trafic de stupéfiants en provenance du Mexique, et les opérations ont déjà permis d'intercepter un avion qui transportait 450 kg de marijuana.

L'appareil avait été décelé par radar, alors qu'il traversait la frontière mexicaine, et fut contraint d'atterrir, à 200 km au nord de Los-Angeles.

Enfin trois vendeurs de haschisch — deux étudiants âgés de 21 et 20 ans, et un jeune homme de 19 ans — ont été arrêtés dans le midi de la France.

Les étudiants se procuraient la drogue à Marseille et le troisième inculpé cultivait lui-même des plants de « cannabis satiba » dont les feuilles donnent le « chanvre indien ».

Violent orage sur Naples

NAPLES (ATS-AFP). — Un orage d'une violence exceptionnelle s'est abattu sur Naples provoquant des inondations dans plusieurs quartiers de la ville, notamment dans celui du Vomero.

Inondations en Corée :
332 morts

SEOUL (ATS-Reuter). — 332 personnes ont été tuées, 408 blessées, et 74 portées disparues lors des inondations dans les régions côtières de la Corée du sud qui se sont produites il y a une semaine.

Tempête au Danemark

COPENHAGUE (ATS-AFP). — Une violente tempête frappe le Danemark depuis lundi matin, provoquant des ravages tout le long des côtes danoises et dans les villages.

Le Tour du monde
des astronautes

WASHINGTON (ATS-AFP). — Les astronautes d'« Apollo-XI » Armstrong, Aldrin et Collins vont entreprendre un « Tour du monde de l'humanité » entre le 29 septembre et le 5 novembre à titre de « représentants personnels » du président des Etats-Unis, a annoncé le Maison-Blanche.

Avions russes en Italie

MOSCOU (AP). — L'industrie aéronautique soviétique a réussi une percée sur le marché occidental en vendant deux avions à réaction moyen-courrier, des « Yak-40 », à une compagnie aérienne privée d'Italie, « Air Tirrena », récemment constituée.

Argent libyen
pour El Fatah

BEYROUTH (AP). — Selon l'agence lybienne d'informations, le nouveau gouvernement révolutionnaire de Tripoli a fait don de 1.375.000 fr. à El Fatah, somme dont le transfert, a dit l'agence, avait été auparavant refusé par le gouvernement du roi Idriss.

On ignore si cette somme provient des fonds gouvernementaux ou s'il s'agit du produit d'une collecte. Le nouveau gouvernement avait déjà décidé de verser 35 millions de livres par an aux fonds de soutien de la guerre en Egypte et en Jordanie.

Par ailleurs, le nouveau gouvernement libyen a décidé d'appliquer, sans délai, une loi de l'ancien régime monarchiste, interdisant aux étrangers de travailler en Libye comme agents de sociétés étrangères.

Jérusalem et le
sommet islamique

RABAT (ATS-Reuter). — La première conférence islamique au sommet, à laquelle participent les représentants de vingt-cinq pays arabes, africains et asiatiques, s'est ouverte à Rabat, pour discuter de l'avenir de Jérusalem. Le roi Hassan II du Maroc occupe le siège présidentiel.

« Libérer Jérusalem doit être l'objectif primordial du sommet islamique. Les 750 millions de musulmans revendiquent ce qui leur a été enlevé par la force et l'agression délibérée », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Khan, secrétaire général du congrès islamique mondial.

Estimant que l'incendie de la mosquée Al Aqsa n'est pas la conséquence d'un accident, le secrétaire général du congrès islamique mondial s'est élevé contre la possibilité d'une internationalisation des lieux saints de Jérusalem. « C'est une solution, a-t-il dit, que le sommet islamique ne doit en aucun cas adopter. »

NASA : pas de tandem

WASHINGTON (AP). — M. Edwin Aldrin, conseiller pour les questions de sécurité spatiale et père du seul cosmonaute qui a marché dans l'espace et sur la Lune, a déclaré que la NASA avait rejeté son idée de lancer en tandem Apollo-XII et Apollo-XIII afin de diminuer les risques.

« Il est temps, a souligné Aldrin, que nous prenions des dispositions pour sauver nos astronautes si quelque chose ne va pas. »

« On pourrait lancer l'un des vais-

seaux spatiaux avec seulement deux hommes à bord, qui porteraient secours aux autres en cas d'urgence. »

« J'ai dit à M. Mueller (directeur des vols habités de la NASA) que nous pourrions retarder le départ d'Apollo-XII et essayer ce système, mais je n'ai pas eu de succès. »

M. Aldrin, qui a 73 ans et est encore un pilote émérite, a fait remarquer qu'un tel système était pratiqué dans l'aviation et contribuait au moral des pilotes.

Accident en Inde : 70 morts

BHOPAL (ATS-Reuter). — Un autocar est tombé lundi dans la rivière Parvati, en crue, dans le centre de l'Inde.

D'après les premières informations reçues, on craint que près de 70 personnes ne se soient noyées.

Cosmos 299 : en douceur

BOCHUM (AP). — Selon l'observatoire de Bochum, le satellite soviétique « Cosmos 299 » lancé jeudi dernier, a fait un atterrissage en douceur lundi en URSS.

Un soupçon d'exotisme

Un de ces prochains jours, venez goûter nos filets de perches du lac, au poivre vert de Madagascar. Un poivre tendre comme des petits pois, brûlant, sans effacer la douce saveur de la perche. On les goûte et on en reprend.

Buffet de la Gare Neuchâtel
Téléphone 038 5 48 83

TON SUR TON



Et c'est évidemment en robe blanche qu'une jeune mariée de Londonderry, sous les sourires des soldats britanniques, se prépare à franchir la ligne pour se rendre à l'église.

(Téléphoto AP)